photo de Jacques Lacoursière, LA PRESSE

TABLOÏD SPORTS

SABRES-CANADIEN AUTRE EXPLOSION DE BUTS AU FORUM: 7-7 BERRY FULMINE

pages 2 et 3



photo Denis Courville, LA PRESSE

PITFIELD S'EN VA

FIN D'UNE ÉPOQUE

■ Bombe hier soir à Ottawa: Michael Pitfield, le plus haut mandarin de la scène politique fédérale et ami intime du premier ministre Pierre Trudeau, a annoncé qu'il quittera le Conseil privé à la fin de l'année. M. Gordon Osbaldeston lui succédera et M. Marcel Massé deviendra le nouveau grand patron des Affaires extérieures.

page A 5

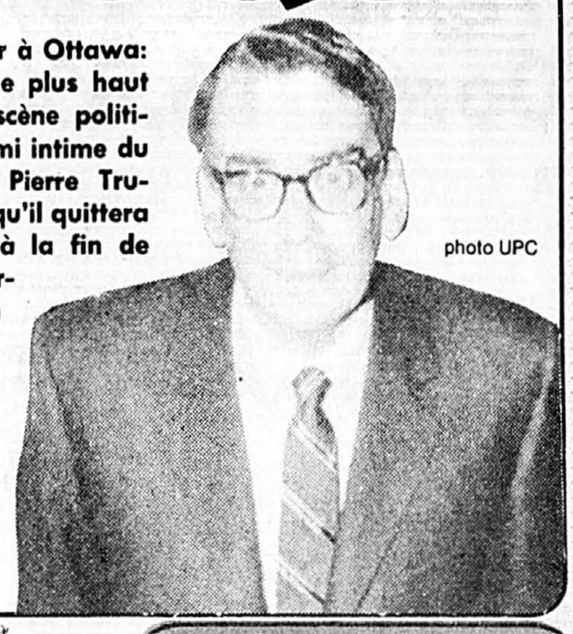


photo UPC

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢
MONTRÉAL, MERCREDI 27 OCTOBRE 1982, 98e ANNÉE, nº 249, 100 PAGES, 7 CAHIERS ●

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #6 au boul. Saint-Martin

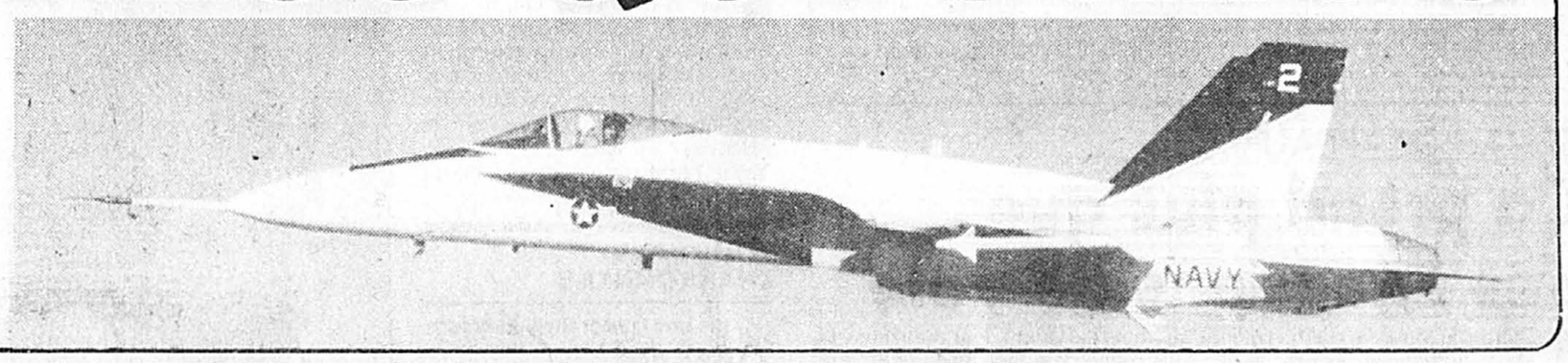
Recasté

■ Les retombées économiques émanant de l'achat du chasseur F-18 par le Canada dépasseront de beaucoup les prévisions de $3,2 milliards avancées en 1980. Selon un porte-parole du ministère fédéral de l'Industrie, cependant, il n'est aucunement certain que le Québec obtienne 48 p. cent des retombées totales du programme comme on l'avait assuré en 1980, car tout porte désormais à croire qu'il sera supplanté par l'Ontario: « Si une province fait mieux qu'une autre, nous n'y pouvons rien », a conclu le porte-parole.

page A 5

MÊME SI LA PART DU QUÉBEC DIMINUE

LES RETOMBÉES: PLUS QUE PRÉVU





CONSOMMATION

JOUETS: DE MIEUX EN MIEUX

■ Aux parents perplexes à la veille des Fêtes, Mme Doris Laneuville de l'Association des consommateurs du Québec, propose dans la brochure «Jouets 83» l'analyse des 50 jouets les plus représentatifs du marché, mis à l'épreuve par des enfants dans leur milieu familial.

page C 1

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

CANADAIR ET DE HAVILLAND OTTAWA INJECTE $400 MILLIONS

page E 1

L'ÉCONOMIE

ÉLECTRICITÉ 8 P. CENT PLUS CHÈRE EN JANVIER

page E 1

LES NOUVEAUX RICHES

■ Dans les petites villes, la crise économique qui s'abat sur le Québec provoque un changement social important. Les bourgeois se font discrets. Ce sont les travailleurs du secteur public qui constituent la nouvelle classe de riches pendant que périclitent les commerces et les industries locales. Mais la crise a aussi des aspects positifs. Elle fait naître de nouvelles solidarités. Ainsi, à Québec, des prêtres s'impliquent à fond pour se porter au secours des jeunes en chômage.



page A 8

SOMMAIRE

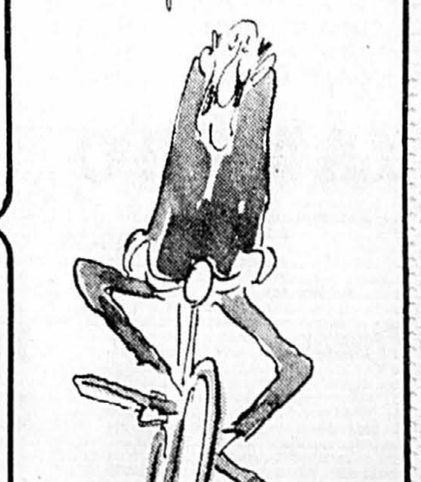
Annonces classées: D 11 à D 18, E 2, et sports 14, 15
Arts et spectacles: B 1 à B 5
—Cinéma: D 10
Décès, naissances, etc.: D 19
Économie: E 1 à E 7
Êtes-vous observateur?: D 14
FEUILLETON: D 13
Horoscope: D 12
Le bridge: G 7
Le monde: A 14 à A 17
Mots croisés: D 18
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: D 10
Sciences: Cahier G
Télévision: B 1, B 2
—Télé-câble: B 1
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 9
—Médecine: C 3
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

ÉDITO

LE COÛT DES IDÉES DE M. BROADBENT

PAR MICHEL ROY

page A 6



L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE:

LE GAZODUC EST SANS DANGER

page A 3

METRO
Obtenir de bons prix... c'est pas sorcier!
Suffit de consulter notre cahier publicitaire
DES PRIX ENSORCELANTS
VOYEZ NOS SPÉCIAUX EN PAGE D-20

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

SONDAGE SORECOM

Drapeau : 42,5%
Vignola : 18,8%
Doré : 16,8%

■ Un sondage réalisé les 12, 13 et 14 octobre par la société SORECOM pour le compte du quotidien *Le Devoir*, de CJMS et de Radio-Québec indique qu'environ 60 p. cent de la population montréalaise est satisfaite des services municipaux et de l'administration de l'équipe Drapeau-Lamarre.

Les candidats

Au plan des intentions de vote, 42,5 p. cent des électeurs feront de nouveau confiance au maire Drapeau. C'est le candidat du GAM, Henri-Paul Vignola, qui arrive deuxième avec 18,8 p. cent des intentions de vote, tandis que le candidat Doré est en troisième place avec 16,0 p. cent.

Les partis

En ce qui concerne les intentions du vote au niveau des partis, le sondage indique que 35,5 p. cent des Montréalais voteront de nouveau pour le candidat du Parti civique. Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal recueillerait 10,8 p. cent du vote, tandis que le GAM se classerait troisième avec 9,7 p. cent.

Les indécis

Le pourcentage de ceux qui ne savent pas encore pour qui ils voteront est très élevé, soit 41,0 p.cent.

En ce qui concerne le vote à la mairie, près de 85 p.cent des Montréalais savent déjà pour qui ils voteront le 14 novembre. Seulement 1,5 des électeurs ont déclaré qu'ils s'abstiendront de voter. Il faut aussi noter que 6,0 p. cent des personnes interrogées ont refusé de répondre.

Le sondage SORECOM indique également que, de façon générale, les Montréalais sont très satisfaits des services municipaux et du style d'administration de l'équipe en place. Plus de 60 p. cent des Montréalais estiment que la ville est bien administrée. Ces mêmes personnes sont également satisfaites des programmes mis de l'avant par l'administration Drapeau-Lamarre, notamment celui de l'Opération 20,000 logements.

Les services municipaux

De tous les services municipaux, c'est celui des incendies qui obtient le plus haut taux de satisfaction, soit 89.1 p.cent. En revanche, le transport en commun (responsabilité de la CUM) n'a obtenu qu'un taux de satisfaction de 55.2 p. cent. Les autres services municipaux obtiennent tous des taux de satisfaction supérieurs à 70 p. cent, notamment celui de la police, des loisirs, de l'entretien des rues, de l'enlèvement de la neige, de l'eau potable et de la protection de l'environnement. Plus de 90 p. cent des Montréalais sont d'accord avec le programme municipal de restauration des logements. La création de parcs et le programme d'embellissement ont recueilli un taux de satisfaction de 71,0 p. cent.

Il faut enfin souligner que 60,8 p. cent des Montréalais aiment vivre dans la métropole et ne souhaitent aucunement déménager.

Le RCM oppose Annette Duhamel, ex-présidente de Taxe-Action, à Vignola



photothèque LA PRESSE

Annette Duhamel

■ Le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal avait besoin d'un candidat connu pour faire la lutte à Henri-Paul Vignola et à son co-listier dans le district de Saint-Sulpice. Le choix du RCM s'est porté sur une femme, Annette Duhamel, co-fondatrice et ex-présidente du mouvement Taxe-Action.

FLORIAN BERNARD

Il y a deux ans, Annette Duhamel et une autre femme, Suzanne Lippes, avaient réussi à attirer 10,000 personnes au Forum de Montréal lors d'une croisade destinée à combattre la hausse des taxes dans l'Île de Montréal. C'est précisément à cause de ses activités à la grandeur du territoire que le RCM a voulu opposer Annette Duhamel à Henri-Paul Vignola et à son co-listier, Jean Des Trois Maisons, ancien président du Syndicat des fonctionnaires de Montréal.

C'est le conseiller actuel, Réal Laramée, qui portera les couleurs du Parti civique.

Désigné sous le titre de Domaine Saint-Sulpice pour une bonne partie de son territoire, le district 24 regroupe un fort pourcentage de petits propriétaires, de même que plusieurs citoyens d'origine italienne.

40 portes; 34 signatures

Même si elle habite Notre-Dame-de-Grâces, Annette Duhamel se sent à l'aise dans le district 24, où depuis quelques jours, elle fait un porte-à-porte systématique. Elle avait besoin de la signature de 25 électeurs du district pour appuyer sa candidature. Elle en a obtenu 34 aux premières 40 portes où elle a frappé, rues Saint-Denis et Berri. Ce premier test l'a mise en confiance. « Si 34 des 40 premières personnes que j'ai approchées ont accepté de signer mon bulletin de présentation, je suis persuadée de pouvoir battre les candidats Vignola, Des Trois Maisons et Laramée », dit-elle.

Les taxes et les jeunes

Annette Duhamel mène la campagne autour du thème qui lui est cher et pour lequel elle avait fondé Taxe-Action, celui de l'étranglement fiscal des petits propriétaires. Elle estime que l'administration Drapeau n'a rien fait pour contrer la hausse des taxes. Elle ne croit pas, non plus, que le programme du candidat Vignola contienne de véritables solutions pour soulager les contribuables.

Un autre thème qui lui tient à coeur est celui des jeunes. Elle propose de transformer certaines écoles désaffectées en maisons pour la jeunesse, ce qui, dans son esprit, contribuerait à diminuer le criminalité juvénile sur le territoire de Montréal. Enfin, la candidate du RCM propose d'instaurer un système plus démocratique à l'hôtel-de-ville, avec des mécanismes permanents de consultation des citoyens.

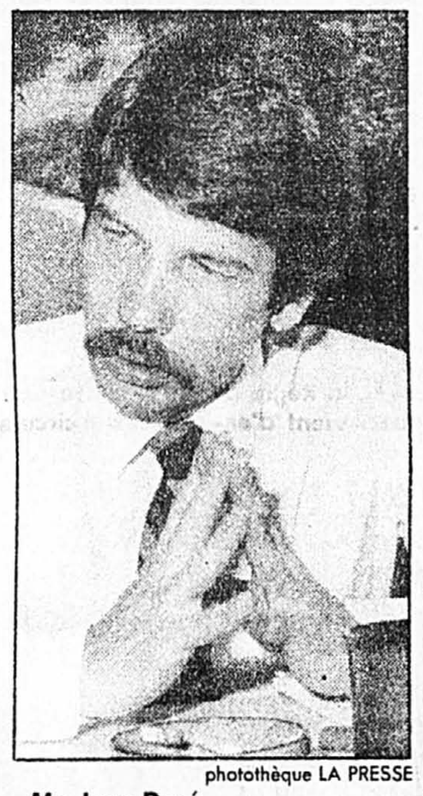
LE RCM RÉCLAME UNE ENQUÊTE

Doré s'interroge sur les $127,000 au beau-frère d'Yvon Lamarre

■ Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) demande à la Commission municipale du Québec d'instituer une enquête sur l'octroi d'une subvention de $127 800 par la Ville de Montréal au beau-frère de M. Yvon Lamarre, le président du comité exécutif.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans une conférence de presse tenue à bord d'un autobus de la Commission de transport de la CUM, le candidat à la mairie du RCM, Jean Doré, a déclaré que cette subvention avait été accordée, le 16 décembre 1981, pour la démolition et la reconstruction de deux immeubles situés au 1529 et au 1531 de l'avenue Docteur-Penfield. Le RCM a expliqué qu'il avait décidé de réunir les journalistes dans un autobus loué, en stationnement face aux adresses susmentionnées, parce qu'il avait été impossible de trouver un local dans les environs et qu'on ne voulait pas tenir la conférence à l'extérieur.



photothèque LA PRESSE

Me Jean Doré

Les immeubles dont parle le RCM ont été convertis en condominums de luxe.

Selon l'enquête menée par les candidats du RCM du secteur, ces immeubles sont la propriété de 102 852 Canada, une société formée en 1981 par le groupe Mayclerc, Desco et René Lépine. La gestion de ces immeubles a été assurée par la firme d'architectes Lemay, Leclerc. M. Georges-E. Lemay, qui est membre de cette firme, est également président de Mayclerc.

L'enquête du RCM a démontré que M. Lemay est l'époux de Denise Lamarre, soeur du président du comité exécutif de Montréal.

D'après le règlement municipal 3293, les subventions à la démolition-construction ne peuvent être accordées qu'aux propriétaires d'immeubles résidentiels dont le bâtiment principal est jugé impropre à l'habitation par le directeur du Service de la restauration des logements. « Or, dans le cas présent, affirme Me Doré, il n'y a pas de rapport du genre au dossier, tel qu'on le trouve aux Archives muncipales.

Après avoir étudié le règlement 3293, le RCM demande à la Commission municipale de faire enquête sur quatre points : les immeubles en question étaient-ils impropres à l'habitation?; comment se fait-il qu'il n'y ait aucun rapport du Service de la restauration des logements à ce sujet?; comment se fait-il que la subvention ait été accordée sans qu'un tel rapport soit soumis; et, enfin, le montant de la subvention a-t-il été calculé conformément aux exigence du règlement 3293?.

« Nous sommes conscients du caractère délicat du dossier, affirme Me Doré. Une administration municipale ne peut pas se permettre de laisser ainsi planer de doute sur ses décisions. Lorsque Montréal verse une subvention au beau-frère de M. Yvon Lamarre, son intégrité doit être au-dessus de tout soupçon. Pour cette raiosn, Montréal doit expliquer pourquoi la subvention a été versée. »

Le candidat du RCM à la mairie a précisé que l'intention de son parti n'est pas d'accuser, mais de faire état des circonstances troublantes. « Nous demandons à la Ville de collaborer avec la Commission municipale et de faire connaitre aux Montréalais ce qui, à son avis, justifie cette subvention », conclut Jean Doré.

SELON DRAPEAU

Ça prend plus que des intentions de vote

■ Même si pour le moment le Parti civique du maire Jean Drapeau a le vent dans les voiles et la confiance du public dans les intentions de vote, « ce ne sont pas des intentions de vote qui vont nous élire le soir du 14 novembre; ce sont les votes » a lancé M. Jean Drapeau hier soir lors d'une assemblée électorale dans le quartier Octave-Crémazie (27).

MADELEINE BERTHAULT

Précisant que les bénévoles devaient faire plus qu'un rappel par téléphone le jour du vote, le maire Drapeau leur a suggéré d'aller sonner aux portes, d'insister auprès des gens et de les emmener voter en voiture, puis de les ramener chez eux.

M. Drapeau et M. Yvon Lamarre, président du conseil exécutif poursuivaient leur tournée qui les mène dans plusieurs quartiers de la ville. Le maire de Montréal a souligné qu'il en visiterait d'autres encore. Mais hier soir, on était dans un quartier un peu plus « chaud » qu'ailleurs puisque le principal adversaire de la candidate du Parti civique, Mme Nicole Gagnon-Larocque, est le candidat du RCM Claude Grégoire, co-listier du candidat du RCM à la mairie, Jean Doré.

Par ailleurs, interrogé sur les allégations du RCM quant à l'octroi par la ville d'une subvention de $127,800 à son beau-frère, pour la démolition-reconstruction de deux immeubles, M. Yvon Lamarre a déclaré qu'il n'a rien à voir dans ce dossier et que les journalistes qui le désirent peuvent aller vérifier et étudier le dossier dès ce matin à l'Hôtel de ville.

Le RCM estime avoir pris le GAM de vitesse

■ Le candidat du RCM à la mairie, Jean Doré, a déclaré en fin d'après-midi, hier, que le sondage SORECOM démontre une nette progression du Rassemblement des citoyens de Montréal et une perte de vitesse pour le Groupe d'action municipale (GAM).

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Ce sondage a été fait alors que M. Vignola était en pleine campagne de publicité et que la nôtre n'avait pas encore commencé. Il ne représente qu'un portrait de la campagne au 13 octobre. Si on se rapporte à un sondage effectué le 15 septembre, le GAM était à 33 p. cent et nous, à 5 p. cent. Le GAM a baissé et le RCM a monté depuis », explique Me Doré.

Il a ajouté que les chiffres rendus publics hier correspondaient à ceux d'un sondage maison réalisé par son parti durant la même période.

« J'affirme que nous sommes deuxième aujourd'hui et que le Parti civique sent la soupe chaude. Au début de la campagne, MM. Drapeau et Lamarre ont affirmé qu'ils ne feraient pas campagne dans les districts. Et ce soir (hier), par hasard, M. Drapeau est justement dans le district 27 où je suis candidat. »

Boucherville : une vive lutte à la mairie, qui prend des allures plutôt folkloriques

■ La population de Boucherville désire-t-elle que l'administration municipale coupe dans ses dépenses et dans ses projets ou est-elle satisfaite des réalisationsdu conseil sortant au cours des quatre dernières années? C'est la question que sont invités à se poser les électeurs qui voteront le 7 novembre.

GERMAIN TARDIF

Le maire sortant et chef du Parti municipal, M. Jean-Guy Parent, fait l'éloge de son administration en énumérant tout ce qui s'est fait sous son règne dans divers domaines, comme les travaux publics, le développement socio-culturel, les services, l'amélioration des quartiers, l'environnement, etc. Tout ceci, précise-t-il, sans que les taxes ne se soient accrues de plus de 10 p. cent au cours de ces quatre années.

Son programme : continuer dans le même sens.

Son adversaire, M. Guy Dubois, leader du Parti civique et ex-conseiller qui avait été élu comme membre de l'équipe Parent, en 1978, et dont il s'est détaché par la suite, soutient que les dépenses ont presque doublé sous le régime Parent, pour passer de $9,184,378 en 1978 à $17,218,430 en 1982, ce qui, selon lui, est faramineux, même en tenant compte de l'inflation.

« Nous sommes loin, dit-il, du slogan électoral de 1978 de vivre selon nos moyens. M. Parent a repris un à un les projets grandioses et coûteux de l'administration Julien, qu'il avait combattus, lutte qui lui avait valu la victoire. »

C'est une campagne électorale vigoureuse que mènent les deux adversaires, campagne qui comporte tous les éléments traditionnels, voire folkloriques, y compris recours judiciaire et défi de tenir une assemblée contradictoire.

photothèque LA PRESSE

Le maire sortant Jean-Guy Parent

Poursuite

Le maire Parent a pour sa part intenté une poursuite de $80,000 en libelle diffamatoire contre M. Dubois, relativement à des accusations de conflit d'intérêt que ce dernier aurait portées contre lui.

Elles ont trait à la vente de la compagnie Visbec, dont M. Parent était président, à la compagnie Ro-Na vers la même période où le propriétaire d'un magasin Ro-Na de Boucherville a fait l'acquisition d'un centre commercial en difficulté, La Seigneurie, que la municipalité, selon M. Dubois, aurait pu acquérir à bon prix pour ses propres besoins. M. Parent affirme qu'il n'a jamais été question pour la municipalité d'acheter le centre, et que la transaction Visbec est une affaire privée.

Katy LeRougetel, candidate à la mairie

■ Une jeune femme de 24 ans, Katy LeRougetel, congédiée par la société Pratt & Whitney, sera candidate à la mairie de Montréal sous la bannière de la Ligue ouvrière révolutionnaire et du Comité de la jeunesse révolutionnaire.

Katy LeRougetel est l'une des trois femmes congédiées par Pratt & Whitney lors des incidents qui ont éclaté à cette compagnie, récemment. La cause est actuellement devant la Commission des droits de la personne.

La candidate à la mairie travaille actuellement pour la compagnie Rolls Royce; elle est membre de l'Association internationale des machinistes. Elle a centré sa campagne sur les thèmes de la défense des femmes et des travailleurs, et du maintien de la loi 101 dans son intégralité.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 2 Max.: 15
QUELQUES BANCS DE NUAGES, ENSOLEILLE
DEMAIN: BEAU

La Quotidienne

Tirage d'hier	Numéro-boni
6430	259451

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	13	Ensoleillé
Outaouais	2	15	Ensoleillé
Laurentides	3	13	Ensoleillé
Cantons de l'Est	2	16	Ensoleillé
Mauricie	0	13	Ensoleillé
Québec	2	15	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	0	11	Ensoleillé
Rimouski	0	12	Ensoleillé
Gaspésie	0	10	Ensoleillé
Baie-Comeau	-2	9	Ensoleillé
Sept-Iles	-4	9	Ensoleillé

Canada

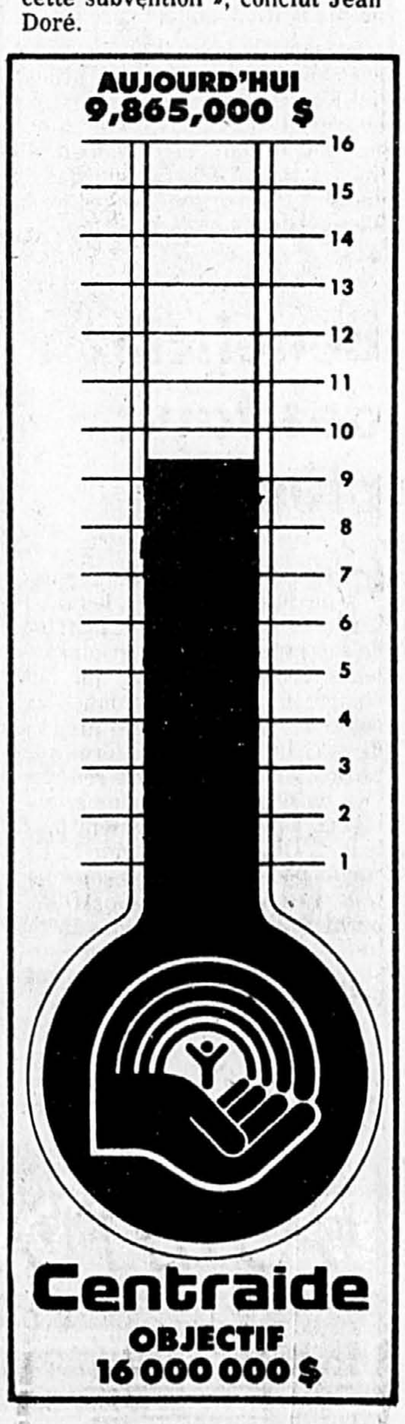
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	11	
Edmonton	-4	10	
Regina	0	13	
Winnipeg	6	14	
Toronto	5	15	
Fredericton	-4	13	
Halifax	-1	11	
Charlottetown	-1	11	
Saint-Jean	3	8	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	9	Nlle-Orléans	6	22
Buffalo	1	12	Pittsburgh	-1	11
Chicago	1	17	San Franscisco	13	18
Miami	18	26	Washington	7	12
New York	8	9	Dallas	6	21

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	13	Madrid	2	19
Athènes	15	24	Moscou	8	10
Acapulco	24	29	Mexico	10	22
Berlin	2	9	Oslo	2	4
Bruxelles	3	11	Paris	6	12
Buenos Aires	8	23	Rome	12	16
Copenhague	9	12	Séoul	8	18
Genève	8	12	Stockholm	6	9
Hong Kong	22	22	Tokyo	10	19
Le Caire	17	29	Trinidad	25	32
Lisbonne	10	21	Vienne	13	18
Londres	12	16			



Une collision fait trois morts

Une violente collision entre une voiture et une camionnette a fait trois morts et autant de blessés graves, lundi soir, sur la route 15, à la hauteur de Candiac. La perte du contrôle de son véhicule par l'un des conducteurs serait à l'origine de la tragédie.

L'un des véhicules aurait quitté la voie rapide et heurté de plein fouet le second qui venait en sens inverse. Les victimes sont Pierre Girard, 29 ans, Gilles Jutras, 23 ans, et J. Gonzales, 42 ans.

Quant aux trois blessés, ils reposaient toujours, hier, dans un état jugé grave à l'Hôtel-Dieu de Montréal et à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park.

Assailli par des étudiants

Un policier qui s'est rendu dans un appartement du 2045 rue Aylmerst, à Notre-Dame-de-Grâces, à la suite d'un appel, a été assailli par quatre étudiants de l'Université Concordia. Il a néanmoins réussi à lancer un appel d'aide à ses confrères qui sont intervenus et ont arrêté les quatre individus. On ignorait, hier soir, le motif de l'assaut.

Pannes de courant

Le centre-ville de Montréal a été plongé dans l'obscurité, hier soir, vers 19 H 15, à la suite d'une perte de ligne à haute tension à la centrale principale de la rue Mills. La cause de cette perte est inconnue et l'électricité est revenue vers 19 H 45. Par ailleurs, les montréalais demeurant dans le quadrilatère Mont-Royal, Dandurand, Des Ecores et Iberville, ont eux aussi été privés d'électricité entre 19 H 15 et 19 H 40. La cause de cette panne était également inconnue hier soir.

Oui, vous pouvez téléphoner

Les spécialistes de Bell Canada ont achevé, hier, les travaux de réfection qui ont permis de redonner les services du téléphone à près de 200 000 abonnés de la Rive Sud.

Depuis 17h, lundi, tous ces usagers ont été à toutes fins utiles limités à faire des appels locaux. Le bris de six câbles souterrains survenu au cours de travaux destinés à la construction du gazoduc serait à l'origine de ces problèmes téléphoniques.

Bénéficiez des taux plus bas

Etant donné que depuis quelques semaines, les taux d'intérêt sont à la baisse, l'Office de la protection des consommateurs conseille à ceux qui ont contracté un prêt personnel au cours des deux dernières années de vérifier le taux d'intérêt sur ce prêt et, au besoin, de renégocier un nouveau prêt plus avantageux avec l'établissement prêteur. L'Office rappelle que la loi sur la protection du consommateur contient des dispositions permettant aux clients des institutions financières de rembourser, sans pénalité et en tout temps, leur prêt personnel.

Cependant, le consommateur doit faire lui-même cette démarche en vue de bénéficier d'un taux d'intérêt moins élevé.

ON CRAINT LA GRÈVE À SAINT-CHARLES BORROMÉE

Claude Brunet demande une injonction

Le Comité provincial des malades du Québec qui regroupe, entre autres, ceux du Centre hospitalier Saint-Charles Borromée, boulevard Dorchester, et son président, M, Claude Brunet, vont se présenter devant le juge Charles Gonthier, de la cour supérieure, ce matin, pour réclamer une ordonnance d'injonction provisoire qui, si elle était accordée, empêcherait la tenue, dans cette institution, d'un référendum prévu pour jeudi, afin de décider de l'opportunité de déclencher une grève dans tout le secteur public, en protestation de la présente politique salariale du gouvernement,

Représentée par l'étude La-Haye, Langevin , Ferrari et Filteau, le comité provincial soutient que la seule façon d'empêcher cette grève qui sera illégale, de l'aveu même du syndicat en cause, c'est d'interdire le référendum, puisque , par la suite, les employés seront eux-mêmes à la merci des décisions d'un organisme qu'ils ne sont pas en état de contrôler.

Les malades de Saint-Charles Borromée, paraplégiques dans bien des cas, et incapables de surbvenir à leurs propres besoins de toilette et d'alimentation, pourraient évidemment être touchés plus que les malades des autres hôpitaux par cet arrêt de travail appréhendé.

Le requérant Brunet souligne qu'il est lui-même fortement handicapé, qu'il doit être couché constamment sur une table roulante motorisée, et qu'il ne peut safisfaire aucun de ses besoins les plus élémentaires sans l'aide d'un ou plusieurs des employés qui sont appelés à se prononcer sur l'opportunité de déclencher la grève au moment jugé propice par le groupe pansyndical qui veut recourir à ce moyen pour infléchir la décision du gouvernement.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La police de Laval, de concert avec la Régie de l'assurance automobile du Québec, vient d'entreprendre une vérification rigoureuse des 217 taxis qui circulent à Laval.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Laval fait l'examen mécanique des taxis

Après les autobus d'écoliers, c'est maintenant le tour des 217 taxis qui desservent Laval à subir l'inspection des mécaniciens de la Régie de l'assurance-automobile du Québec. L'opération, qui est une première au Québec, fait partie d'un programme de prévention des accidents mis sur pied par la police de Laval.

ANDRE CEDILOT

L'opération, qui a débuté le 13 octobre, devrait se terminer vendredi. L'Association des taxis COOP de Laval appuie cette initiative de la police. Au rythme moyen de trois à l'heure, les véhicules se présentent dans un garage municipal, boulevard des Laurentides, à Vimont, où une équipe d'inspection formée d'un policier et de deux mécaniciens les passent à la loupe.

On examine à peu près tout, de l'état de la carosserie et de la mécanique jusqu'aux systèmes de conduite et d'échappement. «S'il le faut, nous enlevons une roue pour vérifier la condition des freins», souligne l'inspecteur Henri Turcotte, de la RAAQ. Toutes les anomalies sont fichées et signalées au propriétaire. Une fois les réparations effectuées, une vignette est apposée dans le pare-brise du héhicule.

Des 95 voitures-taxis qui avaient fait l'objet de vérifications, au milieu de la semaine dernière, les deux tiers environ répondaient aux exigences des inspecteurs. L'un des deux seuls véhicules qui nécessitaient des réparations d'envergure a déjà été retiré de la circulation. «Les véhicules sont généralement en très bonne condition puisque la majorité des chauffeurs sont propriétaires de leur auto-taxi», a expliqué le sergent Claude Lefebvre, de la section de la circulation à la police de Laval.

Deux membres seulement de la COOP disposent de flottes de quinze et de treize véhicules; les autres en comptent deux ou trois au maximum. En tout, 217 taxis, dont deux indépendants, sillonnent les rues de Laval.

Cette décision de procéder à la vérification systématique des taxis fait suite au succès obtenu au cours des cinq dernières années dans une opération semblable touchant les autobus scolaires. Les données compilées par la police de Laval indiquent que les transporteurs d'écoliers se préoccupent davantage de la condition de leurs véhicules. D'une année à l'autre, on constate moins de défectuosités.

SELON L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Aucune raison pour retarder l'acheminement du gaz naturel

Dans une déclaration recueillie hier par la Presse canadienne, l'Office national de l'énergie se dit satisfaite des correctifs apportés au cours des derniers mois par la société Trans Québec & Maritimes à son gazoduc allant jusqu'à Trois-Rivières.

L'organisme ne voit actuellement aucune raison de retarder l'acheminement du gaz naturel jusqu'à la capitale de la Mauricie.

L'organisme national de surveillance admet que « de graves problèmes au niveau des soudures étaient apparus dès les premiers jours de la reprise des travaux en février et qu'un niveau élevé de réparations et de rejets des soudures avait été enregistré ».

Toutefois, précise l'Office national de l'énergie, la surveillance et le contrôle des travaux ont été accrus dans le secteur problématique de Boisbriand à Terrebonne et « selon des informations préliminaires qui doivent être confirmées d'ici deux semaines, les normes de sécurité de l'Office ont été respectées ».

Par ailleurs, l'Ordre des ingénieurs suit cette affaire au jour le jour. Hier, un des ingénieurs qui a travaillé sur le chantier a été interviewé et l'Ordre étudie de nouveaux documents qui lui ont été communiqués.



Guy Pinard

Quand on veut discipliner le hasard

Devant les gros lots mirobolants qu'offre Loto-Québec à certains tirages des jeux *6/36* et *6/49*, il est bien évident que les parieurs invétérés cherchent par tous les moyens à trouver la formule magique pour choisir les bons numéros à chaque tirage. Ils veulent donc systématiquement défier la loi des grands nombres, autrement dit, discipliner le hasard.

Vous aurez deviné qu'on ne manque pas d'imagination dans la recherche de la formule-miracle susceptible de faciliter le choix des six numéros pour l'un ou l'autre des deux jeux. M. Richard Camirand, porte-parole de Loto-Québec, vous propose une liste pas nécessairement exhaustive des moyens pris par les gagnants au fil des années pour choisir leurs numéros.

- Au pif... le hasard fait souvent si bien les choses...
- Utilisation d'un boulier miniature.
- Traçage d'un dessin sur la fiche de sélection, qui épousera une forme géométrique (exemple, carré ou losange) ou alphabétique (la première lettre, H, L, etc. de son nom ou de celui de son épouse, etc.).
- Recours aux enfants (un enfant, ou deux qui choisissent à tour de rôle, etc.).
- Recours à l'astrologue ou à la cartomancienne (formule utilisée beaucoup plus souvent qu'on ne serait porté à le croire, selon Loto-Québec).
- Recours à une formule « personnelle » basée sur les statistiques établies à partir du nombre de fois où tel ou tel numéro est ou n'est pas sorti.
- Tirage simulé à l'aide de 36 (ou 49) bouts de papier placés dans un chapeau.
- Recours aux rêves pour ceux qui persistent à croire que les rêves deviendront des réalités.
- Utilisation des chiffres qui composent une date d'anniversaire de naissance, de mariage, de divorce (eh oui!), de vacances, etc.
- Utilisation des chiffres qui forment l'âge, un numéro de téléphone, un numéro d'assurance-maladie, de permis de conduire, d'immatriculation, etc.
- Numéro présumément chanceux compris dans un héritage laissé par un être cher. Ainsi, un gagnant a parié six numéros inscrits sur un bâton de « popsicle » trouvé parmi les effets personnels d'un être cher décédé.
- Enfin, les numéros fétichistes, comme les dates importantes de la vie ou de la carrière d'une idole, par exemple Elvis Presley.

Certains parmi vous ont probablement imaginé leur propre formule magique. Si elle vous a permis jadis de gagner, vous préférerez sans doute la garder pour vous. Dans le cas contraire, inutile de la transmettre puisqu'elle n'est pas gagnante...

Quant à la saga du numéro 34, elle continue. Vous aurez en effet noté qu'il était encore au rendez-vous au jeu *6/36* puisqu'il est sorti au tirage pour les *mise-tôt*.

Le départ de Lucien Saulnier

En demandant au gouvernement de le remplacer à la présidence de la Régie des installations olympiques à partir du 1er novembre, M. Lucien Saulnier en aura surpris plus d'un, même au sein de la régie.

Nommé à ce poste il y a tout juste deux ans en remplacement de M. Robert Nelson en pleine période de crise à la régie, M. Saulnier aura réussi à remettre de l'ordre dans la boîte même si tout n'a pas été facile, M. Saulnier ayant dû réduire son personnel comme beaucoup de chefs d'entreprises.

Lors d'une brève conversation téléphonique, M. Saulnier a assuré qu'il quittait son poste uniquement à cause de raisons de santé, et qu'il avait grandement besoin de repos. Sa décision a été communiquée au gouvernement au cours de l'été, assure-t-il.

Les responsabilités de président de la régie incomberont désormais à M. Jean Deschamps, ci-devant délégué du Québec en Belgique. M. Deschamps devient ainsi, après MM. Claude Rouleau, Nelson et Saulnier, le quatrième président de la RIO en un peu moins de sept ans d'existence (la régie a été créée le 21 novembre 1975).

Architecture et agrumes

L'organisme « *Sauvons Montréal* » vient de lancer l'opération « *Architecture et agrumes* » par laquelle elle entend tâter le pouls des Montréalais afin de connaître les prix « *Orange* » et « *Citron* ». Tout en reconnaissant que les candidats seront sans doute plus nombreux pour le prix « *Citron* » que pour le prix « *Orange* », l'organisme vous invite à soumettre des candidatures, avec photo si possible, avant le 7 novembre.

Les critères retenus sont les suivants : degré zéro de l'insertion, intégration rationelle de manière à respecter l'homogénéité du milieu, contraste recherché, choix du dérisoire et du précaire pour se faire accepter, invisibilité par rapport à l'environnement et analogie au milieu. Et on aurait sans doute pu ajouter la «kétainerie»...

Rappel aux propriétaires de taxis

Les détenteurs d'un permis de taxi sur le territoire de la ligue A-11 sont priés de se rappeler que l'importante assemblée générale de relance aura lieu dimanche, à 13 h., à l'hôtel Reine-Elizabeth. Les participants seront invités à régulariser la situation financière de la ligue et à adopter tant les règlements généraux que trois règlements particuliers.

L'avis de convocation est accompagné de plus de 100 pages d'une abondante documentation préparée d'une façon concise et très claire par le comité « *Taxi 82 - A.11* ». On sait que ce comité présidé par M. Jean Pelletier avait été formé dans le sillage de la Loi 48, adoptée par le gouvernement du Québec en juin dernier afin de remettre de l'ordre dans l'industrie du taxi. L'affaire paraît donc sur la bonne voie.

Saisie de matériel porno impliquant des enfants

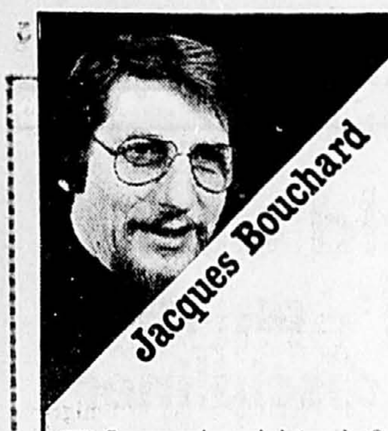
ALYMER (PC) — La Sûreté municipale d'Aylmer détient présentement un individu, Pierre Hieu Dovan accusé de fabrication de matériel pornographique impliquant des enfants.

La Sûreté municipale a procédé à l'arrestation de Hie Dovan dans la nuit de samedi dernier à Aylmer et a saisi un important «arsenal de matériel pornographique».

Le prévenu fait face à quatre chefs d'accusation, attentat à la pudeur, grossière indécence, fabrication de matériel pornographique et contribution à la délinquance et devra comparaître en cour municipale à une date ultérieure.

Hieu Dovan, âgé de 44 ans, est professeur de mathématique dans une polyvalente de Hull.

POINT DE MIRE SUR LES VOYAGES
le premier novembre 1982
ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ACTA
à lire dans la presse



Lévesque rencontrera Rhéaume

Le premier ministre du Québec, **René Lévesque**, a décidé de rencontrer le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et porte-parole des Mouvements nationaux du Québec (MNQ), **Gilles Rhéaume**, afin de discuter avec lui du dossier des Fêtes nationales.

C'est ce qu'a confirmé, hier à LA PRESSE, le président de cet organisme, tout en soulignant que la date de cette rencontre n'avait cependant pas été fixée.

M. Rhéaume a réaffirmé que les différentes SSJB ainsi que les MNQ sont prêts à reprendre l'organisation des Fêtes nationales du 24 juin. On a d'ailleurs discuté de cette question, le week-end dernier, à Montréal, lors d'une réunion des responsables des différentes organisations.

Car il faut se rappeler qu'avant l'arrivée du PQ au pouvoir alors que le gouvernement décidait de confier l'organisation des Fêtes à un comité organisateur, les SSJB avaient une expérience de plus de 100 ans dans ce domaine. Et les Fêtes ne coûtaientt pas un centime à l'Etat. En 1981, à la suite d'un gâchis administratif incroyable, elles avaient coûté plus de $5 millions incluant un déficit d'opération de $1 million.

Au cours d'un entretien avec La Presse, **Gilles Rhéaume** a déclaré qu'il était prêt à tout faire pour que la fête des Québécois redevienne un événement de fierté et non de tiraillement comme ce fut malheureusement le cas depuis quelques années.

M. Rhéaume lors de sa rencontre avec le premier ministre se propose de lui présenter un certain nombre de dossiers, dans le but d'apporter des changements à l'événement dont l'organisation avait été confiée l'année dernière à la Société des festivals populaires, organisme dirigé par **Andrew Savage**. Il entend également répondre aux attaques formulées l'année dernière par l'ancien ministre des Loisirs, de la chasse et de la pêche, **Lucien Lessard** à l'endroit des SSJB.

Au moment où LA PRESSE faisait état, dans une série d'articles, des anomalies entourant l'administration de la Fête de 1981, et alors que certaines personnes suggéraient que le tout retourne finalement aux SSJB, Lucien Lessard avait déclaré, en substance, que ces dernières n'étaient pas à l'abri d'accusations semblables à celles dont le Comité organisateur présidé alors par **Claude Himbeault** était la cible.

Et pour justifier son refus de remettre l'organisation des Fêtes du 24 juin entre les mains des SSJB et des MNQ, l'ineffable député de Saguenay avait affirmé que ces organisations étaient trop partisanes, c'est-à-dire trop nationalistes pour que le gouvernement songe à leur remettre cette responsabilité...

Travail à la maison

Une résolution en provenance des 17 comtés péquistes de la région de Montréal-Centre et qui sera débattue lors du Conseil national du week-end prochain, propose que le gouvernement favorise le travail à la maison, afin d'utiliser au maximum les derniers développements en «bureautique et en télématique».

C'est le président de cette région, **André Boulerice**, à qui l'on prête l'intention de se présenter dans le comté de Saint-Jacques en vue de remplacer le député démissionnaire, **Claude Charron**, qui guidera les discussions sur ce sujet. Cette formule aurait pour effet de réduire considérablement différents coûts, dont le transport, la location de locaux, etc. Elle est étudiée depuis des années par la compagnie Bell Canada à son laboratoire d'Ottawa.

La résolution péquiste soutient qu'il faut «trouver une solution au problème de la baisse de la natalité qui aujourd'hui atteint le niveau de la cote d'alerte».

«Au rythme actuel de la natalité, ajoute-t-on, dans 30 années seulement le vieillissement de notre population aura irrémédiablement creusé le déficit actuariel des fonds de pensions qui ne seront plus en mesure de répondre à leurs obligations. Sans gains de productivité, l'effondrement même de notre société est à craindre...»

C'est sûrement une vérité de La Palice, mais rien ne prouve encore que le travail à domicile, et sur écran, motive les couples à faire l'amour plus souvent qu'auparavant, ni ne les incitent à ne plus utiliser les moyens de contraception.

Léger à Ottawa?

Le promoteur de la création d'une aile fédérale du Parti québécois, l'ex-ministre **Marcel Léger**, a-t-il l'intention d'aller vivre dans la capitale nationale, Ottawa, si son rêve se réalise?

C'est là une question que l'on peut se poser. Le député de Lafontaine vient en effet de mettre en vente sa magnifique résidence située dans la municipalité d'Anjou.

Comme M. Léger a déjà annoncé son intention de quitter la politique provinciale pour poursuivre sa carrière sur la scène fédérale et comme il se voit déjà chef national de l'aile fédérale, il pourrait envisager qu'il serait plus utile pour lui de vivre près du Parlement. Mais il y a toujours la possibilité aussi qu'il choissise d'avoir pignon sur rue dans la ville de Hull, de l'autre côté de l'Outaouais... Avec Marcel Léger on peut toujours s'attendre à des gestes spectaculaires...

$1,5 million pour fermer le dossier de la Fête de 81

QUÉBEC — Le gouvernement a mis une somme de $1.5 million à la disposition d'une maison de comptables dans le cadre, explique-t-il, de la fermeture du dossier de la Fête nationale 1981.

La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés de Montréal, a en effet reçu mandat

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

d'agir à titre d'agent payeur et de liquidateur pour l'ensemble des régions et du comité organisateur de la Fête de l'an passé, qui s'était soldée entre autres par de lourds déficits.

La firme paiera les dépenses et les dettes après avoir ajouté l'intérêt sur les avances bancaires et s'être assurée qu'elles sont justifiées. La somme comprend également les frais de liquidation, versés à RCMP et Associés, ainsi qu'un montant pour les imprévus, toujours possibles.

Le cabinet du nouveau ministre responsable du dossier, Guy Chevrette, souligne qu'il s'agit d'un engagement de payer jusqu'à concurrence de $1.5 million et que le solde final pourrait être inférieur.

L'attachée de presse du ministre, Mireille Lafleur, explique également qu'on ne connaîtra le montant exact du déficit encourru lors de la Fête nationale de 1981 qu'au moment où l'opération de liquidation sera complétée.

Parizeau: il n'y a pas d'entente avec Ottawa pour une loterie olympique

Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a démenti hier les propos tenus, vendredi dernier, par le ministre fédéral de la Santé et des Sports, le sénateur Raymond Perrealt, selon lesquels le lancement de Hockey Sélect par Loto-Québec constituait une tentative délibérée de nuire au financement des Jeux olympiques d'hiver de Calgary, en 1988.

Rappelant l'entente survenue en 1979 où le gouvernement fédéral s'engageait à se retirer du champ des loteries en contrepartie d'un montant de $24 millions, le ministre a réitéré son invitation aux autres provinces à se joindre au Québec pour former une loterie pan-canadienne du type Hockey Sélect, dont un pourcentage des revenus bruts, identique à celui versé aux Jeux de Montréal, pourrait être remis au comité organisateur albertain.

Mais cette proposition, dit-il, est conditionnelle à l'acceptation par le gouvernement fédéral d'un amendement au code criminel canadien par lequel les provinces obtiendraient entière juridiction sur toute forme de jeux de hasard sur leur territoire d'une part, et au retrait du gouvernement fédéral, une fois pour toutes, du champ des loteries et des jeux de hasard, d'autre part.

Pour sa part, le président de Loto-Québec, Jean-Marc Lafaille, a déclaré hier qu'il faudra peut-être attendre jusqu'à cinq ans avant de connaître la décision finale des tribunaux sur la tentative d'Ottawa de bloquer Hockey Sélect.

Selon lui, le cas est complexe et comporte des aspects constitutionnels qui seront probablement soumis, en dernière instance, à la Cour suprême du Canada.

Lundi, la Cour supérieure du Québec a rejeté une demande d'injonction de la part d'Ottawa pour interdire temporairement la loterie Hockey Sélect. Le gouvernement fédéral prétendait que cette loterie violait le code criminel alors qu'il procède actuellement à une révision de la loi afin de pouvoir lancer lui-même une loterie semblable.

TRANSPORT DU SEL DES ÎLES

Les Madelinots ont peur pour la lagune

QUÉBEC — Aux îles de la Madeleine, on s'inquiète des dangers de pollution que représente chaque arrivée du Saunière, ce vraquier de 24 000 tonnes servant au transport du sel, dont le service a été officiellement inauguré par le Premier ministre Lévesque la semaine dernière.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

«Faites bien attention de ne pas polluer notre lagune!», a lancé, l'autre jour, le doigt menaçant, Pol Chantraine au président de la Soquem, la société d'État exploitant la mine de sel des îles.

La réponse de Paul Bourassa, 55 ans et pdg de Soquem depuis cinq ans, est venue en deux temps: d'abord, il a fait un «bras d'honneur» ou, si vous préférez, ce geste qu'affectionne tout particulièrement le Premier ministre Trudeau quand il se fait lancer des tomates dans l'Ouest canadien. Ensuite, afin de s'assurer d'avoir été bien compris, il ajoutera, excédé: «Retournez-toi en donc en Belgique!»

Pol Chantraine est d'origine belge, mais il vit au Canada depuis plus de vingt ans et il est installé aux îles depuis 1969. M. Bourassa, on l'aura deviné, n'aime pas la contestation.

Pourtant, le danger de pollution de la lagune est réel; il est, en tout cas, pris très au sérieux par les experts du gouvernement fédéral, ainsi que par la députée-ministre des îles, Mme Denise Leblanc-Bantey.

Le problème est donc le suivant: Le bateau part des îles de la Madeleine chargé de milliers de tonnes de sel d'épandage pour les routes, il décharge sa cargaison à Montréal, à Québec ou dans un port de la côte est des États-Unis et, avant de reprendre la haute mer, il doit remplir ses cales d'eau. Une eau qu'il pompe dans les ports, donc une eau contaminée.

Lorsqu'il arrive aux îles, évidemment, il n'a plus besoin de ce poids pour tenir en équilibre sur la mer puisqu'il sera chargé de sel, alors il déverse ses eaux usées. Une opération qu'on appelle le débalastage. C'est environ 10 000 tonnes d'eaux polluées dans une lagune réputée pour être le meilleur bassin pour la reproduction du homard et du hareng.

«Pour nous, il est évident qu'il y a un risque de problème grave à long terme. Aussi avons-nous la ferme intention d'appliquer dans toute sa rigueur la loi interdisant de verser des substances nocives dans l'habitat de la faune aquatique», dit Stephen Brook, du gouvernement fédéral.

Jusqu'à maintenant, Sonamar, la compagnie (à 25% p. cent gouvernementale) qui opère le transport du sel des îles avec le Saunière a respecté la consigne; une première fois, le Saunière a changé ses eaux à la hauteur de Sydney, et, une deuxième fois, il l'a fait à onze milles au large des îles. Cependant, la rumeur veut, aux îles, que la prochaine fois, on ne se gênera pas. On a compris làbas que le président de Soquem, Paul Bourassa, est plutôt allergique aux revendications des écologistes; on lui prête même une déclaration à l'effet qu'il ne dépensera plus une «cenne» dans l'environnement, que cette question a déjà coûté assez cher.

Un certain nombre de Madelinots, maires de municipalité en tête, ne voudraient pas indisposer le pdg d'une société qui crée 125 emplois permanents en ce temps de crise et en ce territoire traditionnellement frappé par le chômage.

«Mais, la pêche, c'est 60% de l'économie chez nous, c'est pas bien loin de 4 000 emplois directe ou indirecte; et le homard et le hareng, c'est le nerf de la guerre pour les pêcheurs, alors pas question de risquer de voir la lagune se détériorer». Selon les experts du gouvernement fédéral, pour éviter le débalastage des eaux contaminées dans la lagune, il en coûterait trois millions en quinze ans à la Sonamar, au coût approximatif de 25 cents la tonne, une tonne de sel se vend 35$ une fois livrée à Québec, une quinzaine de dollars allant aux frais de transports.

«Il y a, en fait deux solutions, explique Stephen Peck, chef de la division Sciences et vie océanique à Pêche et Océans Canada; une première consiste à faire arrêter le bateau durant environ huit heures, quelque part dans le Golfe, pour changer l'eau. C'est coûteux, et techniquement pas très facile puisque le navire devient alors très instable. Nous préconisons plutôt la deuxième solution, le «flushing». Il s'agit d'un pompage en route, qui ne coûte que le prix du carburant pour faire fonctionner les pompes, soit environ 150 gallons de diesel.»

Plus que 4 jours

Rabais sensationnels sur moquette au velours peluche et envers coussiné...acheté sans tarder!

En vigueur du 27 octobre au 30 octobre ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Économisez 10$ m²
'Rosette' au velours peluche Saxony

20,99$ m² Ord. 30,99 $

a- Cette moquette de qualité au fini Saxony rehaussera le décor de votre maison. Velours nylon 36 oz Anso·IV très résistant, traité contre la saleté, la poussière et la charpie — il n'absorbe pas les liquides. A poser partout dans la maison, même dans les escaliers. 6 couleurs. 3.66 m (12') large. 37R 013 140.
Économisez 12 $ m2 Moquette 'Esterlee'. Non illustrée. Moquette au velours nylon 40 oz Monsento. Traitée Scotchgard' pour résister aux taches. En 14 coloris mode. 3.66 m (12') large.
37R 013 020. Ord. 37,99 $..... **25,99 $** m2

Économisez 4$ m²
'Karachi', moquette à envers coussiné

10,99$ m² Ord. 14,99 $

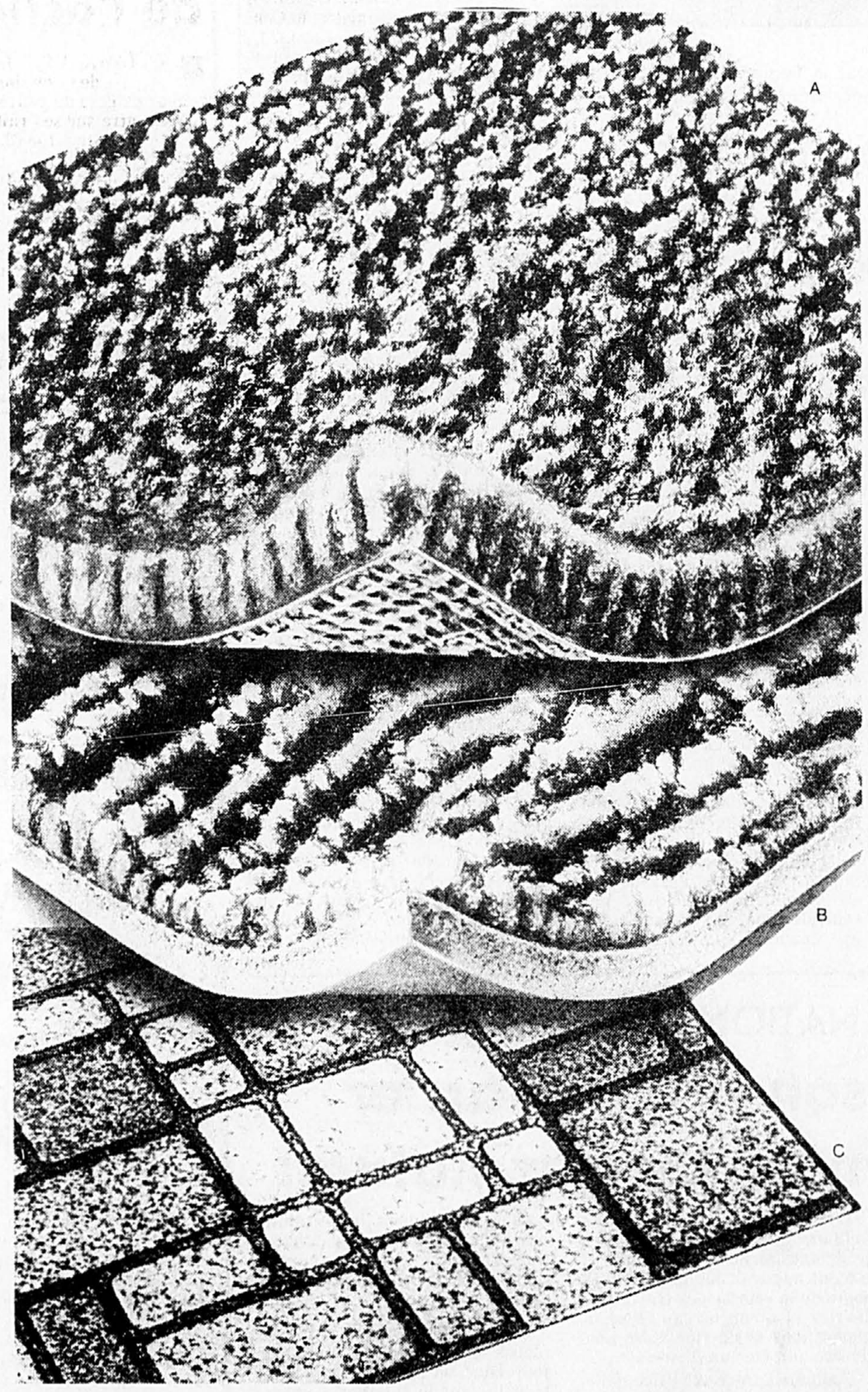
b- Moquette au velours 100% nylon bouclé en relief. Très décoratif dans toute pièce! Faites la pose vous-même, c'est facile et vous n'avez pas besoin de sous-tapis puisque l'envers est coussiné mousse 25 oz. Traitée Scotchgard' pour résister à la saleté et à la statique. Choix de 3 teintes. 3.66 m (12') large. 37R 018 650.
Économisez 5 $m2 Moquette 'Silverthorne'. Non illustrée. Notre meilleur envers coussiné en uréthane. Velours 100% nylon traitée Scotchgard'. En 6 coloris. 3.66 (12') large.
37R 018 100. Ord. 18,99 $..... **13,99 $** m2

Rabais 20%
Lustreflor, recouvrement de sol en vinyle sans cirage

15,99$ m² Ord. 19,99 $

c- Recouvrement de sol en vinyle coussiné facile à poser. Couche d'usure épaisse pour résister aux égratignures et aux taches. L'envers spécial de ce revêtement permet la pose sur la plupart des surfaces. Choix de 18 motifs et couleurs. 3.66 m (12') large. 37R 089 251.
'New Generation' recouvrement de sol sans cirage. Une façon économique de redécorer une pièce. Envers coussiné pour chaleur et confort. 20 couleurs. 3.66 m (12') large. Non illustré.
37R 089 800. Ord. 28,99 $..... **19,99 $** m2

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
Rayon 37, couvre-planchers.



Les mentions 'Ord' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitee se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jerome**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitee
Utilisez notre service de commandes telephoniques 24 heures. Montréal **333-5811** St-Jérôme **432-1130** St-Jean **349-2611**

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

MÊME SI LE POURCENTAGE DU QUÉBEC DIMINUE

F-18 : retombées nettement supérieures à $3.2 milliards

■ OTTAWA — Loin d'être inférieures à ce qui a été promis en 1980, les retombées économiques totales de l'achat du nouvel avion de chasse F-18 par le gouvernement canadien dépasseront de beaucoup les prévisions de $3,2 milliards avancées en 1980.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE un porte-parole du bureau des retombées industrielles du ministère de l'Industrie et commerce, M. Alex Vessières, en précisant que les projections de $2,77 milliards avancées au cours des derniers jours dans les média portent sur les contrats signés ou assurés au 31 mars dernier et non sur les retombées totales prévues d'ici 1995.

Par exemple, a-t-il indiqué, l'estimé du 31 mars n'inclut pas le contrat de $37 millions qui a été passé en juin avec la compagnie Leigh Instruments d'Ottawa, pour les systèmes de cerveaux-commandes des armements et de contrôle des communications.

Ce qui veut dire qu'avec à peine 25 p. cent du temps prévu pour les retombées (18 mars 77 au 31 décembre 95), la compagnie McDonnell Douglas a déjà rempli 85 p. cent de ses promesses de retombées économiques.

Les fonctionnaires du bureau des retombées industrielles n'ont donc aucune crainte. Les engagements seront respectés, disent-ils. Ils se hasardent même à parler de retombées hypothétiques de huit ou neuf milliards de dollars d'ici la fin de 1995, si le F-18 se vend bien et que l'économie s'améliore.

Au 31 mars dernier, le Québec avait reçu ou était assuré d'obtenir des contrats totalisant $317 millions qui vont entrainer des retombées totales en terme de ventes, de $972 millions. Comme les promesses de 1980 faisaient état de retombées de $1,573 milliard, il ne fait aucun doute que la compagnie pourra tenir cet engagement d'ici 1995.

Par contre, même si cet objectif est atteint, il est de moins en moins assuré que le Québec obtiendra 48 p. cent des retombées totales du programme, comme on l'avait déclaré en 1980. L'Ontario, à qui on avait promis des retombées de $1,29 milliards, soit 40 p. cent du total, avait déjà obtenu au 31 mars, des contrats totalisant $904 millions qui vont donner des retombées de $1,546 milliards. Si la tendance actuelle se maintenait, cette province pourrait donc toucher entre 50 et 60 p. cent des retombées.

Les fonctionnaires du bureau des retombées économiques n'écartent pas cette possibilité. « Si une province fait mieux que l'autre, nous n'y pouvons rien à partir du moment où le Québec a reçu son $1,5 milliard », a expliqué M. Vessières.

Cette mise à jour des retombées industrielles du programme du F-18 est peut-être rassurante pour le pays, mais elle soulève des questions troublantes pour la députation québécoise à Ottawa. Lors du sauvetage de Chrysler et de Massey-Ferguson par Ottawa, les libéraux fédéraux du Québec avaient fait valoir que si le gouvernement central intervenait aussi directement pour sauver l'industrie de l'auto en Ontario, il devait aussi intervenir pour assurer au Québec une part prédominante dans l'industrie de l'aéronautique. Or, on se rend compte aujourd'hui que même si le Québec obtient les $1,5 milliard de retombées prévues, l'Ontario le devance de très loin même en ce domaine.

Pitfield quitte Trudeau

■ OTTAWA — Michael Pitfield, le plus haut mandarin de la scène politique fédérale et ami intime du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, a annoncé hier soir qu'il quittera le *Conseil privé* à la fin de l'année.

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe dans la capitale fédérale, où les observateurs ne manqueront pas de voir dans ce geste un signe avant-coureur du départ de M. Trudeau lui même de la politique.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Agé de 45 ans, M. Pitfield était greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet depuis 1975, exception faite de la courte période qui a suivi l'élection de M. Joe Clark, en 1979, pendant laquelle il a donné des cours à l'université Harvard aux Etats-Unis.

Le départ de M. Pitfield entraînera une série de nouvelles nominations dans la haute fonction publique, dont on connait déjà quelques éléments. C'est l'actuel sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Gordon Osbaldeston, qui succédera à M. Pitfield, et c'est le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Marcel Massé, qui deviendra le nouveau grand patron des Affaires extérieures.



Michael Pitfield — téléphoto CP

L'annonce du départ de M. Pitfield, signifie bien davantage qu'un simple remue-ménage au sein des hauts mandarins fédéraux.

La fin d'une époque

La vie de Pierre Elliott Trudeau et de Michael Pitfield a été tellement associée étroitement au cours des 20 dernières années, qu'il est difficile de ne pas voir la fin d'une époque dans cette décision.

Ils avaient au départ plusieurs points en commun. Tous deux *montréalais*, bilingues, de familles à l'aise, ils ont grandi dans le même genre d'environnement. M. Pitfield est arrivé à Ottawa après ses études de droit en 1959, où il a travaillé d'abord pour l'ancien ministre conservateur de la Justice, M. Davey Fulton. Quatre ans plus tard, alors qu'il était secrétaire de la Commission royale d'enquête sur la taxation, il embauchait deux jeunes avocats montréalais, Pierre Elliott Trudeau et Marc Lalonde... On connait la suite: élu à la tête du Parti libéral en 1968, M. Trudeau a nommé M. Pitfield au poste de greffier-adjoint au Conseil privé sous Gordon Robertson. En 1973, il l'a nommé sous-ministre à Consommation et corporation, pour finalement lui confier la responsabilité du poste de greffier du Conseil privé.

Les deux hommes ont toujours eu des relations d'amitié. Alors qu'ils étaient encore célibataires, à la fin des années 70, ils prenaient souvent leurs vacances ensemble. M. Pitfield aurait eu une influence considérable sur le premier ministre. Avant même sa venue en politique, c'est lui qui l'aurait sensibilisé aux dangers du séparatisme au Québec, et qui l'aurait convaincu de la nécessité d'amener des francophones à Ottawa.

La nouvelle de son départ a provoqué une foule d'appels téléphoniques hier à son bureau, à un point tel qu'il a finalement décidé de convoquer une conférence de presse.

Il a expliqué tout simplement qu'il n'avait pas prévu rester plus de deux ans à son poste après le retour au pouvoir de M. Trudeau en 1980, et qu'il jugeait que la période actuelle était la plus appropriée. Il a fait valoir qu'il cédera la place à une nouvelle équipe, mais il a évité toute spéculation sur les intentions du premier ministre. Il a dit ignorer ses projets immédiats, mais il a signalé avoir eu plusieurs offres des secteurs privés et publics.

Osbaldeston et Massé

La succession de Michael Pitfield au Conseil privé sera donc assurée par M. Gordon Osbaldeston, un haut fonctionnaire qui a peu fait parler de lui avant son arrivée à la tête des Affaires extérieures, mais dont on dit qu'il jouit du respect du premier ministre.

Mais c'est l'arrivée de M. Marcel Massé à la tête des Affaires extérieures, qui succitera le plus de réactions à Ottawa. M. Massé n'est pas associé aux libéraux.

Originaire de Montréal, il a reçu une formation en droit et il est passé ensuite dans de nombreuses universités reconnues dont Harvard. Il a travaillé au Conseil privé sous les libéraux au début des années 60, et il a occupé ensuite des responsabilités importantes sous le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick. De retour à Ottawa, il a été secrétaire-adjoint au cabinet pour les relations fédérales-provinciales. Lors de l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1979, M. Joe Clark lui a confié le poste de Michael Pitfield. Après le retour au pouvoir des libéraux, M. Trudeau a rappelé M. Pitfield, mais il a confié la direction de l'Agence canadienne de développement internationale à M. Massé, qui connaissait bien ce domaine, ayant travaillé en Afrique pendant sa jeunesse, et ayant oeuvré au sein de la Banque mondiale à Washington. Son accession à la tête des Affaires extérieures contitue une promotion importante: il garde encore un oeil sur l'ACDI, tout en obtenant des responsabilités plus grandes.

DISCOURS DE LALONDE

Priorité à la création d'emplois

■ OTTAWA — Trouver des fonds supplémentaires pour des programmes de création d'emplois, tout en gardant le déficit gouvernemental dans des limites acceptables. C'est le problème qui confronte le cabinet fédéral depuis deux mois et dont le ministre des Finances, Marc Lalonde, tentera aujourd'hui de livrer la solution.

Le dernier budget d'Ottawa avait pour but de redonner confiance aux investisseurs. Mais avec un taux de chômage supérieur à 12 p. cent, la priorité du gouvernement est de trouver du travail pour les Canadiens.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Il y a deux semaines, le premier ministre a affirmé: « Nous cherchons des fonds pour des programmes de création d'emplois et nous avons déjà une bonne idée des endroits où il y aura des coupures ».

Le budget de juin dernier annonçait $200 millions de plus aux programmes d'emploi direct et $300 millions pour le développement économique. Il faut s'attendre à ce que M. Lalonde augmente ces affectations.

Ottawa se disait prêt aussi à augmenter la subvention de $7 500 offerte pour le Régime de construction de logements locatifs. Ce qui sera fait vraisemblablement. Ce programme devait initialement créer 54 000 emplois.

Le programme de travail partagé est un grand succès. Déjà, le plafond de $190 millions pour 1982 est atteint. Pour 1983, Ottawa prévoit dépenser $150 millions. Mais le programme se termine le 27 mai prochain, date limite à laquelle les entreprises pourront présenter des demandes. Un fonctionnaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration a laissé entendre hier que le programme de travail partagé serait prolongé. La décision serait annoncée la semaine prochaine.

Dans son dernier rapport annuel, le Conseil économique du Canada a recommandé au gouvernement de stimuler modérément l'économie en injectant une somme additionnelle de $2 milliards. Ces fonds n'auraient pas, selon le Conseil, de conséquences trop fâcheuses sur le déficit budgétaire.

Le ministre des Finances a déjà indiqué que le déficit serait plus élevé que prévu. Il est de $20 milliards actuellement. Le Conseil économique prévoit qu'il oscillera entre $23 et $24 milliards.

Pour trouver les fonds additionnels aux programmes de création d'emplois, le ministre Lalonde sera tenté de hausser les contributions hebdomadaires des employés et des employeurs à la caisse de l'assurance-chômage pour le premier janvier prochain.

Les cotisations des travailleurs sont présentement de $2.31 pour chaque $100 gagné et le ministre de l'Emploi, Llyod Axworthy, a souvent indiqué récemment qu'une hausse des contributions était envisagée.

Le dernier budget prévoyait qu'avec un taux de chômage de 10 p. cent le déficit de la caisse de l'assurance-chômage serait de $2,2 milliards. Comme le niveau des sans-emploi dépasse 12 p. cent, le déficit de la caisse sera plus élevé encore. Ottawa pourrait bien annoncer une augmentation des cotisations hebdomadaires.

Un autre secteur où le fédéral pourrait couper, selon la rumeur, est le programme d'isolation thermique des maisons.

Les Canadiens « veulent de l'action », dit Clark

■ OTTAWA (PC) - Les Canadiens «veulent de l'action» et dès la reprise de la session aujourd'hui aux Communes le Parti conservateur exigera du gouvernement des mesures concrètes susceptibles de remettre sur ses rails l'économie défaillante du pays, a affirmé hier le chef tory, Joe Clark.

A l'issue du caucus de trois jours tenu par son parti, M. Clark a annoncé que les siens réclameraient un débat d'urgence sur la grève qui paralyse depuis une semaine le port de Vancouver, mettant en sérieuse difficulté l'économie de l'Ouest canadien.

Après 12 semaines d'interruption, les Communes reprennent ajourd'hui leurs travaux avec une déclaration du ministre des Finances, M. Lalonde.



ENCAN ENCAN ENCAN
COLLECTION D'ANTIQUITÉS
argent - lampes Tiffany - jade - horloge grand-père - porcelaine - ivoire - ensemble de salle à dîner et chambre à coucher - tableaux - bureau - tapis - bijoux et centaines d'objets intéressants et décoratifs.
La plupart vendus sans minimum ou réserve
Ne manquez pas cet encan commençant
mercredi et jeudi à 19h30
samedi à 13h00
Admission libre catalogue 5,00$ ch.
INDUSTRIES EMPIRE INC.
à notre salle d'encan
737-5343 5500, rue Paré à l'ouest de Décarie 737-8653
ENCAN ENCAN ENCAN

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX
BOTTES COCKTAIL par White Cross

Fait de corfam, noir, brun, gris garni de lézard, ce modèle vous apportera confort et raffinement.
B-D
$89.95
CHARGEX VISA
Chèques personnels acceptés. Très grand choix de sacs à main pour coordonner.
PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Le coût des idées de M. Broadbent

M. Edward Broadbent s'est prévalu à l'antenne de Radio-Canada de son droit de réplique aux allocutions du premier ministre. Le chef du NDP a été sobre, bref et concret. Le contraste était frappant. Il a même poussé un peu loin le souci de la concision, s'abstenant de reprendre en français les rares critiques envers M. Trudeau qu'il a réservées à son auditoire anglophone. Précaution ou délicatesse? Les Québécois, en tout cas, n'en demandaient pas tant.

Le leader néo-démocrate estimait avec raison que la population, après avoir entendu le triptyque plutôt compassé de la semaine précédente, avait conquis le droit d'entendre des propositions destinées à protéger le pays contre un dur hiver.

M. Broadbent a donc suggéré une sorte de plan d'urgence tendant à combattre le chômage. Non pas des travaux d'hiver coûteux et trop éphémères. Mais un programme de construction d'habitations et divers projets immédiatement créateurs d'emplois, comme le reboisement des forêts, la modernisation de l'industrie de la pêche et l'amélioration du système de transport. Par nature, aucune de ces idées n'est contraire à l'esprit et aux objectifs des programmes fédéraux déjà en vigueur. Le gouvernement pourrait les adopter sans problème.

La vraie question, c'est l'évidence, porte sur le financement. Le chef du NPD le sait et indique des moyens précis. À ce chapitre, hélas, la médecine de M. Broadbent résiste mal aux critères du réalisme. En effet, pour réunir $2,2 milliards et faire les frais de son entreprise de création d'emplois, il se tourne vers ceux qui, dit-il, ne font pas leur juste part. On pense aux grandes fortunes et aux sociétés les plus riches. Erreur. Le chef néo-démocrate, lui, a choisi tous les contribuables qui gagnent plus de $40,000 par année. À ceux-là, il impose une surtaxe de 5%. Ils versent déjà au fisc près de 40% de leur revenu imposable. Mais ce n'est pas suffisant pour M. Broadbent. Comment les Canadiens pourront-ils alors acquérir les habitations que veut faire construire en série le chef du NPD? Où puiseront-ils les dollars nécessaires pour investir dans les «secteurs clés» de notre économie, comme les y invite M. Broadbent?

Celui-ci envisage de récupérer les fonds additionnels en coupant de moitié les subventions aux compagnies de pétrole qui s'engagent dans l'exploration. Singulière suggestion quand on sait, comme devrait le savoir l'homme politique, que l'exploration pétrolière a diminué sensiblement et qu'elle diminuera davantage si l'Etat réduit encore son assistance.

M. Broadbent devient plus convaincant quand il déplore à juste titre l'absence d'une stratégie industrielle au Canada, l'insuffisance de planification et, surtout, d'une concertation entre le gouvernement, les milieux d'affaires et les syndicats. On peut le déplorer en effet mais la vérité oblige à dire que la société et le système ne se prêtent pas à une concertation semblable à celle que des régimes sociaux-démocrates ont réussi à mettre en place, souvent avec difficultés, comme on le constate aujourd'hui dans la France du président Mitterrand.

Rendons justice à M. Broadbent et au NPD: ils recherchent des solutions à la crise actuelle mais ne s'entendent plus sur les moyens. Entre l'orthodoxie social-démocrate (accroître le déficit pour créer des emplois et cesser une guerre dévastatrice contre l'inflation) et le pragmatisme de M. Broadbent (qui veut limiter le déficit et adhère à la croisade du 6 et 5%), beaucoup de militants ne s'y reconnaissent plus. C'est un problème propre au NPD, toujours tiraillé entre le dogmatisme et l'empirisme, la rigueur des principes et l'opportunisme indispensable à la conquête du pouvoir.

Michel ROY

Concordance entre Québec et Ottawa

Le congrès des universitaires arabes nord-américains, tenu à Montréal les 22, 23 et 24 octobre, n'est pas passé inaperçu, ne serait-ce que par l'opposition bruyante qu'il a suscitée de la part de partisans d'Israël qui jugeaient intolérable la présence à ces assises de M. Fathi Arafat, frère du leader de l'OLP. À un moment, les manifestations au centre Sheraton ont failli prendre une tournure nettement déplaisante. Le bon sens a prévalu en temps utile.

Les organisations juives auraient souhaité que M. de Bané, ministre fédéral, et M. Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales et vice-premier ministre du Québec, s'abstiennent de participer au congrès et d'y prendre la parole. Exigences inadmissibles que les deux ministres ont rejetées à bon droit. Céder aux pressions, en l'occurrence, aurait équivalu à subordonner les décisions des gouvernements d'Ottawa et de Québec aux volontés d'une minorité. Au reste, les organisations juives s'expriment librement dans notre pays, ont accès à tous les moyens de communication, tiennent congrès et réunions quand elles veulent, où elles veulent, invitant qui leur plaît. Cette règle est bonne. Elle doit être maintenue. Mais elle vaut pour tous.

La présence à une même tribune de ministres venant d'Ottawa et de Québec ressemble à une incongruité au milieu de la chronique des querelles interminables entre les deux gouvernements, au sujet de la place de chacun dans les assemblées internationales. MM. Morin et de Bané ont réussi à ne pas se contredire, l'un et l'autre pensant que la création d'un État palestinien ne relève pas de l'aberration et le disant tout haut. Touchante union des coeurs et des esprits! D'aucuns voudront voir dans cet accord circonstanciel la preuve d'une conspiration contre Israël. Il ne faut pourtant pas confondre concordance des vues et conspiration.

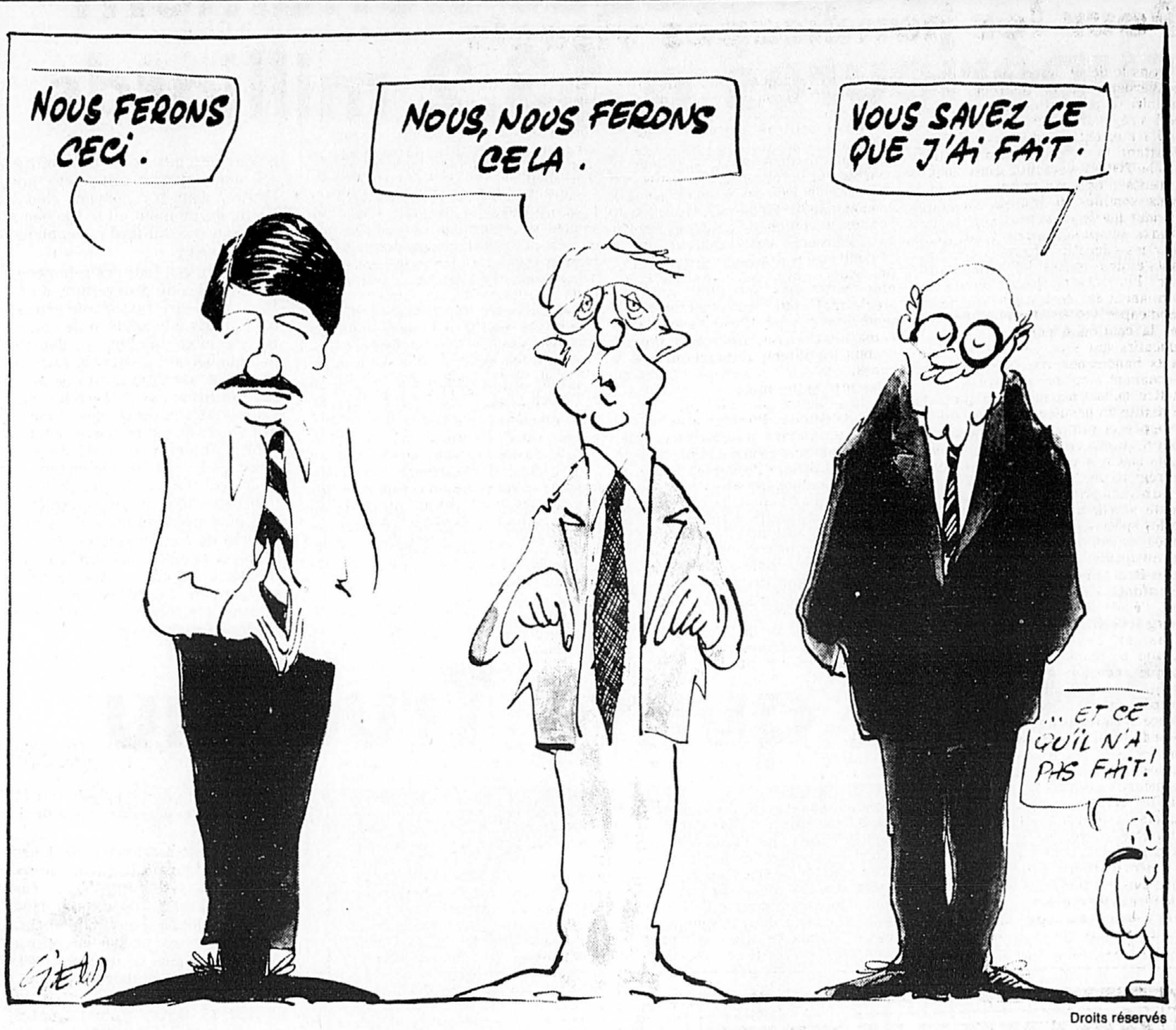
M. de Bané a répondu correctement aux questions touchant sa présence aux assises. Se peut-il que, les choses étant ce qu'elles sont, le gouvernement auquel il appartient ait jugé indispensable la caution qu'allait apporter, sur un terrain glissant, la présence d'un ministre prestigieux du Québec? Cela se pourrait. Mais il est déjà assez difficile d'accorder les pensées, sans qu'on aille faire le compte de toutes les arrière-pensées... Ni M. Morin ni M. de Bané n'entretiennent l'illusion que la paix au Moyen-Orient dépend entièrement d'eux-mêmes ou de leur gouvernement respectif.

Les statistiques ne donnent pas le nombre exact des Arabes francophones au Québec. Les évaluations les plus réalistes proposent un chiffre proche de 50,000. Le congrès tenu à Montréal a conduit à la création d'un «chapitre» nouveau de l'Association des universitaires arabes nord-américains, dont le siège principal est aux États-Unis.

Le congrès, à ce qu'on sache, n'a pas donné lieu à une déclaration de guerre. Ce qui est connu des conclusions de la rencontre semble, au contraire, favoriser nettement les initiatives politiques susceptibles de ramener la paix et de garantir la stabilité du Liban, voire de toute la région.

Il est souhaité universellement que le monde arabe et l'OLP, notamment, reconnaissent le droit d'Israël à l'existence et à des frontières sûres; que M. Begin et son gouvernement renoncent à leur penchant pour des solutions militaires, dont on devrait savoir maintenant qu'elles sont de fausses solutions. Cela aussi relève de la concordance. Et non de la conspiration.

Guy CORMIER



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Une fuite nocturne qui gâte la confiance

En désignant un enquêteur spécial du ministère du Travail, pour examiner les circonstances du déménagement nocturne du siège social de la Fédération des sociétés d'entraide, le gouvernement n'apporte pas encore une solution complète au problème posé. Certes, l'enquêteur spécial, M. Alfred Croisetière, spécialiste à l'emploi du ministère du Travail (et ancien député unioniste, comme son supérieur, le ministre Raynald Fréchette), aura pleine compétence pour examiner si l'employeur, en conformité avec l'article 59 du Code du travail, a maintenu des conditions de travail identiques, pendant que le syndicat des employés du siège social était en instance d'accréditation.

• • •

Il importe de vérifier, en d'autres termes, si le déménagement n'est pas un lock-out déguisé. En braquant le projecteur sur cette question, le gouvernement Lévesque s'efforce sans doute de remonter à ce qui pourrait être la véritable source du brusque déménagement caché. L'enquête devrait nous révéler si tel est le cas. Mais l'incroyable décision, dont seuls six membres du conseil d'administration (le septième étant à l'extérieur du pays), avaient été prévenus, contient aussi des implications économiques et sociales. Le gouvernement Lévesque avait non seulement favorisé par législation la mise en oeuvre du plan de relance du président du mouvement, M. Justin Dugal, mais octroyé une aide financière de $90 millions, l'hiver dernier. Quand une entreprise est aussi fortement tributaire de la contribution de l'ensemble des payeurs de taxes, on peut trouver inconvenant qu'elle prenne une décision capitale dans le secret des bureaux feutrés et place toute la communauté devant le fait accompli.

Au moment où le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, veut recommander l'abolition du ministère des Institutions financières et des Coopératives pour le remplacer par un inspecteur général (sans doute pour des raisons de contrôle plus serré), les responsabilités administratives du gouvernement du Québec dans cette affaire ne cessent pas, pour autant, d'être en relief. Toujours, lorsque les pratiques du mouvement d'entraide étaient contestées, le puissant lobby des caisses d'entraide, Jacques Gagnon en tête, jouant la corde nationaliste et celle de l'«entrepreneurship», se mettait en frais de convaincre les autorités politiques de laisser les caisses d'entraide poursuivre leur croissance effrénée. Lors de la crise, bien sûr, le ministre Parizeau a protégé l'intérêt public (surtout celui des déposants), en facilitant le sauvetage et la relance des caisses d'entraide. Mais on s'étonne de son flegme, devant la récente décision de la Fédération des sociétés d'entraide, entreprise qu'il a pour mission de surveiller.

M. Parizeau affirme que le véritable baromètre est le sérieux financier des sociétés d'entraide, plutôt que la manière dont la Fédération opère. Soit, mais, pour l'ensemble de la province, la direction de la Fédération des caisses d'entraide vient de se comporter de manière grotesque. «Il fallait être opérationnels dès ce matin», soutenait M. Justin Dugal lundi. Or, comment le siège social, déménagé à Québec, pouvait-il être «opérationnel» dès le lundi, alors que ses 56 employés d'Alma, à 300 kilomètres plus loin, avaient été prévenus le vendredi, sans que la Fédération ait offert de faciliter leur déménagement? Venus en autobus de leur propre initiative (sur le conseil de leurs avocats), les employés se sont d'abord heurtés à l'inorganisation des lieux, avant de pouvoir s'entretenir avec M. Justin Dugal. Bref, les malheureux employés nageaient en pleine absurdité.

L'opportunité du déménagement est sans doute discutable. En transférant son siège social à Québec, la Fédération des sociétés d'entraide se retrouve chez elle, puisque le complexe de la Place Jacques-Cartier (où elle loge maintenant), appartient à l'une de ses filiales, la Société immobilière 7000 Inc. Des rapports d'experts avaient recommandé un rapprochement du siège social vers les grands centres de décision, ultimement Montréal. Une pareille mesure aurait dû cependant être justifiée à l'encontre d'un des objectifs fondamentaux de l'entraide, soit la régionalisation. De toute manière, il aurait fallu consulter la communauté d'Alma et du Lac Saint-Jean et, à défaut d'obtenir son adhésion, du moins l'informer de la décision à l'intérieur de délais raisonnables. Des notables locaux prétendent aujourd'hui que M. Dugal leur aurait assuré que le transfert n'était pas envisagé avant six mois.

• • •

En déménageant ainsi abruptement, la nuit, la Fédération des sociétés d'entraide s'est évité à moyenne échéance un débat ardu. Mais, à court terme, le mouvement a sérieusement dévalué son image, se donnant littéralement l'allure d'une opération «fly by night», qui disparaît avec son équipement et ses machines dès que la situation se corse. Cela ressemble à de l'irresponsabilité. Mais, sur le fond du problème, l'enquête de M. Alfred Croisetière pourra nous fournir un éclairage plus précis.

POINT DE VUE

Pour une garderie gratuite

Il y a quelques années à peine, le groupement SOS Garderies, identifié parmi les groupes populaires de la métropole comme radical de gauche, prônait un réseau gratuit de garderies. Traités de marginaux extrémistes, les militants de SOS Garderies passaient pour irréalistes. Lors de la récente conférence

HUGUETTE O'NEIL

nationale sur les garderies tenue à Winnipeg, la quasi-unanimité s'est faite autour d'une proposition invitant les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux à élaborer progressivement des programmes de garde de jour accessibles à tous au même titre que l'école. Ce qui semblait abusif est devenu nécessaire.

Il est fort possible que les programmes de services de garde de jour au Canada soient ceux où l'on retrouve le plus clairement imprimé le modèle des inégalités régionales. En gros, on peut dire que les garderies existantes sont fréquentées par deux classes de parents: les riches et les pauvres. Les couples à revenu moyen ont recours à grand-maman, la voisine ou tante Dédé qui garde une demi-douzaine d'enfants dans son sous-sol. En principe, le gouvernement fédéral partage moitié-moitié avec les provinces et les municipalités des subventions de garde pour les enfants dans le besoin.

Pour les autres, des accommodements administratifs divers et variés sont appliqués. Ceci donne lieu à des tours de passe-passe qui créent des situations défavorables aux uns et favorables aux autres. À Terre-Neuve, les fonds fédéraux ne sont pas versés au budget des garderies. On ne sait trop par quel subterfuge comptable on peut arriver à détourner ces crédits. Par ailleurs en Alberta, on a puisé à même le «Heritage Fund» des subventions qui servent à augmenter le nombre de places disponibles. Le Nouveau-Brunswick tire de la patte dans le développement d'un réseau. Ils en sont encore à établir des programmes de maternelle et de prématernelle dans les écoles. Le Québec aurait eu des données intéressantes à communiquer à la conférence de Winnipeg si les services de traduction avaient été adéquats. L'Ontario, la délégation la mieux préparée, n'y va pas par quatre chemins. Elle a demandé et obtenu qu'un comité provisoire composé de deux représentantes de chacune des provinces du Canada jette les bases d'un projet de loi fédéral sur la garde de jour.

Le Conseil canadien de développement social a reçu le mandat de réunir d'ici six mois ce comité. Celui-ci devra préparer un projet de loi sur les services de garde qui comprendrait des normes standardisées et des règlements relatifs à la santé, la sécurité et la nutrition des enfants, la formation du personnel, l'administration, les ratios, les programmes de développement et la représentation des parents au sein des conseils d'administration des garderies, sans oublier l'élément le plus important: la contribution financière du gouvernement du Canada.

La mise au point de ce projet de loi et son adoption éventuelle suscitent des interrogations quant aux pouvoirs que le gouvernement fédéral pourrait être tenté de s'approprier en échange d'une participation accrue au financement des garderies. Présentement, les fonds versés par le CAP (Canada Assistance Plan) ne couvrent que les enfants dans le besoin. Les provinces ont la juridiction des services de garde. Si les services de garde devenaient accessibles à tous, mais sans mesures obligatoires, les provinces et les municipalités conserveraient-elles la même compétence, les mêmes responsabilités?

La tendance à retirer des budgets du bien-être social les services de garde en expansion pourrait amener les ministères de l'Éducation à prendre la relève.

Pour les handicapés visuels

Dans le débat actuel sur le projet gouvernemental de restructuration scolaire on parle principalement des écoles régulières et des services éducatifs aux enfants dits «normaux». Pourtant, la restructuration scolaire touche TOUS les enfants. Ainsi, nous, parents d'enfants handicapés visuels, sommes en droit de nous demander quelle influence les changements proposés auront sur les services éducatifs offerts à nos enfants et nous tenons, ici, à vous rappeler l'urgence de donner un statut permanent aux écoles spéciales pour handicapés visuels. En plus d'assurer la continuité dans les services éducatifs qui sont donnés aux enfants handicapés visuels, un statut permanent à ces écoles devrait permettre qu'une pédagogie adaptée à la réalité du handicap visuel soit développée et pratiquée sur une base collective et que des services itinérants soient accessibles pour toutes les régions du Québec.

Au niveau primaire et secondaire il existe atuellement au Québec deux écoles spéciales pour enfants handicapés visuels (aveugles complets ou demi-voyants): l'école Nazareth et Louis-Braille de Longueuil accueille les enfants des régions ouest du Québec, l'école St-Charles de Charlesbourg accueille ceux et celles des régions est. Ces deux écoles n'ont aucune permanence assurée et, à chaque année, leur mandat est réévalué selon la clientèle scolaire handicapée visuelle. Comme autre ressource scolaire pour les enfants du secondaire, il y a la polyvalente de Charlesbourg qui accueille dans des classes spéciales des adolescent-e-s handicapé-e-s visuel-le-s des régions est. Un certain nombre d'écoles à travers la province intègrent dans leurs classes, régulières ou spéciales, des enfants demi-voyants. Selon nos informations, il n'y a qu'une élève aveugle complète qui fréquente le réseau du régulier.

Il y a donc beaucoup d'enfants handicapés visuels qui ne peuvent fréquenter l'école de leur quartier faute de services adéquats. Plusieurs de ces enfants vivent en centre d'accueil ou en famille d'accueil. D'autres utilisent un service de transport scolaire. Les problèmes que ces situations de vie soulèvent sont indentifiés et connus des autorités. Entre autres, au Sommet socio-économique sur l'intégration des personnes handicapées de décembre 1981, l'ensembe des organismes de promotion des droits des personnes handicapées avait sensibilisé les décideurs. Ceux-ci ont alors prêté oreille, mais cette oreille attentive n'a semble-t-il pas pu donner suite aux demandes des associations qui représentent les parents d'enfants handicapés.

Encore, cette année, ces parents ont dû se battre pour avoir des services adéquats. Par exemple, de nombreux parents d'enfants handicapés visuels ne connaissaient pas à l'avance l'horaire de l'autobus scolaire. Des enfants se sont vu donner un horaire où ils-elles avaient à passer près de deux heures dans l'autobus pour un aller simple. Quatre heures de transport par jour, cinq jours par semaine, est-ce là une situation socialement acceptable? Pour la majorité cette situation s'est finalement améliorée, mais cela a été possible parce que des parents ont insisté auprès des autorités scolaires pour qu'il y ait changements d'horaires. Cela ne s'appelle pas un droit acquis! Combien de temps, de lobbying, de concertations faudra-t-il encore pour que les parents puissent compter sur une solution juste et permanente qui donne à leur enfant la possibilité d'arriver à l'école sans être déjà fatigué?

Les parents doivent constamment redoubler d'attention pour s'assurer que leur enfant, qui n'a souvent pas les habiletés valorisées socialement, découvrent les siennes propres et les explorent au maximum. Un autre exemple: le comité d'école de l'école St-Charles demande depuis plusieurs mois un service de cafétéria jumelé à celui de réadaptation. Ces services permettront aux enfants handicapés visuels de faire des apprentissages en motricité fine dans des conditions adéquates où un repas chaud leur sera servi. Ces apprentissages quotidiens sont essentiels à une intégration sociale.

Autre demande des parents d'enfants handicapés visuels et de l'ensemble des organismes de promotion qui n'a pu se concrétiser pour cette rentrée 1982: la stabilité du personnel. Encore une fois s'est confirmé toute la précarité des services éducatifs adaptés aux besoins des enfants handicapés visuels. La stabilité du personnel des écoles spécialisées, la régularité des visites d'un professeur itinérant et le support aux enseignant-e-s dans une classe régulière où un enfant handicapé visuel est intégré sont loin d'être acquis.

Dans notre société, la vue est le sens le plus utilisé et valorisé: près de 80% des informations nous viennent de nos yeux. Les services éducatifs aux personnes handicapées visuelles doivent donc être réfléchis et mis en place en fonction de cette réalité sociale. Dans ce sens, il nous paraît «curieux» que n'importe quel professeur en enfance inadaptée soit en mesure de s'improviser, suite à un «bumping» professeur d'une classe complète d'enfants handicapés visuels ou professeur itinérant-e spécialisé-e. Nous croyons que malgré toute la meilleure des volontés ces personnes ont besoin avant de commencer leur nouvelle pratique, d'une sensibilisation et d'une formation sur l'enseignement adapté pour les personnes handicapées visuelles. Si cela ne semble pas nécessaire aux yeux des autorités, nous sommes en mesure de nous demander jusqu'où l'enseignement est vraiment adapté à la réalité des enfants handicapé-e-s visuelle-s? Les personnes qui travaillent avec ces enfants doivent le choisir et bénéficier tout au long de leur pratique d'une formation et d'un suivi de formation adéquate. À ce sujet, il nous semble essentiel que la CEQ absente du Sommet socio-économique de décembre 1981 respecte enfin ses engagements publics et amorce un dialogue avec les organismes de promotion afin de regrouper nos forces pour que soient mises en place dans les conventions collectives, actuellement en négociation, des solutions équitables pour toutes et tous.

Les débats et les choix concernant l'école de demain ne doivent pas ignorer notre réalité et celle de tous les parents dont l'enfant n'entre pas dans la catégorie des enfants dits «normaux».

Nous, parents d'enfants handicapés visuels sommes d'ailleurs à nous demander si, en ce qui concerne les services à nos enfants, il ne s'agit pas de faire une première et essentielle **structuration** des services éducatifs aux personnes handicapées visuelles.

Yseult RABY, présidente
Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

À vous qui aimez les enfants

Mon nom était Justine. J'aurais eu un an le 19 août 1982. Je suis née avec une maladie congénitale qu'on appelle astrésie du foie ou obstruction des canaux du foie, maladie peu connue du public puisqu'à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, il peut s'en trouver que six à huit par an et de ce fait on ne peut consacrer les fonds nécessaires pour faire des recherches sur cette maladie, surtout en cette période de compression et coupures de dépenses.

A vous tous qui aimez les enfants, je vous demande de faire parvenir votre souscription — si minime soit-elle — soit à l'hôpital Ste-Justine, chemin de la Côte Ste-Catherine, soit au Montreal Children Hospital, rue Tupper à Montréal, ou à tout autre hôpital pour enfants de votre choix, afin qu'on puisse commencer à faire de sérieuses recherches sur cette maladie dont les victimes jusqu'ici n'ont une expérience de vie que de 12 à 24 mois, et ainsi peut-être un jour sauver la vie à d'autres enfants nés comme moi avec cette malformation. Moi, j'y ai souscrit ma courte vie, ne m'aideriez-vous pas à essayer d'en sauver d'autres? Ce serait la plus grande consolation à offrir à mes malheureux parents et aux autres qui ont déjà et qui perdront encore un bébé par cette maladie.



Je vous remercie à l'avance et prierai pour vous tous avec les autres petits anges du Paradis.

Justine DEGEN FLEURY
(par l'intermédiaire de sa grand'maman)

Le climat social à Baie-Comeau

Monsieur Roger Thériault
Baie-Comeau

Depuis quelques mois, nous nous faisons littéralement rabattre les oreilles avec le prétendu rétablissement du climat social dans notre région. On ne peut assister à une entrevue dans les médias électroniques sans que ce sujet revienne continuellement. Si quelqu'un veut se plaindre de la détérioration du climat social et la faire cesser, qu'il s'adresse à ceux qui en sont responsables et non à ceux qui sont les victimes.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont élu Maurice Boutin au Conseil de Ville de Hauterive et, par conséquent, acculé la ville de Hauterive à la faillite.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont élu les membres actuels de l'Exécutif régional du Parti québécois.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont supplié Lucien Lessard de procéder d'autorité dans le dossier fusion.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont demandé à son complice Maurice Boutin d'entreprendre des réunions secrètes avec différents ministres pour mieux dépouiller Baie-Comeau de ses biens légitimes.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont demandé aux médias régionaux de couvrir les actions irresponsables des tenants de la fusion forcée.

Ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui ont demandé à Roger Thériault de se faire le maître d'oeuvre des projets démoniaques de Lucien Lessard et de ses disciples.

Non Monsieur Thériault, ce ne sont pas les citoyens et citoyennes de Baie-Comeau qui sont responsables du climat social actuel.

Yvon GAUTHIER
Baie-Comeau

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

ÉQUIPEMENT MÉDICAL
LITS D'HÔPITAL
• électriques
• manuels 2 positions
• manuels 3 positions
CHAISE D'AISANCE SUR ROUES
• Idéal pour les personnes qui ne peuvent ou ne doivent monter les escaliers.
• N'abime pas les murs.
• Disponible pour l'extérieur.
ACTION
CHAISES ROULANTES TOUT GENRE
• régulières • ultra-légères • à bras détachables • d'amputé(e)s • à dossier inclinable • électriques • d'enfants • usagées
SIÈGE-ÉLÉVATEUR pour baignoire
• permet un bain complet
• rangement facile
• fonctionne sans électricité
VENTE ou LOCATION
À votre service depuis plus de 75 ans.
849-2407
4338 ST-DENIS MTL
HEURES D'AFFAIRES: lun. au ven. 9h00 à 17h30 sam. 9h00 à 15h00
Régent St-Pierre inc
C. MARTIN JR.
VISA MasterCard

30% DE RABAIS
OFFRE SPÉCIALE D'AUTOMNE
TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT
DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS
AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO
• FAITS SUR MESURE •
Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine
$499.95 CHACUN INSTALLÉ
RÉG. $700.00
GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 57 ANS «MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS»
Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix
Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.
N'attendez pas que la neige ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleurs caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.
NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS
Wm MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
ESTIMATION GRATUITE 382-6810
SOIR — FÊTES 737-1960
ANCIENNEMENT SUR CÔTE-DE-LIESSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTRÉAL
9162, BOUL. SAINT-LAURENT (ENTRE LEGENDRE ET CHABANEL)
AUSSI PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM
(• Application faite pour droit d'auteur)

SPEC R.E. Dumoulin TV INC.
ZENITH
GARANTIE 5 ans *
RABAIS INESPÉRÉ $200.00 **
*SUR TOUS NOS MODÈLES 20 po COULEUR
QUI DIT MIEUX?
+ESCOMPTE COMPTANT EMPORTEZ 4%
QUI DIT MIEUX
*3 ans Zenith + 2 ans Dumoulin (contre supplément)
** (APPLICABLE sur prix de DÉTAIL)
MÉTROPOLITAIN NORD MÉTRO ST-HUBERT MISTRAL JARRY SUD
NOUS SOMMES TOUT PRÈS
A 2 PAS DU METRO JARRY
A 2 RUES DU METROPOLITAIN
OUI! NOUS L'AVONS L'ORDINATEUR VIC-20
783, MISTRAL coin 8250 St-Hubert
388-4777 ou 388-4636

PROFITEZ DE NOS
SPÉCIAUX
pour vous équiper
MINOLTA
Le modèle X-700 avec objectif f-2
• Mode de fonctionnement programmé à exposition automatique
• Mode de fonctionnement programmé avec l'auto flash
• Mode de fonctionnement à priorité à l'ouverture du diaphragme en exposition automatique
• Commande à distance IR-1
• Dos multi fonctions
SPÉCIAL 339.95
Objectif MINOLTA
Vous recherchez une plus grande souplesse d'utilisation. Examinez les objectifs Minolta. Conçus et fabriqués par Minolta spécialement pour votre reflex mono-objectif Minolta.
Objectif 28 mm/f. 2.8 SPÉCIAL 119.95
Objectif Zoom 75-200 m f. 4.5 SPÉCIAL 299.95
MINOLTA
Vous pouvez maintenant recevoir gratuitement cette «veste action» exclusive Minolta avec l'achat d'un appareil de photo XG-1, X-700 ou XG-M.
MINOLTA
MODÈLE XG-1 avec objectif f. 2
• Réglage automatique continu de l'exposition
• Possibilité de réglage manuel complet
• Protection contre la surexposition
• Garantie Minolta: 2 ans sur le boîtier, 5 ans sur l'objectif
SPÉCIAL 229.95
Vous achetez votre premier 35 mm?
PHOTO A. LAPLANTE
vous offre un cours de 2 heures GRATUIT
À l'achat d'un appareil 35 mm, nous vous offrons un cours d'une durée de 2 heures portant sur les multiples possibilités de votre nouvel appareil.
(Choix de dates) Valeur de 25.00
PRODUITS Kodak EN VENTE ICI
CAROUSEL 4400 TÉLÉCOMMANDE COMPLÈTE
Fatigué de vous lever pour régler la netteté de l'image? Alors procurez-vous le nouveau projecteur CAROUSEL 4400. Le modèle le plus économique muni d'une télécommande complète comprenant mise au point et marche avant/arrière. Sans compter ses nombreux autres atouts:
• Lampe longue durée (70h)
• Éclairage plus uniforme
• Degré d'élévation accru
• Commutateur de lampe Hi-Lo.
• Lampe de service
• Panneau de commandes illuminé à boutons-poussoirs.
SPÉCIAL 239.95
PRODUITS Kodak EN VENTE ICI
AU POINT CAROUSEL 4600
Mettez au point la première diapo, puis le projecteur CAROUSEL 4600 fera la mise au point automatique de toutes les diapositives suivantes de même monture. Ce projecteur présente également de nombreux autres avantages:
• Lampe longue durée (70h)
• Éclairage plus uniforme
• Télécommande, marche avant, arrière
• Commutateur de lampe Hi-Lo
• Panneau de commandes illuminé
• Degré de contrôle accru
SPÉCIAL 279.95
PRODUITS Kodak EN VENTE ICI
ÉCRAN INTÉGRÉ CAROUSEL 5200
Pour visionner vos diapos dans l'intimité, le nouveau projecteur KODAK CAROUSEL 5200 est le choix logique avec son mini-écran Slide-Scan MD incorporé. Cet écran de 3¼ po² est intégré au projecteur et il suffit de tirer pour l'utiliser. Et ce n'est pas là le seul avantage qu'offre ce projecteur.
• Lampe longue durée (70h)
• Éclairage plus uniforme
• Mise au point automatique
• Télécommande, marche avant/arrière
• Degré d'élévation accru
SPÉCIAL 319.95
photo A. Laplante INC.
Photos passeport en cinq minutes
LES SPÉCIALISTES SYMPATHIQUES
242, boul. des Laurentides
Laval. Tél.: 669-0595
CHARGEX VISA MasterCharge

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 27 OCTOBRE 1982

La crise au Québec

LE SECTEUR PUBLIC

Seule industrie qui ne pollue pas et qui marche tout le temps

—4—

MONT-LAURIER — « On a l'évêché, le palais de justice, les bureaux du gouvernement, le centre de main-d'oeuvre, l'hôpital, les professeurs... tout du monde qui gagne $20 000, $25 000, $30 000 par année. Ça, c'est une industrie qui pollue pas et qui marche tout le temps! », fait valoir le maire Vianney Therrien.

En effet, s'il n'y avait pas de fonctionnaires à Mont-Laurier, les commerçants s'ennuieraient de leurs mères. C'est la même chose dans la plupart des petites villes du Québec. Les épiciers moins que les autres parce que les chômeurs et les assistés sociaux mangent, eux-aussi; mais les vendeurs d'autos, de meubles, de linge, de voyages...

« Qui est-ce qui achète des autos, ces temps-ci? » Paul Levasseur, vendeur au garage Datsun de Marcel Rivet, réfléchit un instant: « Eh... des gens qui sont stables, des garde-malades, des professeurs, ceux qui travaillent pour le gouvernement... Hier, j'ai vendu une auto à quelqu'un qui travaille pour le gouvernement provincial; avant ça, c'était un



PAUL ROY

employé du poste de radio; une autre personne travaillait à l'hôpital de l'Annonciation... »

À la mercerie Cadieux, Louis-Pierre Cadieux avoue même ne pas être indûment affecté par la crise, justement parce que sa clientèle est majoritairement composée de professionnels et de professeurs, deux groupes qui ont encore les moyens de consommer.

Beyrouth-ouest...

Robert Chalifoux n'a pas cette chance, lui. Ce ne sont habituellement pas les profs de la polyvalente qui viennent louer ou acheter de l'équipement et des matériaux à sa quincaillerie de la rue de la Madone. Ce sont les bûcherons, les plombiers, les menuisiers... mais ils ne sont pas encore revenus des fraises.

« Ici, c'est comme Beyrouth-ouest moins les cadavres, confie Chalifoux! Enlève la fonction publique, t'es dans une ville fantôme. » Le quincailler affirme que, dans les « comptes recevables », son chiffre d'affaires a baissé de 80 p. cent par rapport à l'an passé. « Si ma marge de crédit était moins bonne, je passerais pas au travers... Ce matin, en mettant le pied en dehors du lit, j'ai dit à ma femme: Pas encore! »

Réal Prudhomme s'amène acheter un bout de fil. Il travaille depuis 18 ans à la scierie Bacman. Il a été mis à pied pour la première fois vers la fin de l'été. Et il ne s'attend pas de recommencer de sitôt. Il s'en retourne installer une lampe chez sa mère.

Claude Bédard vient jaser un bout. Mécanicien, il s'est « loué une porte de garage » pour $150 par mois. Mais il pense tout lâcher en décembre alors que son loyer va doubler. Il dit ne pas faire assez d'argent pour payer $300 par mois. « Si j'étais capable de faire du crédit, j'en aurais de l'ouvrage. » Selon lui, plusieurs automobilistes se promènent avec des « brakes finis » par les temps qui courent, n'ayant pas les moyens de les remplacer.

Juste à côté, Hélène Dufresne attend à sa « Boutique de rêve ». Elle attend des clientes qui ne viendront probablement pas avant vendredi matin, alors que les chèques de bien-être seront rentrés. « Tu viendras t'assoir ici et tu regarderas en face le monde entrer et sortir de la banque, ça va être pareil comme à Montréal, sur la rue Sainte-Catherine. »

Mais ces clientes-là rêvent plus qu'elles n'achètent. Si bien que Hélène Dufresne se demande si elle va passer l'hiver. « Même celles qui ont de l'argent, celles qui travaillent à l'hôpital, au centre d'accueil, dans les restaurants, les hôtels... dépensent pas. »

Un phénomène intrigue cependant la commerçante, qui est également représentante « Tupperware ». « J'organise trois réceptions par semaine et ça m'est déjà arrivé de vendre pour $1 000 dans une soirée. Il y a des femmes sur le bien-être qui vont acheter pour $40 ou $50 de produits « Tupperware »... pis qui viendront pas s'acheter une robe par exemple! »

Au magasin de meubles Paul-Emile Massé, Marie-Claude Massé, la fille du proprio, dit que les affaires ont assez bien marché jusqu'en août. Selon elle, c'est maintenant qu'on va vraiment commencer à sentir la crise. Qui est-ce qui va rester comme clients éventuels? « Les médecins, les avocats, les hommes d'affaires, les professeurs... »

Ce n'est pas pour rien qu'en période de crise les professeurs sont associés aux hommes d'affaires et autres possédants à Mont-Laurier. D'expliquer l'un d'eux: « Dans l'enseignement, on est souvent deux qui travaillent; le mari peut-être professeur, la femme infirmière... ou professeur aussi. Moi, ma femme enseigne. Je fais $40,000 et elle $33,000. On se sent vraiment dans une classe à part, surtout qu'au contact des étudiants, on se rend compte qu'il y a bien du monde qui n'a pas d'argent. C'est plate! »

Ce professeur ne s'attend pas à en entendre crier plusieurs à la polyvalente, quand surviendront les coupures de salaires dont on menace les employés de l'État. Même si, dit-il « au niveau des conditions de travail, ça va être autre chose ». Lui, en tout cas, va continuer de jouer au racquetball.

DEMAIN: La Côte-Nord

LES JEUNES CHÔMEURS

À Québec, des prêtres s'impliquent à fond

« Même si on n'a pas trente ans, même si on ne « pratique » pas, même si on vit « accoté », même si on n'a pas d'enfant, on peut avoir faim avec des prestations de $142 par mois. Certains parmi ces jeunes « piquent » de la nourriture et je dois dire qu'ils font bien. Le droit à la survivance prime sur le droit à la propriété. »



ANDRÉ PEPIN

M. Laval Dubreuil, curé de Neufchâtel, en banlieue de Québec, a fait cette déclaration percutante durant l'homélie qu'il prononçait le 7 septembre dernier. « Devant le nombre grandissant de jeunes sans emplois, qui viennent crier leur désespoir à la porte de nos presbytères, j'ai cru qu'il était urgent de dénoncer un aspect immoral de notre société. Ce que la théologie me disait, il y a quarante ans, s'appliquait aux situations pénibles vécues en Asie et nous étions loin de songer à les vivre ici », explique-t-il.

Avec un taux de chômage qui dépasse les 50 p. cent chez cette catégorie de travailleurs, plusieurs prêtres de la région de Québec, en collaboration avec l'Office diocésain de la pastorale, ont mis de l'avant différents projets d'intervention. Selon un responsable diocésain, le nombre de jeunes démunis qui sollicitent de l'aide auprès du clergé a doublé depuis quelques mois. « Nous ne compilons pas de statistiques, l'heure n'est pas aux colonnes de chiffres mais à l'action. Ce que nous savons c'est que leur nombre a au moins doublé », précise le père François Thibodeau, de l'Office diocésain.

Des projets

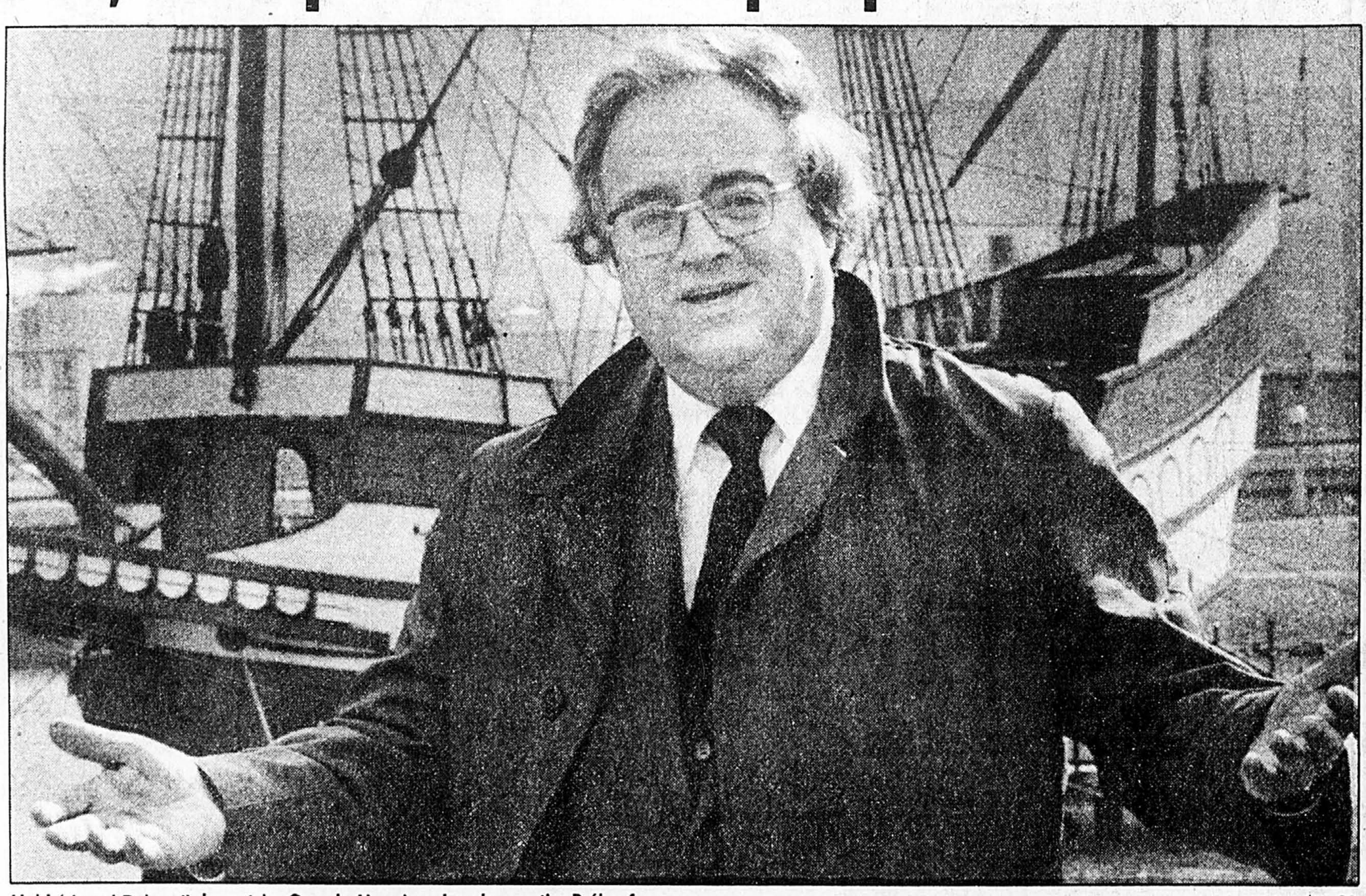
Dans plusieurs paroisses, des organismes d'entraide ont été créés. Les prêtres ont recueilli des dons pour ensuite consentir des prêts sans intérêt aux plus démunis. De tels comités oeuvrent dans des paroisses comme Sainte-Monique-des-Saules, Saint-Malo, Saint-Rédempteur.

Les comités prêtent à des gens en attente d'un chèque d'assurance-chômage, à des gens qui font face à des imprévus, à ceux qui sont en danger de perdre leur maison ou à ceux qui ont besoin d'être libérés des « griffes de la finance ». Les comités d'aide sont assistés de conseillers juridiques.

Une banque d'endosseurs a aussi été constituée par les prêtres de différentes paroisses. Ce projet a pour objectif de permettre à des institutions financières de consentir des prêts à des personnes dont la solvabilité n'est pas reconnue.

Un groupe d'une vingtaine de prêtres et de quelques laïcs ont ainsi constitué un fond d'endossement de $200 000. Ils se sont engagés à un endossement minimum de $250. Ils acceptent d'accompagner l'emprunteur aux institutions financières et travaillent ensuite en étroite collaboration avec les Associations coopératives d'économie familiale.

L'action de ces prêtres et des communautés religieuses est soutenue par l'Assemblée des évêques du Québec, qui déclare: « Au coeur des luttes humaines pour se libérer de ces conditions injustifiables dans une société d'abondance, nos prêtres peuvent vivre un ministère de justice et de miséricorde. Rappelons-nous ces prêtres d'hier qui se sont faits pauvres avec les pauvres. Il faut bâtir coopératives et associations syndicales avec les gens, pour les gens ».



L'abbé Laval Dubreuil devant La Grande Hermine, dans le quartier Brébeuf. photo PC

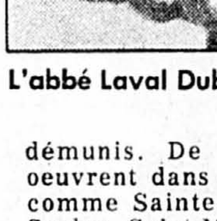
SIMON N., AVOCAT

Un chômeur parmi un million et demi

« Le secteur légal est bouché par les temps qui courent. La meilleure chose qu'un avocat puisse faire aujourd'hui, s'il a perdu sa situation ou s'il cherche à entrer sur le marché du travail, c'est d'envisager un changement de carrière ».

Jacques Racette, président de l'Association québécoise de conseillers en placement de personnel.

La voix au bout du fil est effacée. Ou plutôt, résignée. Il faut réellement tendre l'oreille pour bien saisir. C'est la voix d'un avocat. Quelqu'un qui était considéré, hier encore, comme « bien », influent, respecté. C'est aujourd'hui la voix d'un chômeur. Chômeur instruit.



PIERRE D'AMOUR

Depuis deux ans, Simon N. tente de retourner à la pratique de sa profession. Des diplômes, il en a plein les bras; licence en droit, baccalauréat en commerce, certificat en valeurs mobilières. Cela en fait, ironiquement, un spécialiste du droit économique et financier.

Tout aussi ironiquement, Simon N. réussit à survivre à la crise en profitant de ceux qui n'ont pu y tenir tête. « J'achète des produits de commerces qui ont fait faillite et je les revends. Tantôt une grosse de pains de savon, tantôt des pneus. Cela permet de vivoter, de beurrer le pain ».

Simon n'a pas de parenté dans la pratique du droit, plusieurs de ses amis non plus. « Je connais des gars de ma classe qui tentent maintenant de devenir policiers. Un autre que je fréquentais est devenu officier dans l'armée. Moi je ne peux plus penser à çà, j'ai 36 ans, je suis trop vieux ».

Depuis, c'est un combat quotidien contre le désespoir. Simon a envoyé 600 curriculum vitae. Il connaît les réponses: trop qualifié, pas assez qualifié, trop vieux, trop longtemps sans pratiquer. Les accusés de réception s'empilent dans l'appartement modeste qu'il entretient à Vaudreuil et qui coûte trop cher. Tout coûte trop cher, d'ailleurs, quand on est sans emploi.

Les parents dépannent

Souvent, il doit compter sur son père, gérant d'un club de golf de la région, pour joindre les deux bouts à la fin de la semaine. « C'est très humiliant d'avoir presque quarante ans et de quêter encore chez ses parents pour survivre ». Il n'envisage pas encore de vivre du Bien-être social. Ce serait le dernier échelon. « Après cela, il ne restera que le banc et la bouteille ».

On vit donc d'arrangement en arrangement avec son gérant de banque. On ne laisse surtout pas paraître son état. « Si jamais il connaissait l'ampleur de mon problème, il s'énerverait ». On se cache des amis, des voisins. « Je sors constamment, ne serait-ce que pour prendre une marche. Il faut que je donne l'impression de travailler, d'être occupé. Dans mon immeuble, personne ne me connaît, et je ne veux connaître personne ».

Ce n'est pas seulement la honte de son statut qui pousse Simon à camouffler son sort, c'est aussi la frustration et l'angoisse. On a du temps, beaucoup trop d'ailleurs, pour se poser des questions. « Le temps joue contre moi. L'inactivité mine mes compétences, parce que je n'ai pas l'occasion de pratiquer ma profession. Je me pose des questions sur ma valeur sociale. Après deux ans sans travail, est-il possible que je sois de trop dans cette société? »

VENTE! BLOUSONS D'HIVER!

★ Choix de 20 styles, par ISPO, STYLEMAN, MT GEAR.

★ Polyester/coton, coton/nylon et extérieur en nylon

★ Tous rembourrés au polyester

★ Certains styles avec capuchons, manches détachables, gilets de dessous

★ Contrastants et auto-ajustables

★ Vaste choix de couleurs

★ Petits, moyens, grands et extra-grands



Nos prix réguliers 54.95 et 59.95

VENTE!

39.99

Nos prix réguliers, 64.95 et 69.95

VENTE!

49.99

Nos prix réguliers, 74.95 et 79.95

VENTE!

59.99

3 DERNIERS JOURS — JEANS LEVI'S AVANTI... 19.95 pai.

Vêtements de travail

VISA

MasterCard

LUNDI, MARDI, MERCREDI
de 9h30 à 18h00
JEUDI, VENDREDI
de 9h30 à 21h00
SAMEDI de 9h00 à 17h00

LA OUÈRÂSSE
ON FAIT RIEN COMME LES AUTRES

ST-LÉONARD, 7275, boul. Langelier, 254-9995
VILLE de LAVAL, 901 A, boul. Curé-Labelle, 687-6817
ST-LAURENT, 3654, Côte-Vertu, 337-0818
GREENFIELD PARK, 375, boul. Taschereau, 671-3750
VALLEYFIELD, 622, boul. Mgr-Langlois, 371-6461
LASALLE (coin Dollard), 8799, boul. Newman, 364-5677
POINTE-CLAIRE, 183 H, boul. Hymus, 694-3422
MONTRÉAL-NORD, 5610 est, boul. Henri-Bourassa, 327-8888
CORNWALL, 1360 est, 2e Rue, 938-7500

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

DESTINATION BEAUCOUP PLUS

Vous offrent la possibilité d'ÉCONOMISER

Avec une série de **BONS** qui vous sont remis lors de vos emplettes dans tous les Supermarchés provigo PARTICIPANTS

UN MINIMUM DE 25$ ET PLUS

DESTINATION LA BAIE

Avec chaque achat de 25⁰⁰ de marchandise Provigo vous offre un bon de

1$ DE RABAIS

Sur chaque achat de 25$ de marchandises, dans n'importe quel magasin la Baie de la province de Québec. Non valable à l'achat de tabac.
Un seul bon accepté par transaction de 25$.

à la Baie

DESTINATION SPORTS

Avec chaque achat de 25⁰⁰ de marchandise provigo vous offre un **BON de 1$**

Sur chaque achat de 25⁰⁰ de marchandise dans tous les magasins Sports Experts de la province de Québec.
Un seul bon accepté par transaction de 25⁰⁰.

sports experts

1$ DE RABAIS

DESTINATION LOISIRS

Tout achat de 25⁰⁰ ou plus vous donne droit à une série de Bons.

2 POUR 1

HARVEY'S

Applicable lors de l'achat d'un hamburger, d'un hot-dog, ou d'un sandwich au poulet.

DESTINATION RESTAURANT

RESEAU Voyageur AFFILIE

Voyagez à deux pour le prix d'un, quelque soit votre destination au Québec sur les routes desservies par les membres participants du Réseau Voyageur Affilié.

DESTINATION VOYAGE

DESTINATION GULF

CHEZ NOUS, C'EST À CHAQUE 25$:

1$ DE RABAIS

CHEZ GULF.*

Voir les détails de cette offre sur le bon de rabais Gulf qui vous sera remis à chaque achat de 25 $, dans les supermarchés Provigo participants.

Gulf

*Marque propriété et concédée en licence par Gulf Oil Corporation et utilisée par Gulf Canada Limitée

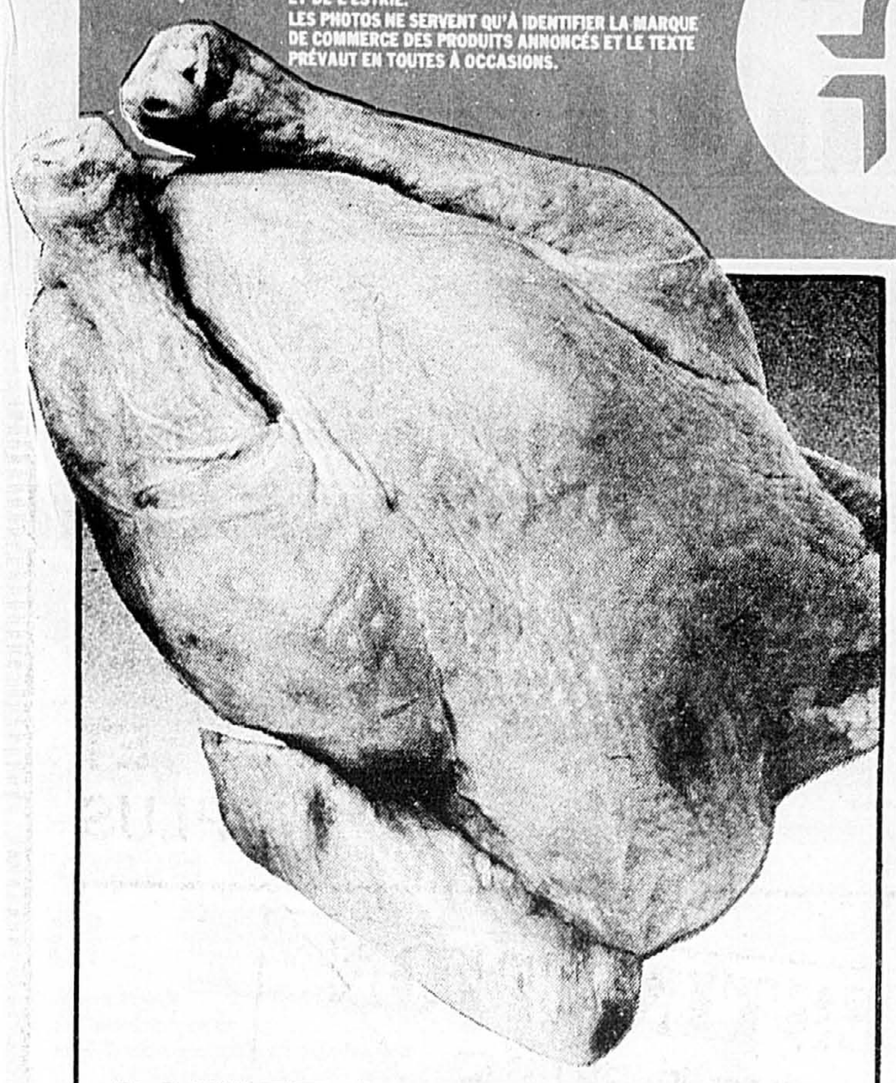
Et chez Gulf, ça continue! Multipliez vos économies. Avec tout achat, dans toute station Gulf participante au Québec, vous recevrez un bon vous donnant droit à un rabais de 1 $, utilisable dans tous les supermarchés Provigo participants, à l'achat de 75 $ d'épicerie, en une seule transaction.

Voir les détails de cette offre sur le bon d'achat des supermarchés Provigo qui vous sera remis chez Gulf.

* Les conditions d'utilisation sont indiquées à l'endos des bons.

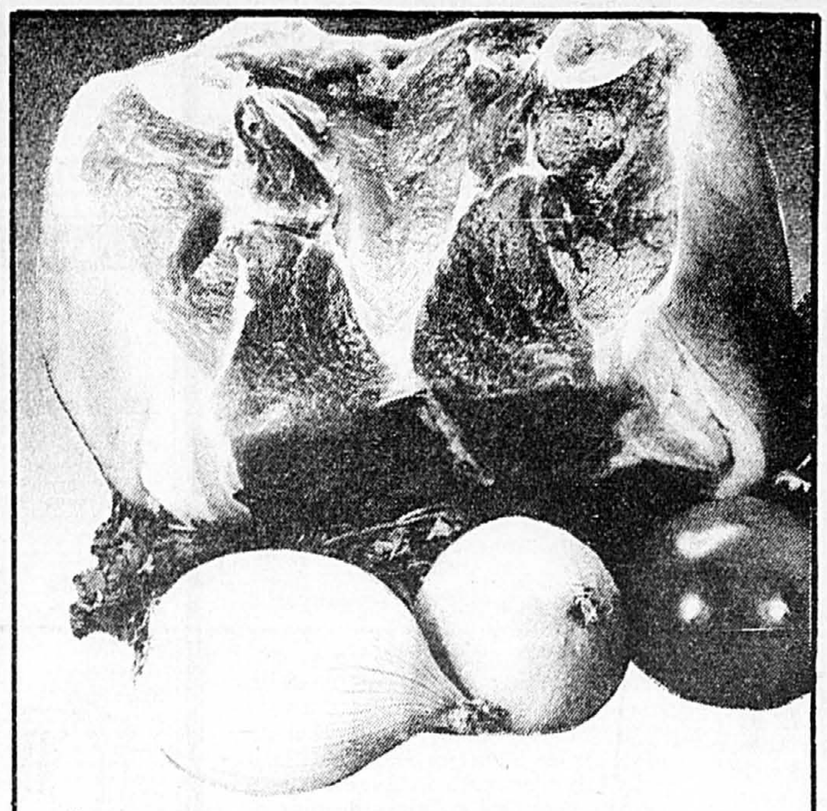
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 30 OCTOBRE 1982.
DANS LES SUPERMARCHÉS DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE, DES LAURENTIDES, DE TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ESTRIE.
LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES À OCCASIONS.

LES SUPERMARCHÉS **provigo**



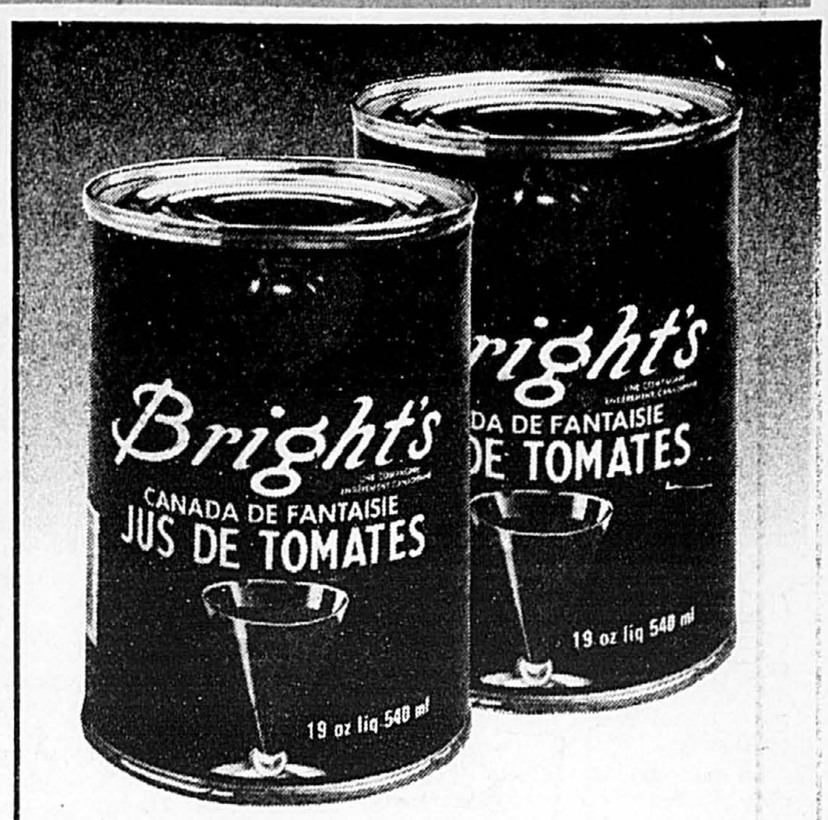
POULET FRAIS
CANADA CATÉGORIE A
3 À 4 LB / 1,3 A 1,8 kg

.88 /LB 1.94 /kg



ÉPAULE DE PORC
FRAIS

1.38 /LB 3.04 /kg



JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE
BRIGHT'S

BTE DE 19 oz liq. .39

La grande collection de cartes-recettes McCall's
fichier pour les cartes-recettes
Gratis!
à l'achat de la série nº 1 pour $1.00
Séries nos 2 à 24
2 séries pour $1.00
Nouvelles séries en vente chaque semaine.
Dans les supermarchés Provigo participants

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX.



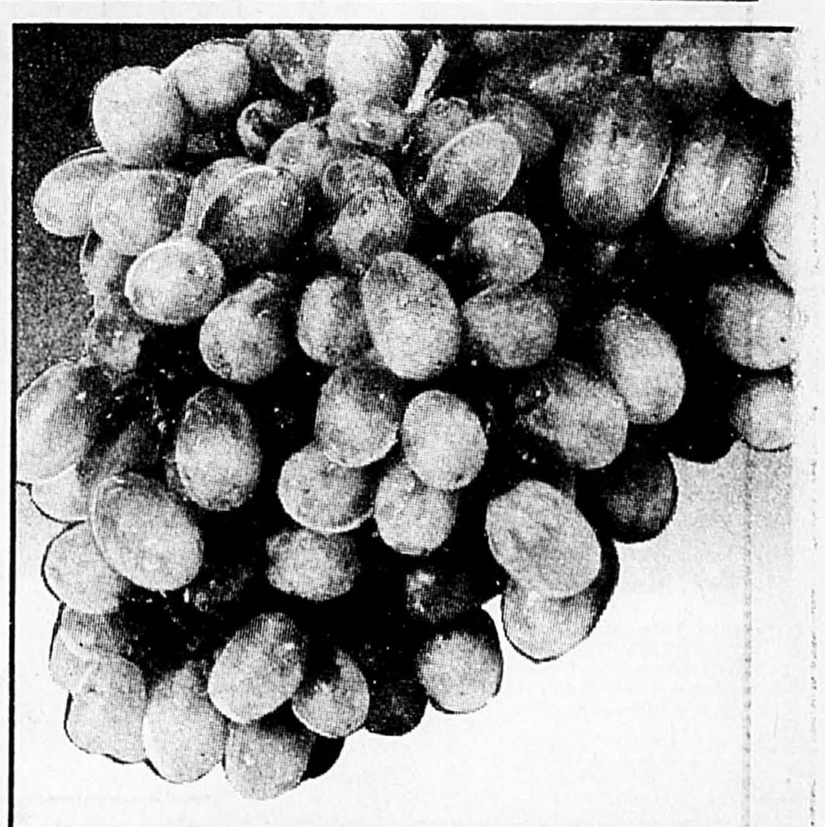
JUS DE POMME
VITAMINÉ
ALLEN'S

BTE DE 48 oz liq. .98



CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE

BOCAL DE 10 oz 4.65



RAISIN VERT ALMERIA
DE L'ESPAGNE
CANADA NO 1

.59 /LB 1.30 /kg

DÉCISION DE LA COUR D'APPEL

Pas de prison pour le «saint» violeur

■ La Cour d'appel a refusé d'envoyer un «saint» en prison, considérant qu'un homme qui commet un viol après avoir toujours mené une vie exemplaire, n'a pas à subir une peine aussi lourde.

MARTHA GAGNON

Les juges Montgomery, Mayrand et Beauregard ont rejeté l'appel de la Couronne qui trouvait que le juge de la première instance avait fait preuve d'une trop grande clémence en imposant seulement une amende de $900 et trois années de probation pour un crime aussi grave.

La Cour d'appel a retenu les témoignages des experts, un psychologue, un psychiatre, un sexologue et un criminologue, qui affirment que l'homme souffre de troubles mentaux qui pourraient conduire à la schizophrénie. Il est préoccupé par des problèmes religieux et tracassé par des rêves qui lui donnent l'impression que des êtres extra-terrestres essaient de communiquer avec lui.

Les juges ont aussi tenu compte du rapport de l'agent de probation qui affirme qu'au travail, l'individu est considéré comme présentant une image de «saint». On se trouve donc devant le paradoxe suivant: d'une part la vie exemplaire qu'a menée cet homme décrit par son entourage comme étant généreux, doux et serviable et d'autre part, le viol qu'il a pourtant commis en avril 80.

La Couronne a d'ailleurs reconnu que plusieurs circonstances justifiaient un traitement particulier dans un tel cas, tout en soutenant qu'une peine d'emprisonnement était tout de même nécessaire pour assurer la protection de la société.

L'individu qui n'a aucun antécédent judiciaire a perpétré son crime sans la violence qui accompagne souvent le viol. Il n'a causé aucune blessure physique à sa victime qui a pu vaquer à ses occupations habituelles et accomplir sa journée de travail. Il faut reconnaître, selon les trois juges, que le traumatisme n'a pas été aussi sérieux qu'on l'a laissé entendre.

L'intimé a eu une enfance difficile. Son père, ouvrier et artiste peintre, était violent, le battait et le terrorisait. À 14 ans après que ses parents se furent séparés et l'eurent abondonné, il se réfugiait chez les moines d'Oka, puis alla travailler pendant quatre ans dans le Grand Nord canadien comme garde-pêche.

De retour à Montréal, il a épousé une femme plus âgé avec qui il était heureux jusqu'au moment où elle devint enceinte et craignit de perdre son enfant. Les relations sexuelles devinrent par la suite impossibles. De l'avis des spécialistes, ces frustrations paraissent être à la source du délit.

A cause de toutes ces raisons, la Cour d'appel comme le juge de première instance est d'avis que l'individu a davantage besoin de traitements psychiatriques que de se retrouver derrière des barreaux. Il s'agit d'une «sentence exceptionnelle» pour un crime commis dans des circonstances inhabituelles. L'auteur d'un viol est généralement condamné à un emprisonnement de quatre à sept ans.

La Cour d'appel a maintenu la clémence et modifié certaines conditions de probation.

$800 d'amende pour avoir «foncé» sur des piétons

■ Michel Brosseau, 33 ans, a été condamné par le juge adjoint en chef des Sessions, Réal Brunet, à des amendes totalisant $800 pour avoir conduit sa Firebird comme un fou, allant jusqu'à rouler sur les trottoirs, mettant en danger la vie de trois femmes et d'un enfant.

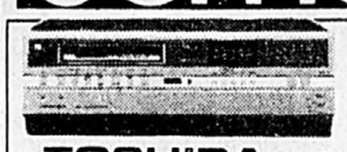
Ce chômeur avait semé la panique dans le nord-est de la ville en «fonçant» avec sa voiture sur les passantes qui déambulaient bien tranquillement sur le trottoir, un jour d'octobre 81. Michel Brosseau avait été appréhendé à l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Chambord, peu de temps après sa course folle. A pleine vitesse, à quelques minutes d'intervalle, il avait dirigé son véhicule sur Mmes Sylvie Nguyen, Thérèse Roy, Lucie Clark et son fils Jason, dans le secteur des rues Lisieux et Candiac, à Saint-Léonard et sur la 18e avenue à Rosemont. Il ne connaissait aucunement ces personnes.

Les victimes ont pu se sauver à temps.

Michel Brosseau qui était à ce moment sous l'effet de l'alcool et de la drogue, a déjà été acquitté dans ce même dossier d'une accusation de tentative de meurtre pour laquelle il avait fait sept mois de détention préventive. Acquitté en mars dernier, il devait faire face à de nouvelles accusations de négligence criminelle.

Le juge Brunet qui a tenu compte de la période d'emprisonnement a condamné Brousseau à $200 d'amende pour chacun des cas.

Semaine vidéo



TOSHIBA
— Visionnement au ralenti
— Arrêt sur image
— Avance et recul rapides de l'image
— Rebobinage automatique
— Minuterie programmable pour enregistrer quand vous êtes absents.

La plus vaste sélection à Montréal

Nouveau magnétoscope à chargement frontal
749$

CAMÉRAS VIDEO avec viseur électronique pour visionner l'image tout en enregistrant, lentille «zoom» et mise au foyer pour des enregistrements parfaits.



À partir de 649$

Vaste choix des meilleures marques
SONY - ZENITH - TOSHIBA - HITACHI
RCA - etc.

UNE SEMAINE DE PRIX FOU — FOU — FOU



HITACHI MAGNÉTOSCOPE VHS 1089$
— Modèle VT8500 avec télécommande à multiples fonctions
— Visionnement au ralenti ou accéléré
— Arrêt sur image ou visionnement image par image
— Minuterie programmable 2 semaines, 5 programmes
— Syntonisation électronique 14 positions
— Beaucoup d'autres avantages
— Venez le voir en opération

RCA 1982 MAGNÉTOSCOPE SÉLECTAVISION



— Opération à boutons poussoir
— Plusieurs autres avantages
— Télécommande
— 8 heures d'enregistrement
— Repérage et revision rapides de programme et arrêt sur image
899$

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

TRINITRON SONY KV1945
105 canaux télécommandé
Ses derniers perfectionnements en font un des appareils les plus sophistiqués qui existent. Sa nouvelle télécommande vous permet de syntoniser tous les canaux du câble sans convertisseur.



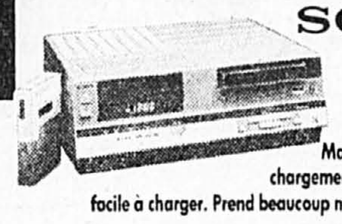
949$
OFFRE DE GARANTIE 5 ANS JUSQU'AU 31 JANV. 83

ZENITH 1982 20" de luxe, 110 canaux



Magnifique téléviseur muni de tous les derniers perfectionnements de la technologie Zénith, lampe-écran triple-focus et sentinelle couleur qui vous assure des couleurs parfaites. Entrée de câble et accès direct permettant de prendre tous les canaux du câble sans convertisseur.
Garantie 3 ans pièces et service à domicile
629$

SONY Beta



Magnétoscope à chargement frontal plus facile à charger. Prend beaucoup moins d'espace
— Touche électronique de manipulation facile
— Contrôle à distance
— Minuterie permettant d'enregistrer lorsque vous êtes absents
— Plusieurs autres avantages
Gratuit: une cassette SONY
888$

ZENITH — TOSHIBA — SONY — HITACHI — MGA / MITSUBISHI — RCA — AUREX — TELEFUNKEN ETC...

SPEC pour votre protection

TV & ELECTRONIQUE COUTU INC.

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE
SERVICE APRÈS VENTE GARANTI
VISA MasterCard PLAN MISE DE CÔTÉ
HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi: 9h00 à 18h00 Jeudi et vendredi: 9h00 à 21h00 Samedi: 9h00 à 17h00

1251, rue Beaubien angle de Normanville 273-9121

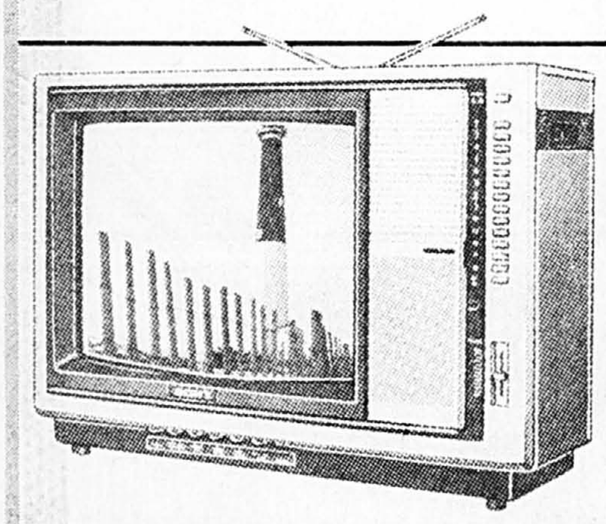
Meubles Pascal

SONY
Télécouleurs «Trinitron» de Sony

Télécouleur portative 15"
Modèle KV-1515
5 ans de garantie!
59988



Caractéristiques: Écran 15 po système Trinitron couleur • Entièrement transistorisé • Syntonisation Express • Syntonisation VHF/UHF compact perfectionné • Syntonisation de précision automatique • Commande de mise au foyer • Commande de volume à curseur facilitant l'ajustement • Coffret en plastique simili-grain de bois.

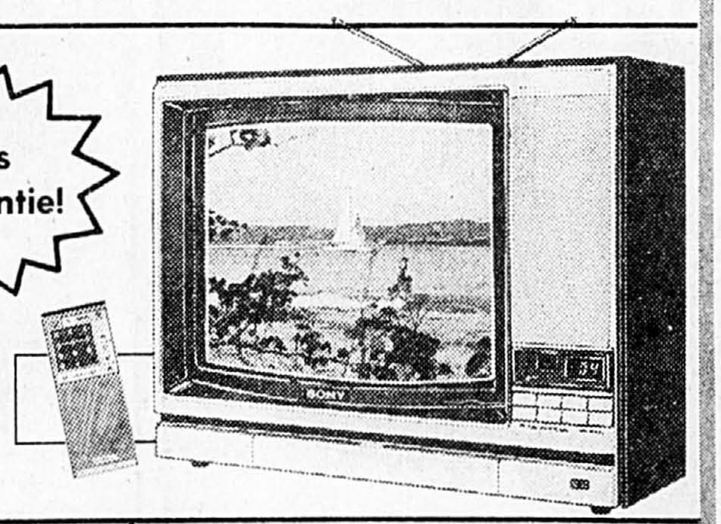


5 ans de garantie!

Télécouleur portative 20"
Modèle KV-1916
69988

Caractéristiques: Ecran 20 po système couleur Trinitron • Châssis Alpha-1 entièrement transistorisé • Affichage des canaux au néon • Système de couleurs automatique • Syntonisateur VHF/UHF compact perfectionné • Commandes de mise au foyer individuelles • Coffret moderne au fini métallique argenté à garniture noire.

Télécouleur portative 20" avec télécommande
Modèle KV-1974R
5 ans de garantie!
99988



Caractéristiques: Écran 20 po système couleur Trinitron à télé commande • Nouveau tube-image amélioré • Entièrement transistorisé • Syntonisation Express à synthèse fréquentielle • Sélecteur pratique de canaux ascendant/descendant • Télécommande à l'infrarouge Express.

5 ans de garantie!

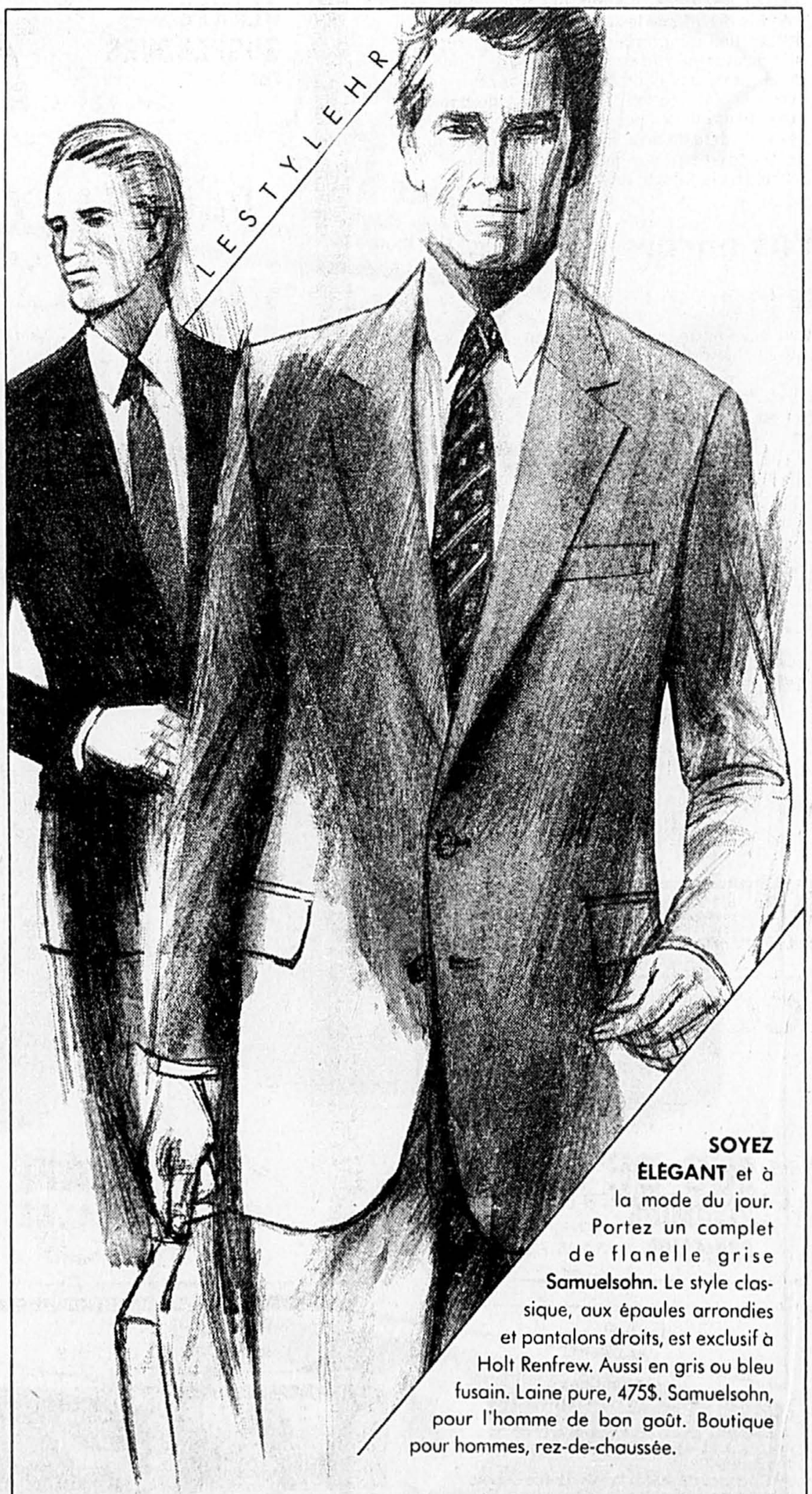
Télé-couleur/console 28" avec télécommande
Modèle KV-2647R
169988

Caractéristiques: Écran 28 po système couleur Trinitron • Entièrement transistorisé • Syntonisateur VHF/UHF/CATV compact perfectionné • Syntonisation Express • Horloge et numéros de canal à affichage numérique fluorescent • Contrôle de l'image et commande du volume • Coffret fini placage de pacanier.

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

Pascal Ouest 3600-Côte Vertu - à l'ouest des Galeries d'Anjou

Pascal Est 6800 E. Jean-Talon - Centre d'achats Le Bazar



SOYEZ ÉLÉGANT et à la mode du jour. Portez un complet de flanelle grise Samuelsohn. Le style classique, aux épaules arrondies et pantalons droits, est exclusif à Holt Renfrew. Aussi en gris ou bleu fusain. Laine pure, 475$. Samuelsohn, pour l'homme de bon goût. Boutique pour hommes, rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • PLACE VILLE MARIE
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Le procès de Dubois, Belzile et Dubeau est reporté à lundi

Après neuf semaines d'audience, les jurés au procès de Claude Dubois, de Yvon Belzile et de Claude Dubeau, pourront s'aérer l'esprit et bénéficier de quelques jours de repos.

Les cinq femmes et les sept hommes ne reprendront leur place que lundi prochain, au moment où la défense débutera ses plaidoiries. A la demande des avocats, qui ont beaucoup de pain sur la planche et qui doivent réviser leurs dossiers, le juge Gérald Ryan a consenti à *faire relâche*.

Maitres Léo-René Maranda, Robert La Haye et René Duval qui représentent les trois accusés auront tout le week-end pour travailler à la préparation de leurs plaidoiries. Le procureur de la Couronne, Me Claude Parent a décidé de ne pas présenter de contre-preuve.

Au cours des neuf semaines, les jurés ont entendu une cinquantaine de témoins. A de nombreuses reprises durant ces journées de procès, ils ont dû quitter la salle d'audience pour laisser les avocats éclaircir certains points de droit. Il y a eu de longues périodes de huis clos au cours desquelles les journalistes ont été contraints de fermer leurs carnets de notes.

Claude Dubois, Yvon Belzile et Claude Dubeau sont accusés d'avoir tué Richard Desormiers, le beau-frère de Frank Cotroni, et Jacques-André Bourassa, au cabaret *Mon Pays*, en juillet 73.

Un avocat gagne huit causes mais il devra en payer tous les frais

Un avocat qui gagne huit causes civiles d'un seul coup a normalement toutes les raisons de se réjouir, et le justiciable qui vient d'enregistrer le même nombre de défaites doit s'attendre, lui, à payer le

LÉOPOLD LIZOTTE

prix fort pour ses poursuites ratées, surtout si les procédures qu'on vient de clore ont duré une bonne douzaine d'années. Car, normalement aussi, c'est la partie qui « succombe » qui doit solder tous les frais de l'instruction,

Mais hier, c'est exactement le contraire qu'a décidé le juge Samuel Bard, de la Cour supérieure, en disposant d'un bloc de neuf poursuites et contre-poursuites qui, en deux étapes, étaient restées sur les rôles, toujours encombrés de la cour civile pendant plus d'une décennie, après une tentative avortée de procéder, en 1974.

A ce moment-là, toutefois, un incident peu commun était venu perturber magistralement la quiétude des débats à peine amorcés. L'un des avocats (il est aujourd'hui décédé) de la poursuite en était venu aux coups avec le fils d'un témoin, à la porte même de la salle d'audience, une plainte de voies de faits avait été portée, et le juge, lui-même cité comme témoin dans cette instance incidente, s'était rapidement récusé.

Les deux principaux protagnistes de cette saga judiciaire peu commune? Un avocat montréalais alors dans la quarantaine, Me Gaétan E. Lagarde, et un certain Roger Messier que, de toute évidence, il avait choisi pour lui servir de paravent dans les aventures commerciales les plus diversifiées dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de l'immeuble et même dans le « dégraissage » des vêtements. Au hasard de leurs relations, Messier aurait été amené à signer en blanc un nombre élevé de documents de toutes sortes, y compris, et ce de son propre aveu, de fausses créances qui l'avaient mis dans d'embarassantes situations, au moment de tenter un recouvrement.

Quant à Lagarde, il était lui-même devenu, à un certain moment, propriétaire de cette créance litigieuse, ce que le code civil, avant même le code de déontologie du Barreau, interdit à tous les officiers de justice.

Après avoir fait en une soixantaine de pages, l'historique de cette association malvenue entre un avocat et celui qu'il décrit lui-même comme un ivrogne bénéficiaire de prestations du bien-être social, le juge Bard décide donc que le premier devra rembourser au second une somme de $15,650 avec intérêts depuis le 21 mai 1970, mais en rejetant toutes les autres poursuites intentées par l'intimé à son ancien procureur, il impose à ce dernier de payer les entiers dépens des huit autres poursuites, même si elles sont toutes écartées. Et celà, spécifie-t-il, devra comprendre la taxe accordée à tous les témoins, les frais de sténographie, à l'époque où les débats étaient colligés à la main, et d'enregistrement mécanique par la suite, le coût des pièces produites, et tous autres frais qui ont pu être encourus. Le magistrat explique qu'il en a ainsi décidé parce que non seulement Lagarde n'a pas rempli adéquateent le mandat que lui avait confié son client, allant même, dans un cas, jusqu'à percevoir à son profit personnel une créance qui aurait dû être au bénéfice de Messier.

Des litiges, de souligner le juge Bard, sont nés du fait que les manigances du procureur ont non seulement dérogé aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes moeurs, mais ont induit son *paravent* à croire qu'il était son associé dans diverses transactions, alors qu'il lui faisait signer à la hâte des écrits en sens contraire, ou, encore, des feuilles ou billets en blanc qu'il remplissait ensuite à sa guise, modifiant même une date, lorsque cela faisait son affaire, et le rendant ainsi complice de certaines fraudes. La cour ne prête pas plus foi à certaines prétentions de Messier, à l'occasion de quelques unes de ces affaires volontairement archicompliquées, mais elle décide toutefois qu'il aura été plus victime que collaborateur des astuces de son faux associé et procureur infidèle.

VOL DE LA LISTE DES MEMBRES DU PQ

Motion pour faire cesser les poursuites

(D'après UPC) — Les avocats de dix agents de la GRC, accusés d'avoir volé la liste des membres du Parti Québécois au début des années 70, ont inscrit des motions hier à la Cour supérieure du Québec demandant l'arrêt des poursuites contre leurs clients.

Le procès de l'inspecteur Claude Vermette, le premier du groupe à avoir été poursuivi en justice s'est terminé par un mistrial après que le premier ministre Lévesque eût qualifié les déclarations d'un témoin important de «mensongères». Une motion inscrite par la suite et demandant l'arrêt des procédures au second procès de Vermette avait été accordée.

Dans les motions qu'ils ont présentées, les avocats disent que les dommages causés par la déclaration du premier ministre sont irréparables à cause des termes employés, de l'autorité de M. Lévesque et de la publicité massive donnée à la déclaration. Les avocats demandent également que les accusations soient abandonnées en vertu du droit de toute personne à subir un procès dans des délais raisonnables, aux termes de la Charte des droits et libertés.

Pas encore de mobile

QUEBEC (PC) — La police municipale de Sainte-Foy poursuivait son enquête hier pour élucider le meurtre d'une étudiante, commis en pleine rue lundi soir.

«C'est toujours le néant», a déclaré un porte-parole, précisant que les enquêteurs n'avaient pas encore pu déterminer le mobile du meurtre.

«Quant nous aurons trouver le mobile, nous aurons un grand pas de fait», a-t-il indiqué.

La victime, France Alain, âgée de 21 ans, a été abattue d'un coup de feu non loin de la conciergerie où elle habitait avec trois compagnes.

Il s'agissait du 10e meurtre depuis le début de l'année dans la région de Québec.

PERMA STAMP
FAIT DE MEILLEURES IMPRESSIONS
SAUVEZ TEMPS ET ARGENT!
• PAS BESOIN DE TAMPON • DES MILLIERS D'IMPRESSIONS
• L'ENCRE EST DANS LE TIMBRE • AUCUN RÉ-ENCRAGE NÉCESSAIRE
MERVEILLEUX POUR
• Changement d'adresse
• Endossement de chèques
• La perception
• Adresse de retour
Commandez par téléphone et utilisez votre carte Visa.
W.D. ARMSTRONG INC.
651 ouest, Notre-Dame, Montréal 842-5881

CCP
— Examens du cuir chevelu et des cheveux.
— Renseignements sur la transplantation.
Sur rendez-vous seulement:
Centre Capillaire Pierre Inc.
450 est, rue Sherbrooke, bureau 1101, Montréal
(514) 288-3823 288-7378

la Baie
Corrections
Veuillez prendre note des corrections suivantes:
Supplément publicitaire "Joyeux Noël, c'est la fête des enfants", publié par la Baie et encarté dans la Presse, le Soleil et le Quotidien de Chicoutimi le 27 octobre 1982:
Les Coupons de valeur insérés dans ce cahier sont valables uniquement jusqu'au 30 novembre 1982, et chaque coupon s'applique à l'achat d'un article seulement.
Cahier "Parade", publié par la Baie:
Page 31, article 8: cette serviette n'a pas de serrure avec clé.
Nous nous excusons de ces erreurs.

goineau-bousquet
RÉALISEZ VOS PROJETS DE DÉCORATION TOUT EN ÉCONOMISANT
PLANTES SUSPENDUES Pot 10" Ord.: 11,99$ 7.99$
PRESTONE contenant de 4 litres LUI COMBAT LA CORROSION
Bas prix Goineau/Bousquet 7.88$
ENSEMBLE POUR RÉNOVATION de MEUBLE FORMBY'S
DÉMONSTRATION Jeudi, vendredi 18h à 21h Samedi 9h à 17h
Ord.: 22,99$ 19.99$
PANNEAUX LOUVRES EN ACAJOU
• Ferronnerie d'installation non incluse
• Prêts à peindre • 1⅛" épaisseur • 79" hauteur
PANNEAUX 11¾ - 14¾ 15¾ - 17¾
Ord.: 29,90$ 12.95$
PLANCHES MURALES PIN PRINCESS
Ord.: 26,25$
SPÉCIAL: 19.77$ le paquet de 20 pi car.
PARQUETERIE «DUBEAU»
CHÊNE SÉLECT • présablé • couvre 15 pi car. au paquet
Ord.: 23,35$ SPÉCIAL: 19.99$ le paquet
CÈDRE AROMATIQUE «OZARK»
C'est le bois qu'il vous faut pour placards et coffres. 1 paquet couvre 16.3 pi car. 32" de long.
Ord.: 25,39$ SPÉCIAL: 19.95$
PORTE INTÉRIEUR EN CHÊNE «UNIK»
Seulement 350 en magasin
Ferronnerie non incluse
20% DE RABAIS
Grandeurs assorties
Prix variant entre 37.69$ et 68.50$ selon la grandeur
PEINTURE C-I-L
La qualité parle d'elle-même.
Nº 2100 Super latex — Peinture d'intérieur blanche mate
Ord.: 24,80$ SPÉCIAL: 19.95$
Nº 2400 Super latex — Peinture d'intérieur blanche - semi-brillante
Ord.: 28,85$ SPÉCIAL: 21.95$
Nº 400 Super alkyde — Peinture d'intérieur blanche à l'huile semi-brillante
Ord.: 27,95$ SPÉCIAL: 21.95$
NOUVEAU chez goineau-bousquet
nous installons presque tout
— Armoire de cuisine — Comptoir prémoulé — Foyer — Cheminée — Porte — Fenêtre — Revêtement d'aluminium — Planification de salle de bain — Parqueterie — Céramique — Rajout — Gouttière — Escalier
ESTIMATION GRATUITE
• Prix en vigueur jusqu'au 30 octobre
• Dépositaire des peintures SICO et C-I-L
• Aucune commande téléphonique
PEPINIERE goineau-bousquet
164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
½ MILLE AU NORD DU PONT VIAU

AI prône une action mondiale contre les meurtres politiques et les disparitions

■ LONDRES. (AP et AFP) - Dans son rapport annuel publié hier, Amnesty International met l'accent sur les milliers de personnes qui ont été assassinées l'an dernier sur les ordres de leur gouvernement et l'organisation lance un appel à une action mondiale pour mettre fin à cette violation particulièrement brutale des droits de l'homme.

« On ne peut plus laisser les Etats éluder leurs responsabilités lorsqu'ils décident d'éliminer des opposants supposés », déclare le rapport. Comme chaque année, ce document rend compte, pays par pays et région par région, sans chercher à établir de comparaisons et en reconnaissant le caractère incomplet des données, des nombreux autres abus (torture, exécutions capitales, emprisonnements pour des idées ou à cause de l'origine). La plupart des pays africains pratiqueraient ainsi la détention sans jugement d'opposants politiques.

Il rapporte des faits vérifiés concernant les exécutions en Iran (plus de 2.600) et les « parodies » de procès qui les ont précédées, des « disparitions » et la torture au Chili, la répression incessante de toute dissidence en Union soviétique, les exécutions en Afrique du Sud (96 pendaisons en 1981), le sort des paysans indiens en Bolivie, les corps mutilés découverts au Salvador après les arrestations opérées par la police ou l'armée, les « milliers de personnes » fusillées au Guatemala (3.200 personnes tuées pendant 1981) comme « éléments criminels », les gens traînés hors de leur maison et abattus en Syrie où, selon Amnesty, 350 personnes ont été tuées et 600 autres blessées à Hama, dans la nuit du 23 avril 1981.

Les meurtres imputés à l'armée ou à la police, Amnesty en signale également en Inde (la plus grande démocratie du monde), aux Philippines, en Bolivie, en Colombie, en Thaïlande, au Pakistan, en Indonésie et au Sri Lanka.

« Cette pratique atteint une ampleur et une fréquence telles que la communauté internationale doit désormais y faire face comme à un problème d'une urgence extrême », estime Amnesty.

Aux Etats-Unis, Amnesty dénonce les pratiques du FBI dans le cadre de procès de droit commun contre des membres de groupements politiques et les condamnations de groupes de Noirs et d'Amerindiens.

A noter que ce rapport 1982 porte sur des faits, des situations et des évolutions constatés durant l'année 1981, et ne tient donc pas compte d'événements récents comme les massacres de civils qui ont eu lieu ou ont lieu au Liban et au Guatemala.

A propos de l'Europe, le rapport note qu'en 1981 des gouvernements ayant des systèmes politiques différents ont enfreint leurs engagements en matière de respect des droits de l'homme. Les régimes de la loi martiale en Turquie et en Pologne, la répression de toute dissidence en URSS, les emprisonnements en RDA, en Yougoslavie et dans d'autres pays de l'Est de personnes coupables d'avoir voulu quitter leur pays, sont dénoncés, mais sont aussi mentionnées l'emprisonnement d'objecteurs de conscience ainsi que les législations anti-terroristes dans plusieurs pays d'Europe occidentale qui, selon Amnesty, ont conféré des pouvoirs étendus à la police et établi des procédures d'exception qui accroissent les risques de mauvais traitements.

En France, note le rapport, l'abolition de la peine de mort et la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ont mis fin à deux sujets anciens de préoccupation d'Amnesty International.

La Turquie, où 29.929 personnes étaient détenues pour activités politiques en 1981, était le seul pays d'Europe occidentale à avoir recours à la torture et à la peine de mort. Par contre, les exécutions ont eu lieu de nouveau en URSS et dans plusieurs pays de l'Est. Pour l'ensemble du monde, toujours sur cette question de la peine de mort, le rapport signale - estimation minimale - 3,278 exécutions capitales en 1981, près du triple du nombre en 1980.

NOUVELLE COLONIE EN CISJORDANIE

Begin et Sharon entament la bataille du Grand Israël

d'après AFP,AP,UPI et Reuter

■ Affirmant qu' « Israël n'est pas un vassal des Etats-Unis », le premier ministre Menachem Begin a réitéré hier sa volonté d'annexer la Cisjordanie et Gaza et le ministre de la Défense Ariel Sharon a inauguré une nouvelle colonie sioniste en Cisjordanie en déclarant que « la bataille pour Eretz Israël (le grand Israël) est entrée dans une phase nouvelle ».

« Nous avons le droit et le devoir de refuser des propositions contraires aux Accords de Camp David », a déclaré Begin devant la Commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense. « Votre présence ici témoigne de notre réponse aux tentatives faites pour nous imposer des projets qui vont à l'encontre de nos intérêts vitaux », a affirmé pour sa part Sharon en faisant allusion au Plan Reagan de création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, occupés depuis 1967.

Des colons juifs circulant en voiture ouvraient entre-temps le feu sur de jeunes manifestants palestiniens à Naplouse, en Cisjordanie, tuant Hisham Lufti Abu Salah, 15 ans, et en blessant trois autres, dont un grièvement. Les autorités militaires israéliennes d'occupation décrétaient le couvre-feu dans le camp de réfugiés de Balata et fermaient deux collèges de Naplouse, tandis que les commerçants et les étudiants de la ville palestinienne se mettaient en grève.

Au Sud-Liban occupé depuis le 6 juin dernier par les forces israéliennes, les réfugiés du camp palestinien d'Ain Heloué, bombardé et rasé au sol depuis l'invasion, ont marqué hier leur refus de vivre sous des tentes, comme l'exige les Israéliens, en brûlant la première tente qui venait d'être installée par l'agence UNRWA. « Vous nous avez chassés en 1948 de Palestine. Vous avez détruit nos maisons cet été. Et vous voulez que nous vivions maintenant sous des tentes? », a lancé une femme à l'adresse des soldats israéliens tandis que des enfants criaient « Palestine! Palestine! ».

L'arrivée de l'émissaire américain Morris Draper à Beyrouth est retardée mais les Etats-Unis affirment qu'ils entendent élaborer, dès les prochains jours, un « plan opérationnel » pour le retrait des forces israéliennes du Liban, dont la première étape serait la création d'une « zone de sécurité » à la frontière libano-israélienne. Le Liban, qui vient d'affirmer son arabité dans un message du président Amine Gemayel au chef de l'Etat égyptien Hosni Moubarak et de cesser toute coopération avec Israël en matière de santé, ne semble pas prêt à des négociations directes avec Israël et l'émissaire américain est donc appelé à jouer un rôle crucial dans ce dossier.

Quant à la question palestinienne, elle a été portée hier devant l'Assemblée générale de l'ONU par le roi Hassan II, du Maroc, qui, au nom de la Ligue arabe, a affirmé que le monde arabe rejetait toute solution unilatérale et recherchait la paix dans l'égalité et la justice. Il a soutenu que le plan de Fès n'est pas né sous la pression des événements du Liban mais correspond à une orientation adoptée depuis la reconnaissance de l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien au sommet de Rabat en 1974, affirmant que « cette décision demeure la même aujourd'hui » en dépit des réticences de Washington.

L'ONU a entre-temps désamorcé une bombe diplomatique en refusant, par 74 voix contre neuf et 31 abstentions, de prendre en considération une proposition de l'Iran visant à exclure Israël. La veille, toutefois, 43 délégations, renonçant à rechercher l'expulsion de l'Etat juif, avaient signé un document émettant de sérieuses réserves sur les créances de la délégation israélienne.

Yasser Arafat est arrivé hier à Alger en évoquant la nécessité d' « une réévaluation globale de la situation pour faire face aux nouveaux défis » et de source palestinienne en Jordanie, on indique que l'OLP, expulsée de Beyrouth, entend désormais s'employer à « gagner les esprits et les coeurs » aux Etats-Unis et en Israël.

« La voie à suivre passe par Washington et un dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis représente 90 p. cent de la bataille à mener », déclare un journaliste palestinien à Amman. Un proche conseiller d'Arafat dans la capitale jordanienne souligne pour sa part « l'importance vitale de l'opinion israélienne en vue de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza ».

A Washington, Hassan Abdul Rahman, porte-parole de l'OLP, déclarait que celle-ci est prête à négocier avec Israël mais que la reconnaissance d'Israël était hors de question avant la création d'un Etat palestinien «car la reconnaissance est l'un des attributs de la souveraineté et n'incombe pas à un mouvement de libération nationale ».

SALVADOR

La guerilla propose un dialogue direct sans préalables

d'après AFP,Reuter,UPI

■ Au lendemain de l'annonce par les autorités salvadoriennes de leur intention de juger « pour terrorisme contre l'Etat » huit dirigeants du Front Démocratique et Révolutionnaire (FDR) et de sa branche militaire, le Front Farabundo Marti de Libération Nationale (FMLN), détenus par la sécurité militaire salvadorienne, les représentants à Mexico du FDR et du FMLN ont proposé, hier, l'ouverture d'un « dialogue direct sans conditions préalables » avec le pouvoir exécutif, l'Assemblée constituante et les forces armées du Salvador.

Cette proposition de dialogue de l'opposition salvadorienne a été, selon le président du FDR, M. Guillermo Ungo, transmise aux autorités du Salvador « par le biais d'un intermédiaire qualifié ». Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du FDR a indiqué que la proposition - faite conjointement avec le FMLN -, dont le texte complet sera divulgué ultérieurement, comprend les cinq points suivants :

- Etablissement d'un dialogue « direct et sans conditions préalables » entre FDR-FMLN, d'une part, et pouvoir exécutif, assemblée nationale constituante et forces armées, d'autre part, afin d'arriver à la paix et à la justice sociale au Salvador et de mettre fin aux tensions en Amérique centrale.
- Désignation par les deux parties de délégués plénipotentiaires participant à ce dialogue.
- Constitution d'une commission de bons offices qui fasse le lien entre les deux parties et qui entame le dialogue.
- Recherche par les deux parties au conflit de la participation au dialogue d'autres secteurs de la société salvadorienne : partis politiques, organisations ouvrières et paysannes, hommes d'affaires, professeurs et représentants universitaires.
- Des représentants de plusieurs pays, agréés par les deux parties, doivent participer au dialogue.

Le commandant Ana Guadalupe Martinez, qui participait à la conférence de presse, a indiqué que la situation militaire était « favorable » à la guérilla qui, néanmoins, ne visait « ni la reddition, ni l'humiliation » d'aucune des deux parties au conflit. Mme Martinez a affirmé qu'au cours des 14 derniers mois, la guérilla avait fait 275 prisonniers et récupéré 960 armes lourdes et légères, en soulignant que « des désertions se produisent dans les rangs de l'armée ».

Au Salvador, dès dimanche, l'existence de propositions de négociations avait été confirmée par différentes sources, notamment par le père Jesus Delgado au cours de son homélie prononcée dans la cathédrale de San Salvador. Déjà, la semaine passée, l'ambassadeur américain au Salvador, M. Deane Hinton, avait évoqué une éventuelle négociation entre le gouvernement et l'opposition dans une interview au quotidien britannique The Times. Les groupes d'extrême-droite avaient violemment réagi à ses propos.

De source informée, on laisse entendre que « l'extrême-droite a tellement peur du dialogue qu'elle refuse même cette possibilité, d'où l'enlèvement de cinq dirigeants du FDR et la persécution de l'Eglise qui a prononcé le mot de dialogue ». A ce propos, parmi ces huit personnes, qui seront traduites devant un tribunal militaire pour activités « terroristes », figurent trois des cinq responsables de l'opposition enlevés ces derniers jours par des hommes en civil à San Salvador.

Ces enlèvements avaient suscité plusieurs réactions de l'Eglise salvadorienne mais aussi du gouvernement du Costa-Rica qui avait exprimé « sa préoccupation ». Ils avaient été interprétés par l'opposition comme une tentative de « torpiller un éventuel dialogue entre la guérilla et le gouvernement ».

Entre temps, le président Alvaro Magana, chef d'Etat salvadorien, avait de nouveau invité les guérilléros de gauche à déposer les armes et à participer aux prochaines élections législatives en 1984.

1872 1982

Simpsons a 110 ans. C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.



Confection canadienne de qualité.
Prix intéressant Simpsons.

Les lignes sont gracieuses, les imprimés délicats, le prix est des plus intéressants. Ces robes en polyester d'entretien facile, de confection canadienne, vous iront comme un gant. Tailles moyennes ou demi-tailles.

25.99 Prix Simpsons

1. ROBE AVEC COL LÉGÈREMENT VOLANTÉ et cravate. Imprimé de plumes en bleu, rouille ou beige. Tailles moyennes 10 à 18; demi-tailles 16½ à 24½.

2. ROBE-CHEMISIER CLASSIQUE avec ceinture à nouer. Combinaisons de rayures en bleu, olive ou rouge. Tailles moyennes 12 à 20; demi-tailles 16½ à 24½.

3. ROBE À COL GENRE CHÂLE, avec cravate souple. Glissière au dos. Imprimé floral en brun, vin ou gris. Tailles moyennes 10 à 18; demi-tailles 16½ à 24½.

Rayon 616, robes à prix modiques pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons - Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa ou Mastercard.

Simpsons MD

Les sauces Wong Wing ça... c'est chinois.

Il existe bien sûr d'autres sauces chinoises, mais aucune autre offre l'authentique saveur des sauces chinoises Wong Wing. Les sauces Wong Wing sont délicieuses et variées. Il y a la sauce soya, la sauce à l'ail sec pour côtes de porc, la sauce à l'ananas, la sauce aigre-douce, la sauce chinoise aux prunes, la sauce chinoise aux cerises et en ce moment, elles sont toutes offertes à 20¢ de rabais.



WONG WING
Les Aliments Wong Wing Inc.
Montréal, Québec

20¢ de rabais Économisez 20¢ sur le prix d'achat des sauces chinoises Wong Wing suivantes:

Sauce soya, sauce à l'ail sec pour côtes de porc, sauce à l'ananas, sauce aigre-douce, sauce chinoise aux prunes, sauce chinoise aux cerises.

AU DETAILLANT: Les Aliments Wong Wing Inc. vous remboursera 20c plus 7c pour frais de manutention pour chaque bon, à condition que le client vous l'ait remis pour l'achat d'une des sauces chinoises Wong Wing mentionnées ci-haut. Toute autre demande de remboursement constitue une fraude. Vous devez pouvoir présenter sur demande les factures correspondant aux bons retournés pour remboursement. Seules les demandes des détaillants de nos produits seront acceptées. Pour remboursement poster les bons à:

WONG WING Les Aliments Wong Wing Inc.
1875, rue Bercy, Montréal, Québec, Canada H2K 2T9

20¢ 20¢

Prix Simpsons
$2,988

MANTEAUX DE VISON CANADIEN. Tout simplement magnifiques et à prix abordable chez Simpsons! Choisissez parmi notre impressionnante sélection. Pastel naturel, buff ou teint d'élevage.

Prix Simpsons
$788 à $2,850

MANTEAUX ET JAQUETTES EN FOURRURE DE COUPE JEUNE. Affrontez l'hiver avec une fourrure de Simpsons... douce et luxueusement chaude! Manteaux en loup, castor à poil long, rat musqué; manteaux et jaquettes en renard.

Rayon 311, Salon de la fourrure, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement

Disponibles à tous les magasins Simpsons ou par leur entremise.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Directio

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons - Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa ou Mastercard

1 123 456 789 0

Simpsons MD

LE MONDE



Blas Pinar, chef du parti d'extrême droite «Force Nouvelle», fait le salut fasciste en rendant hommage à Franco durant une assemblée électorale.

Espagne: polarisation entre socialistes et ultra-conservateurs

■ MADRID (AFP) — Dans un climat d'inquiétude généralisée créé par la crainte d'une réaction violente des secteurs ultras de l'armée à l'arrivée probable des socialistes au pouvoir, les principaux leaders politiques espagnols ont entamé hier le sprint final de leur campagne en vue des législatives de demain.

Avant la journée de réflexion d'aujourd'hui pendant laquelle toute propagande électorale est interdite, les leaders se sont efforcés de convaincre les 14 ou 39 pour cent d'électeurs encore indécis selon les différents sondages.

Si l'on en croit ces sondages, rien ne semble plus pouvoir empêcher le Parti socialiste ouvrier (PSOE) d'obtenir la majorité absolue au Congrès des députés. Le dernier en date donnait de 193 à 217 sièges sur 350 au PSOE, entre 87 et 107 aux conservateurs d'Alliance populaire (AP), 7 à 12 à l'Union du centre démocratique (UCD, gouvernemental) et 8 à 11 aux communistes.

La quasi-disparition des centristes, artisans de la transition pacifique du franquisme à la démocratie et encore nécessaires pour jouer un rôle de modération aux yeux des commentateurs, ne laisse pas d'inquiéter la classe politique.

M. Gonzalez lui-même a fait l'éloge de son rival centriste, M. Landelino Lavilla, comme pour inviter les électeurs de centre droit à ne pas se laisser tenter par l'option conservatrice plus dure de M. Manuel Fraga Iribarne, leader de l'AP.

Dans les derniers jours, et tranchant sur le ton jusque là très modéré de la campagne, M. Fraga a violemment attaqué le PSOE et repris les thèmes chers à la droite la plus conservatrice: «l'unité sacrée de la patrie», «la défense de la famille», et de «l'honneur immaculé de la glorieuse armée espagnole».

«Nous voulons soigner l'Espagne parce qu'elle est malade, sale et infectée par la pornographie et la drogue», s'est écrié le candidat de l'AP à Valence avant de présenter M. Fraga comme «le meilleur détergent» pour l'Espagne.

M. Gonzalez, qui continue a parcourir l'Espagne à bord d'un autobus, salué sur les routes par des sympathisants socialistes enthousiastes, doublé par des camions dont les chauffeurs klaxonnent en faisant le V de la victoire, n'a pas caché son agacement face à «l'obsession du putsch» même si en privé les dirigeants socialistes se montrent inquiets.

Les militaires veulent que l'Espagne soit gouvernée avec fermeté et sérieux, affirme M. Gonzalez, et c'est ce que le PSOE offre au pays. «Felipe» a invité dans ses meetings les Espagnols à un espèce de «sursaut moral», les appelant à retrouver «le goût du travail bien fait». «L'Espagne a droit à l'espérance», «L'Espagne peut être un grand pays», a répété constamment le leader socialiste.

Tandis que l'UCD sur le thème «ni changement, ni retour en arrière» tente à tout prix de mobiliser ses électeurs de 1979, le PC insiste sur la nécessité d'une forte présence communiste au Congrès pour «aiguilloner» les socialistes.

Comme pour peser de tout son poids dans la défense des institutions démocratiques, le roi Juan Carlos, qui a déjà reçu les chefs militaires dans les derniers jours, a prévu de rencontrer aujourd'hui les principaux leaders politiques du pays, rencontres qui n'avaient eu lieu ni en 1977 ni en 1979 lors des précédentes consultations électorales.

Pour l'homme de la rue, qui a du mal à distinguer entre les différents programmes qui se ressemblent étrangement dans leurs modération, ces élections se réduisent en fait à un combat de leaders entre «Fraga» et «Felipe». Les observateurs ont du mal à croire cependant que plus de 6 millions d'électeurs aient abandonné l'option centriste jusque là majoritaire dans le pays et n'excluent pas une surprise à l'heure de vérité.

Argentine: enquête sur les fosses communes

■ BUENOS AIRES (AFP) — L'ouverture d'une instruction par la justice argentine après la découverte de fosses communes dans le cimetière dit du Grand Bourg, dans la banlieue de Buenos Aires, n'a pas mis fin aux inquiétudes des parents de «disparus», qui affirment que ces fosses contiennent les corps de 400 disparus.

«Il faut absolument se présenter dans tous les autres cimetières où l'on soupçonne qu'il existe une situation similaire à celle de Grand Bourg», a déclaré M. Emilio Mignone, un dirigeant de l'assemblée permanente pour la défense des droits de l'homme. «Il y a beaucoup d'autres «Grand Bourg» en «Argentine», a affirmé M. Mignone, à sa sortie du cabinet du juge d'instruction, M. Hugo Gandara, chargé de ce qui est devenu «l'affaire des tombes sans noms de Grand Bourg».

Les associations de défense des droits de l'homme et de parents des disparus ont dénoncé l'existence dans le cimetière du Grand Bourg, de 80 à 88 fosses communes où auraient été ensevelis «par quatre, six ou huit», environ 400 cadavres de personnes portées disparues entre 1976 et 79, lors de la lutte menée par les forces armées contre la «subversion».

Une douzaine de cimetières de la banlieue de Buenos Aires, de Mar Del Plata et de La Plata figurent sur la liste des associations humanitaires et de parents de disparus qui entendent maintenant vérifier «à fond» tous les registres des inhumations «NN» (secteur des fosses communes).

Par ailleurs, le maire de la municipalité dont dépend le cimetière de Grand Bourg n'a pas caché sa surprise, aux quelque 200 parents de disparus et représentants d'organismes humanitaires, d'avoir été «battu de vitesse» par le juge d'instruction, qui, dès samedi matin, accompagné de policiers, s'était saisi des registres du cimetière.

Reagan choisit des régions sûres pour sa dernière offensive

■ RALEIGH (AFP) — Le président Ronald Reagan prend le minimum de risques dans la dernière offensive de sa campagne pour les élections législatives du 2 novembre prochain, estiment les observateurs.

À huit jours du scrutin, les incertitudes qui s'amoncellent et la controverse sur l'économie ont poussé le président à se rendre dans des circonscriptions sûres et à abandonner ses projets de voler au secours des candidats républicains en difficulté.

Hier, le président Reagan était à Raleigh, en Caroline du Nord, dans le fief du sénateur ultra-conservateur Jesse Helms, pour faire campagne en faveur d'un candidat dont l'élection est pratiquement assurée. La Maison Blanche paraît vouloir ainsi s'attribuer les mérites d'une victoire attendue alors que les candidats républicains sont de plus en plus nombreux à préférer se passer d'un soutien trop voyant du président.

Pendant la dernière semaine de la campagne, le chef de la Maison Blanche évitera ainsi les grands États (Californie, New York, Texas) où les candidats républicains pensent que sa venue profiterait davantage à leurs adversaires démocrates.

M. Reagan fera demain et vendredi sa dernière tournée électorale dans quatre États peu peuplés des montagnes Rocheuses (Wyoming, Montana, Nevada et Nouveau-Mexique), bastion du «reaganisme» pur et dur où sa popularité est traditionnellement au plus haut.

La seule «sortie» du président américain dans les régions les plus touchées par le chômage, la semaine dernière dans l'Illinois, n'a fait en effet que raviver la polémique sur les sanctions commerciales contre l'Union Soviétique et a incité les stratèges électoraux du président à redoubler de prudence.

À Raleigh, en revanche, M. Reagan était hier en terrain conquis pour reprendre le thème de «l'Amérique éternelle» de sa campagne présidentielle de 1980, agrémenté de promesses d'une reprise économique imminente et durable.

«Maintenons le cap» pour redonner vigueur au «rêve américain», a-t-il encore affirmé devant un public de convaincus, à grand renfort de citations tirées de la bible et des écrits des «pères fondateurs» des États-Unis.

Dans ses ultimes efforts, M. Reagan a encore décidé de recourir à ses talents indiscutés de «champion de la communication».

Dimanche et lundi soir, à la veille même du scrutin, le président Reagan sera encore une fois sur le petit écran grâce aux $500,000 que le parti républicain a décidé d'investir pour s'assurer des spots publicitaires de cinq minutes sur l'ensemble des chaines de télévision.

Cette nouvelle exploitation ouvertement partisane des talents du président a été jugée nécessaire par la Maison Blanche, de plus en plus préoccupée à l'approche des élections du 2 novembre.

L'Irlande du Nord redoute une nouvelle vague d'assassinats

■ BELFAST (AFP) — L'Irlande du Nord vit à nouveau dans la crainte d'une vague d'assassinats entre les deux communautés, après le meurtre de trois personnes, deux catholiques et un protestant, en moins de 24 heures.

L'IRA provisoire a annoncé hier «l'exécution» du sergent Tom Cochrane, 54 ans, qu'elle avait enlevé vendredi pour l'interroger au sujet de «graves crimes commis contre la communauté nationaliste (catholique)». La mort du sergent Cochrane, membre de l'UDR (Ulster Defence Regiment, auxiliaires locaux de l'armée britannique), succède à celle de deux pères de famille catholiques dans la journée de lundi.

Le premier, Joseph Donegan, 48 ans et père de sept enfants, avait été enlevé vendredi soir par le groupe paramilitaire protestant UVF (Ulster Volunteer Force), en représailles contre l'enlèvement du sergent Cochrane. Son corps a été retrouvé dans une allée de Shankill Road, l'un des quartiers les plus durs de Belfast. Selon la police, il a été battu à mort et son visage était tellement mutilé que sa famille n'a pu l'identifier que grâce à sa montre-bracelet.

Un peu plus tard, un militant du Sinn Fein (aile politique de l'IRA provisoire), Peter Corrigan, 47 ans et père de 11 enfants, était tué par balles devant l'un de ses fils à Armagh dans le sud de la province.

Cet attentat a été revendiqué auprès d'une radio locale par un groupe se faisant appeler «Force d'Action Protestante».

La brigade de l'IRA du Sud-Armagh, qui détenait le sergent Cochrane, a affirmé hier dans un communiqué que l'ordre de le relâcher donné par les dirigeants de l'IRA ne lui était pas parvenu à temps en raison de l'important dispositif de sécurité mis en place dans le secteur. Elle a également affirmé que le sergent Cochrane était lié aux groupes paramilitaires protestants, qu'il portait sur lui un pistolet P.38 non réglementaire et qu'il avait été membre des «B-Specials», ancienne police spéciale d'Irlande du Nord démantelée pour ses exactions contre les catholiques.

Les deux communautés d'Irlande du Nord et la police s'attendent à présent à une recrudescence des meurtres par représailles, dont les victimes sont souvent choisies au hasard. Ce type de violence avait légèrement diminué au cours des dernières années, mais le succès remporté par le Sinn Fein à l'élection de la semaine dernière a exacerbé les passions. Certains dirigeants protestants estiment désormais que «la communauté catholique tout entière soutient l'IRA».

DÉPÊCHES

DEUX BOMBES ont explosé hier à l'entrée du Temple d'or d'Amritsar, important sanctuaire sikh du Punjab, faisant un mort et une trentaine de blessés. Un gardien du temple, blessé auparavant par un policier, a d'autre part succombé à ses blessures. Les Sikhs, qui sont 12 millions en Inde et vivent pour la plupart dans le Punjab, y réclament une plus grande autonomie religieuse et politique. Des négociations sont prévues prochainement à ce sujet entre le parti sikh Akali Dal et Delhi.

OUVRANT HIER un débat sur « la situation au Cambodge », le ministre philippin des Affaires étrangères Carlos Romulo a présenté à l'Assemblée générale de l'ONU un projet de résolution réclamant le retrait des troupes vietnamiennes de ce pays. Intervenant au nom du Kampuchea démocratique, qui a survécu la veille par 90 voix contre 29 à une nouvelle tentative vietnamienne de le déloger de l'ONU, le président Norodom Sihanouk a pour sa part offert de signer un traité de non agression avec Hanoi advenant le retrait vietnamien.

L'IRAK, qui avait envahi l'Iran en septembre 1980 en dénonçant le tracé des frontières défini par l'Accord irako-iranien d'Alger de 1975, a annoncé officiellement hier qu'il acceptait cet accord. L'aviation irakienne bombardait entre-temps les villes de Dezfoul et d'Ilam faisant, selon la télévision iranienne, 20 morts et 107 blessés, tandis que la presse irakienne appelait la communauté internationale à prendre « des mesures efficaces pour arrêter l'agression iranienne ».

« PRIVILÉGIER la guerre à la place des négociations », telle est la principale résolution adoptée par le Front polisario, en lutte depuis sept ans contre le Maroc pour obtenir l'indépendance du Sahara occidental, à son 4è congrès tenu au Sahara au début du mois. Un dirigeant de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a expliqué que « les militaires l'ont remporté sur les politiques pour deux raisons: le refus persistant du Maroc de négocier et l'engagement militaire des Etats-Unis aux côtés du Maroc ».

LA SUÈDE a renoncé aux recherches pour trouver le mystérieux sous-marin détecté près d'une base ultra-secrète et qui duraient depuis trois semaines. Un rapport publié par le personnel de la Défense hier indique que le sous-marin, resté non identifié, pourrait avoir échappé à la marine suédoise dès la premier semaine des recherches.

LA GUERRE livrée à l'Argentine pour reprendre l'archipel des Falkland a coûté environ 700 millions de livres sterling ($1,2 milliard) aux contribuables britanniques, a annoncé hier à la Chambre le premier ministre Margaret Thatcher. Ce chiffre tient compte à la fois de la reconquête de la colonie, de l'entretien d'une garnison sur l'archipel jusqu'à la fin de septembre et du remplacement du matériel perdu au combat.

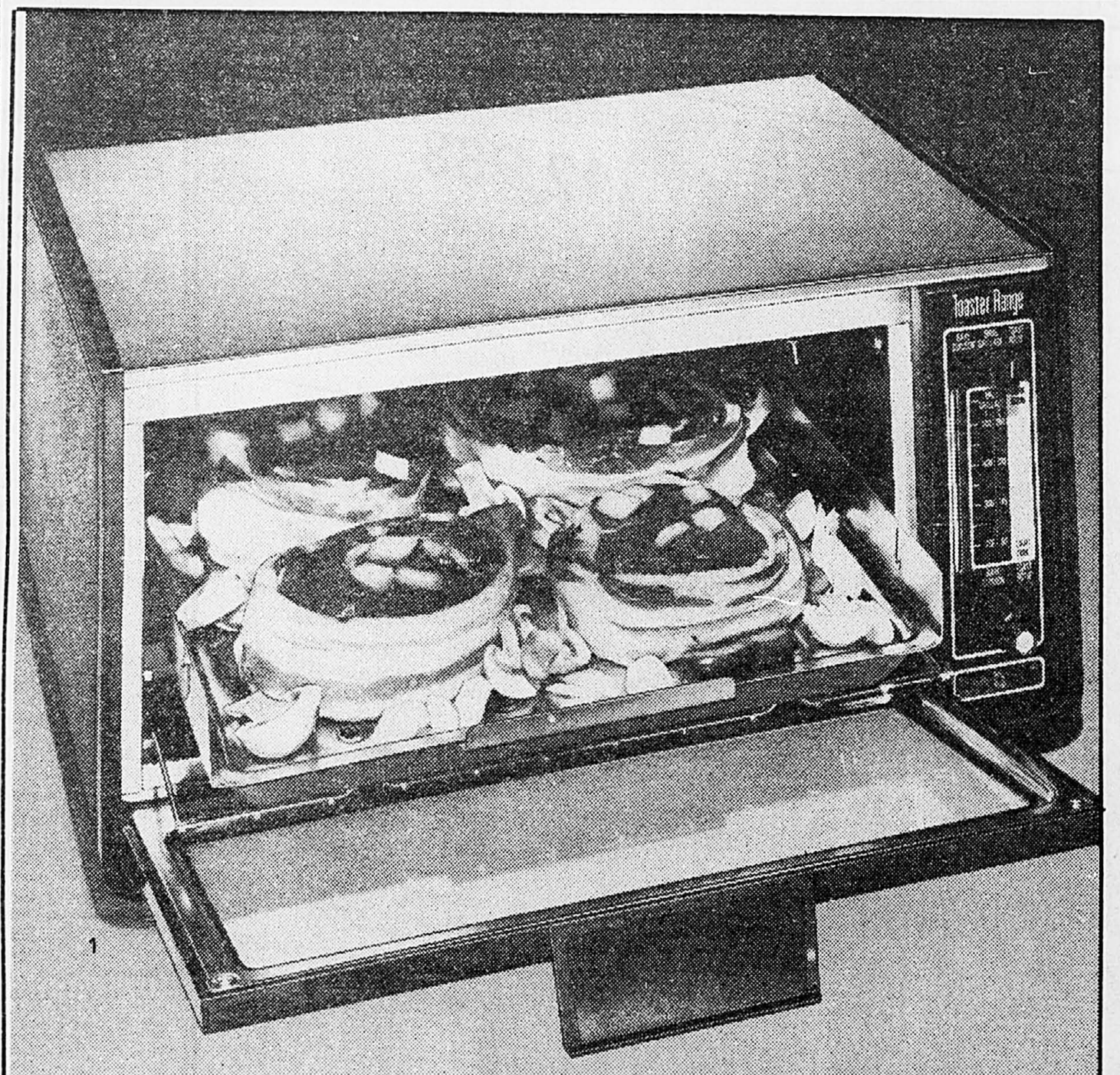
SELON DES diplomates à Moscou, Andrei Kirilenko, l'homme qui a dirigé l'industrie lourde soviétique et l'organisation du parti communiste, se serait retiré du Politburo. Âgé de 76 ans, Kirilenko avait été considéré comme un aspirant sérieux à la succession du président Brejnev jusqu'à ce qu'on apprenne plus tôt cette année que sa santé se détériorait. Il n'a pas été vu en public depuis le 31 août.

UN AMÉRICAIN de 61 ans a été abattu par les gardes du président Daniel Arap Moi alors qu'il essayait d'entrer dans la résidence du chef de l'état kényan. Selon la police de Nairobi, M. William Allan Wayt, de Colombus, Ohio, était conseiller d'une société agricole liée à l'état et vivait au Kenya depuis plusieurs années.

AUX MÊMES BAS PRIX QU'IL Y A UN AN

1872 1982 110

Les plus bas prix Simpsons depuis mars 1981!



1

Un des meilleurs achats 110 de Simpsons
Meilleure occasion
Meilleure qualité
Meilleurs prix

La solution Simpsons à l'inflation? 6 fois 5 pour cent... des rabais de 30% sur des appareils électriques! En fait, nos prix sont aussi bas que ceux de mars 1981, il y a 19 mois. Qui dit mieux? Vous pouvez profiter de ces meilleurs achats 110 Simpsons jusqu'au samedi 6 novembre (sauf s'il y a épuisement du stock). Venez dès maintenant!

Rabais 30%

1. FOUR/GRILLE-PAIN «PHILIPS». Peut cuire une tarte de 8'', griller jusqu'à 8 hambourgeois de ¼ de livre ou rôtir jusqu'à 6 tranches de pain. Intérieur aluminium facile à nettoyer. Parois doubles pour une meilleure isolation. Contrôle d'éléments jumelé pour chaleur uniforme, arrêt automatique. Comprend plateau pour cuisson, plateau pour grilloir et gril. Modèle TR-4408. (89.98)

Meilleur achat 110 Simpsons **62.98**

2. CAFETIÈRE-FILTRE AUTOMATIQUE 12 TASSES «PHILIPS». Vous donnez un café succulent... chaque fois. Dispositif «Dial-A-Brew» et système d'écoulement de l'eau genre pommeau de douche qui permet d'extraire du café toute sa saveur. Modèle HD-5189. (64.98)

Meilleur achat 110 Simpsons **45.47**

3. BOUILLOIRE «RUSSELL HOBBS» AUTOMATIQUE, d'Angleterre. Peut faire bouillir jusqu'à 1.7L d'eau. Acier inoxydable poli, poignée blanche. Cordon amovible, arrêt automatique. Modèle C110. (49.98)

Meilleur achat 110 Simpsons **34.98**

4. FER À REPASSER VAPEUR/SEC «SUPER STEAM 2» DE LUXE DE «PROCTOR-SILEX». Modèle léger, auto-nettoyant, semelle large au fini satiné, 49 orifices d'aération pour vapeur bien répartie. Réservoir ne corrodant pas, indicateur de niveau d'eau.

Modèle 1-461G (51.98)

Meilleur achat 110 Simpsons **36.38**

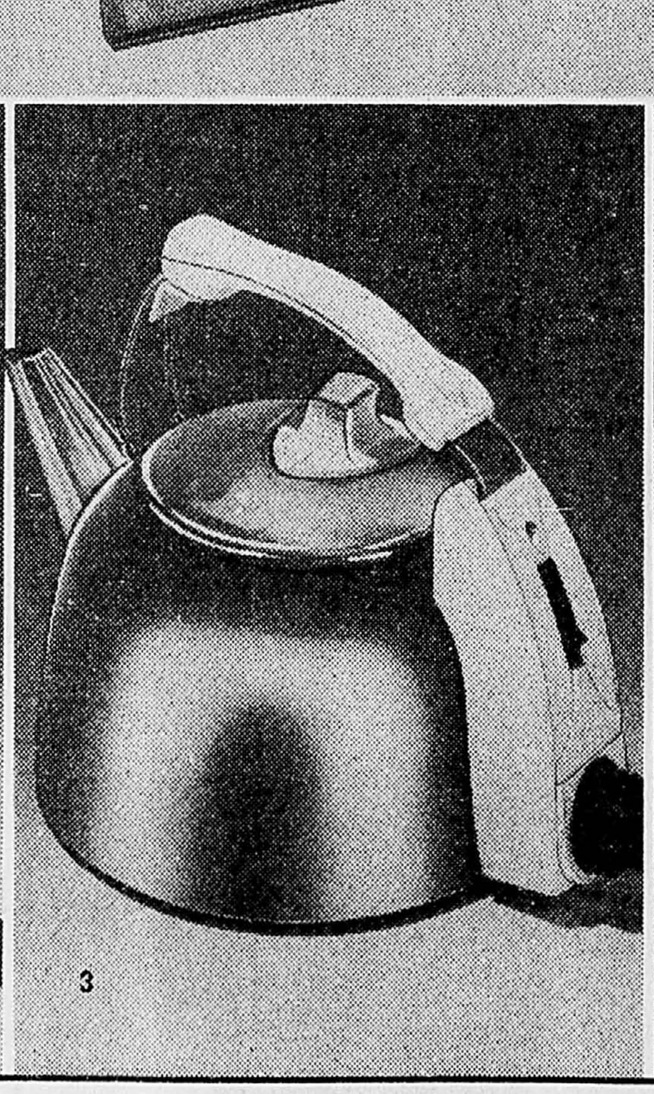
Les prix entre parenthèse sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 426, articles ménagers, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



2



3



4

UN DES MEILLEURS ACHATS «100»

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons – Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa ou Mastercard.

Simpsons MD

Le retrait de H. Schmidt semble condamner le SPD à l'opposition

d'après Reuter,AFP,UPI

Chassé du pouvoir voici moins d'un mois, le parti social-démocrate allemand (SPD) est privé maintenant de l'homme qui paraissait capable de l'y ramener bientôt. L'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, en effet, a annoncé officiellement hier après-midi qu'il renonçait à se représenter comme candidat-chancelier du SPD aux élections anticipées du 6 mars prochain.

Devant le groupe parlementaire social-démocrate, réuni à l'Assemblée fédérale à Bonn, M. Schmidt a expliqué: « Ce serait malhonnête de poser ma candidature pour un poste que je crains sérieusement ne pas pouvoir occuper jusqu'à la fin de la législature pour des raisons de santé ». Selon un porte-parole, ses médecins l'ont vivement engagé à se reposer. Agé de 64 ans, M. Schmidt porte un stimulateur cardiaque depuis l'an dernier.

L'ancien chancelier a cependant souligné qu'il resterait candidat dans sa circonscription électorale à Hambourg et qu'il défendrait les intérêts de ses électeurs au titre de député fédéral à Bonn. « Mon renoncement, a-t-il précisé, est une chance de laisser la place aux forces plus jeunes du parti ».

Chef de gouvernement de la RFA pendant plus de huit ans entre 1974 et septembre 1982, M. Helmut Schmidt n'a pas repoussé de gaité de coeur les pressantes sollicitations de ses amis politiques, car l'ancien chancelier aurait été sans nul doute une « locomotive électorale » qui aurait permis à son parti de recueillir environ 5 à 8 p. cent de voix supplémentaires. Aux élections régionales de Hesse, son engagement personnel a permis au SPD d'obtenir plus de 40 p. cent des voix alors que les sondages ne lui accordaient que 30 p. cent.

Les commentateurs politiques et diplomatiques estiment que, sans le charisme de M. Schmidt, le SPD, affaibli par des divisions internes n'a pratiquement aucune chance d'enlever la chancellerie à M. Kohl en mars prochain. De plus, une nouvelle coalition avec les libéraux, qui forment maintenant une alliance à Bonn avec les chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl, est pratiquement impossible. En outre, l'obtention de la majorité absolue par le SPD est utopique et un accord avec les « verts » très peu probable.

Les anciennes divisions entre l'aile gauche du parti soutenue par le président du SPD, M. Willy Brandt, et l'aile droite, regroupée autour de M. Schmidt, auraient reparu notamment sur deux questions-clé : une éventuelle alliance politique avec les « verts » et la remise en cause de la double décision de l'OTAN prise en décembre 1979 qui prévoit le déploiement de nouvelles fusées nucléaires américaines sur le territoire ouest-allemand fin 1983 en cas d'échec des négociations américano-soviétiques de Genève sur les euro-missiles.

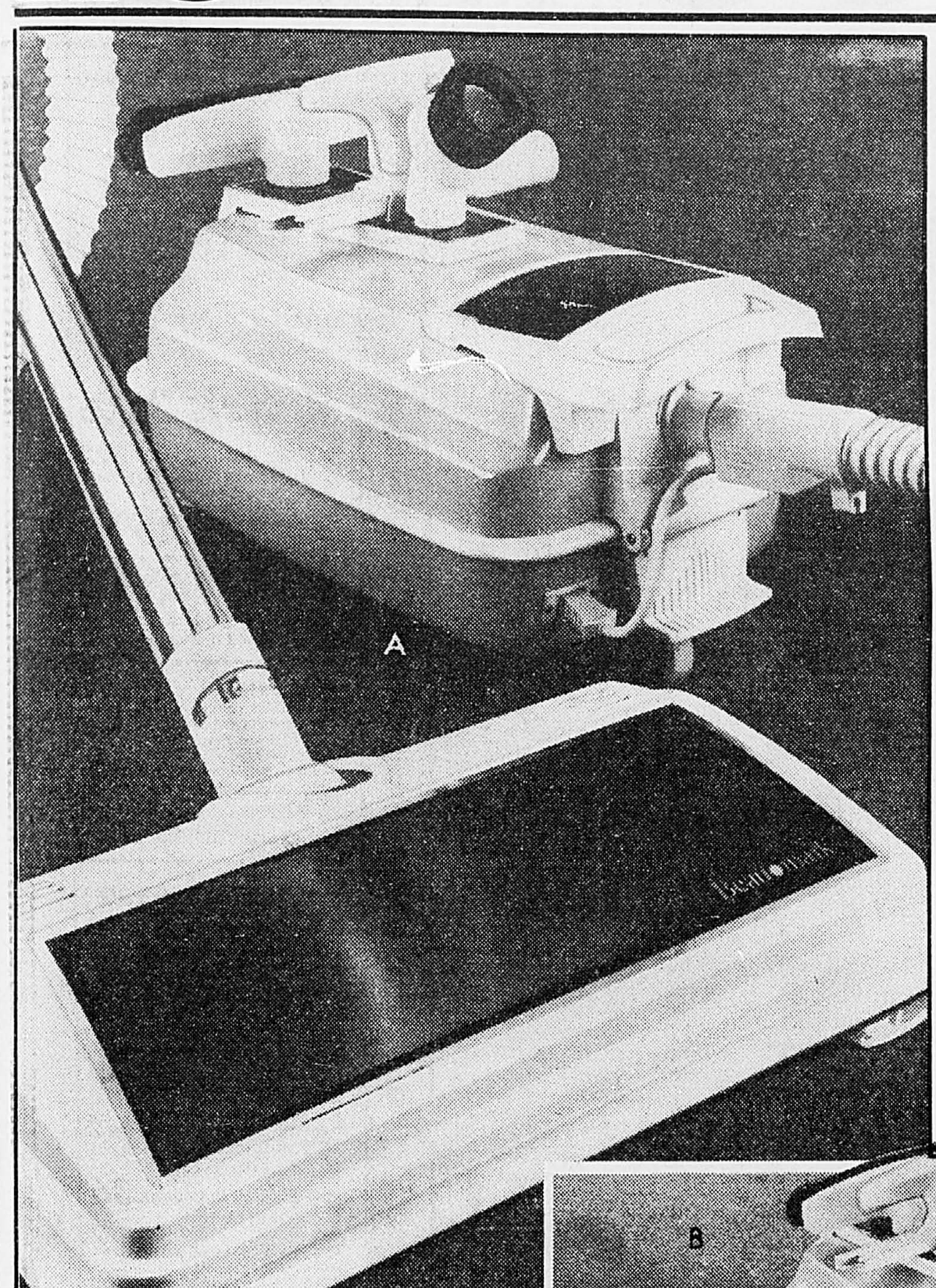
La décision de M. Schmidt risque donc de condamner les sociaux-démocrates à une longue cure d'opposition, ce qui leur permettra de rajeunir leurs cadres et de présenter une nouvelle équipe. M. Jochen Vogel, 56 ans, ancien bourgmestre-régnant de Berlin-Ouest devrait maintenant être le candidat-chancelier du SPD aux élections de mars.



Helmut Schmidt: place aux plus jeunes.

1872 1982

Bon nettoyage... bons rabais avec «Beaumark»



Efficaces aspirateurs «Beaumark» pour un nettoyage en profondeur. Offerts à prix de rabais qui conviendront à votre budget, chez Simpsons!

Rabais $40

1. ASPIRATEUR «BEAUMARK» AVEC ÉLECTROBROSSE. Modèle à deux moteurs.
- Électrobrosse à brosse/barre de battage pour déloger la poussière de vos tapis.
- Électrobrosse se réglant à toute longueur de mèches.
- Pare-chocs tout autour.
- Électrobrosse à dispositif pour nettoyer le long des plinthes.
- Sac à poussière très grand, jetable.
- Modèle 98400

(359.98) vente 319.98

Rabais $20

2. ASPIRATEUR-TRAINEAU «BEAUMARK»
- Sélecteur de succion variable.
- Dispositif pour nettoyage le long des plinthes.
- Gamme d'accessoires.
- Pare-chocs tout autour.
- Sac à poussière très grand, jetable.
- Modèle 97400

(249.98) vente 229.98

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaire de Simpsons.

Rayon 371, aspirateurs, au quatrième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Beaumark

Profitez de notre garantie prolongée sur tous les appareils «Beaumark»! Vous êtes ainsi assuré que votre nouvel appareil continuera à jouir de la fameuse protection Simpsons! Appelez-nous dès aujourd'hui pour de plus amples renseignements. Composez 284-4994.



Rabais $20

Autocuiseur «Presto». Économisez temps et énergie avec un autocuiseur «Presto» en aluminium moulé. Les légumes frais cuisent en quelques minutes, les viandes sont tendres et savoureuses. Fini aluminium poli ou amande. Livre de recettes / instructions. Cap. 5 pintes.

(64.98) vente 44.98

Clinique «Presto»

28, 29, 30 oct. — Centre-ville
4 nov. — Fairview
5 nov. — Anjou et Laval
6 nov. — St-Bruno

Apportez votre autocuiseur «Presto» défectueux chez Simpsons. Un représentant de la compagnie «Presto» sera sur place pour le réparer sans frais (sauf les pièces, si nécessaire). Si la réparation ne peut être effectuée immédiatement, des arrangements seront pris pour qu'elle soit exécutée, à prix raisonnable, au centre de service «Presto».
Jeudi, vendredi — 10h00 à midi; 13h00 à 17h00; 18h00 à 20h00
Samedi: 10h00 à midi; 13h00 à 16h00

Rayon 426, articles ménagers, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 849-7221 jour et nuit.

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons – Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa ou Mastercard

Simpsons MD

Pologne: la loi sur le parasitisme social est vivement dénoncée

d'après AFP,Reuter,UPI,AP

En dépit des vives controverses qui ont non seulement divisé l'opinion publique mais provoqué une prise de position radicale des évêques polonais qui avaient demandé aux députés de ne pas l'entériner, la Diète polonaise a adopté, hier, à une forte majorité, la loi sur « le parasitisme social » qu'un certain nombre d'orateurs ont dénoncée avec vigueur et qui, aux yeux de plusieurs députés, « porte atteinte aux libertés reconnues par la constitution ».

Toutefois, cette loi n'a pas fait l'unanimité puisque douze parlementaires, dont les quatre membres du Néo-Znak (catholique, proche du pouvoir) et plusieurs députés du parti démocrate (SD, parti satellite du POUP), ont voté contre tandis que 22 députés s'abstenaient. Ce projet « sans précédent » dans l'histoire de la Pologne d'après-guerre et que les anciennes équipes au pouvoir ont été contraintes d'abandonner devant la pression d'une opinion publique défavorable a donné lieu à de sérieuses controverses.

La loi a pour but de mettre au pas tous les « tire au flanc » en rendant le travail obligatoire et en interdisant à toute personne valide de rejeter les propositions d'emploi. Elle a été sévèrement critiquée par l'Eglise catholique polonaise, par des intellectuels et certains hommes politiques qui considèrent que le texte est avant tout dirigé contre les opposants au régime en place. A Genève, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a également condamné le projet. De source proche de l'OIT, on indique que l'adoption de la loi constitue une violation de la convention 29 de la loi internationale qui interdit le travail forcé.

Les polémiques à l'assemblée ont été axées sur la notion de « travail obligatoire » qui fait frémir de nombreux Polonais et qui, pour certains, apparait en filigrane dans le texte. L'usage qui a été fait dans certains pays d'une telle loi fait craindre à de nombreux Polonais qu'appliquée de façon aveugle elle pourrait frapper les ouvriers et adhérents de Solidarité, limogés depuis l'entrée en vigueur de l'état de siège, ou encore les personnes internées que les autorités souhaiteraient apparemment remettre en liberté, tout en les neutralisant.

Les auteurs de la loi s'en défendent catégoriquement, Ils font valoir qu'il s'agit plutôt de « mesures prophylactiques » que de « mesures coercitives ». Selon le rapporteur du texte de loi, M. Stefan Fiuk, député membre du parti communiste polonais, la loi prévoit « en cas exceptionnel » une forme d'obligation de travail pour toute personne âgée de 18 à 45 ans, qui depuis trois mois consécutifs ne possède aucun emploi, ne poursuit pas d'études ou ne s'est pas recensée comme chômeur dans le bureau de travail.

Les personnes concernées, toujours selon M. Fiuk, auront l'obligation de s'adresser à l'administration pour être recensées, ce qui, a-t-il affirmé, « n'aura aucun impact négatif » sur leur sort : il s'agit de leur « venir en aide », de leur « trouver un emploi » ou de les « diriger vers des études ». M. Fiuk a, d'autre part, fait l'éloge de la loi qui, a-t-il souligné, « est dans l'intérêt des travailleurs honnêtes, car le travail doit être le critère majeur de l'appréciation de l'homme ».

Ces assurances n'ont cependant pas convaincu des députés parmi lesquels M. Karol Malcuzynski, non inscrit, qui n'a pas caché son appréhension de voir la loi appliquée à « nombre d'anciens membres de Solidarité » et a déclaré que la loi « était pernicieuse du point de vue politique et démagogique sur le plan social ».

D'autre part, l'école américaine de Varsovie a été évacuée hier lorsqu'un homme muni d'un bidon d'essence a fait irruption dans le bâtiment et a menacé d'y mettre le feu.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

PROBLÈMES?

SERVICE DE CONSULTATION
PROBLÈMES HUMAINS
PROBLÈMES SPIRITUELS
(consultation gratuite)

3, PLACE VILLE-MARIE
(suite 232) — Tél.: 866-6184

PÈRES JÉSUITES
(11 h a.m. — 5 h p.m.)

TAPIS ORIENTAL

TAPIS DHURRIE
9X12..... 900,00 $
8X10..... 667,00 $
6X9..... 450,00 $
6X4..... 199,00 $

Jusqu'au 6 novembre
Faites vite pour du Dhurrie

35% à 50% DE RABAIS

Bokhara, Chinois, Qum, Perse, URSS, Turquie, Afghanistan, etc.

Essai à la maison pour une semaine de n'importe lequel tapis tout à fait gratuitement.

Garantie 3 mois ou argent remis
Choix immense en magasin

New York

KAGHAN
Tapis Oriental Inc.

5970, Côte-des-Neiges
Montréal
735-7002

1872 1982 Simpsons MD

Rabais 40% et 50% — Grès flammé d'Angleterre et cristal au plomb d'Allemagne



Services «Lambethware» de «Royal Doulton»

ens. 45 pces ou 20 pces

Sélection de 5 motifs très appréciés. Services allant du four à la table au lave-vaisselle... sans problème. Garantie de 2 ans (usage normal).

(499.95) vente
249.97 ens. 45 pces

Service 45 pces comprend 8 de chaque: Assiette à dîner, assiette à pain / beurre, bol à soupe / céréales, tasse et soucoupe, et 1 de chaque: crémier, sucrier couvert, plat ovale 13½'', légumier ovale ouvert.

(199.95) vente
99.97 ens. 20 pces

Service 20 pces comprend 4 de chaque: Assiette à dîner, assiette à pain / beurre, bol à soupe / céréales, tasse et soucoupe.

1. «Indigo» — Gerbe de fleurs indigo, style oriental, sur fond blanc. Garniture indigo.
2. «Will O' The Wisp» — Gerbe de fleurs des champs sur fond beige moucheté. Garniture verte.
3. «Blue Iris» — Motif d'iris encerclés de bleu, fond blanc. Garniture brune.
4. «Sandsprite» — Gerbe de fleurs jaunes, fond beige moucheté. Garniture brune.
5. «Daisyfield» — Centre marguerites en fleur sur fond ciel. Bordure blanche, garniture verte.

Élégants accessoires en cristal au plomb, importés d'Allemagne

Ces accessoires «Pinwheel» ajouteront une note de distinction à votre table.

6. Carafe ¾ litre avec anse	($75)	45.00
7. Vase 8'' pour fleurs	($60)	36.00
8. Cendrier 6''	($36)	21.60
9. Plateau / crémier / sucrier	($55)	33.00
10. Vase 8'' pour fleur unique	($40)	24.00
11. Panier 8''	($60)	36.00
12. Vase 9¾''	($65)	39.00
13. Ravier en forme de poire	($45)	27.00
14. Assiette à gâteau 12'', sur pied	($75)	45.00
15. Pichet à eau 1 litre	($70)	42.00
(Non représentés) 16. Bol sur pied	($70)	42.00
17. Bol plat 9''	($65)	39.00
18. Bol 5¾'' pour friandises	($38)	22.80

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Rayon 445, porcelaine et cristal, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez ... ou composez 842-7221 jour et nuit



Simpsons MD

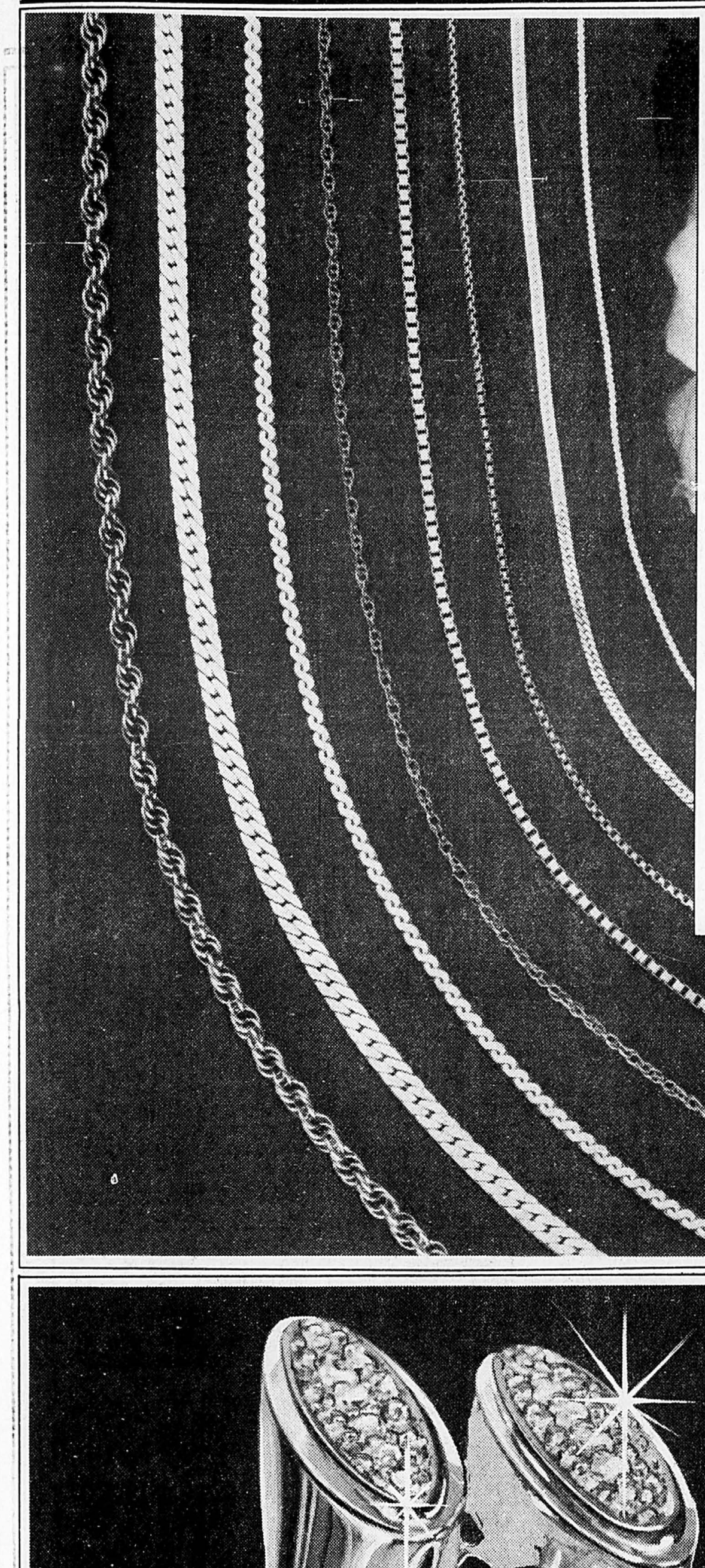


LE SERVICE DE LIVRAISON DE SIMPSONS EST AMENDÉ

Pour pallier aux coûts croissants de la livraison, des frais de service de **$1** seront perçus sur tout colis de moins de $20 (livré dans la zone normale de Simpsons). Des frais de service additionnels de **$1** seront ajoutés à toute commande payable à la livraison.

1872 1982 110

Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes
pour faire de meilleurs achats
chez Simpsons.



Rabais
30%

Chaînes et gourmettes en or 10 K

Une chaîne ou une gourmette en or est un cadeau toujours apprécié. Elles font briller les tweed, le cachemire ou le velours d'un éclat nouveau. Ce sont des accessoires devenus presque nécessités... et à 30% de rabais, vous ne pourriez regretter l'investissement. Venez dès maintenant !

Rabais
40%

Bagues en or serties de pierres

Venez faire votre choix parmi notre vaste sélection de bagues en or 10 K ou 14 K, serties de diamants ou d'autres pierres précieuses ou semi-précieuses.

Ce rabais de 40% vous permettra d'en acheter une pour chaque occasion. Nos modèles vous plairont sûrement et feront la joie de la personne chère, qu'elle préfère le style moderne stylisé ou les lignes plus enjolivées.

Rayon 227, bijoux, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Simpsons 1 123 456 789 0

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons – Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa ou Mastercard.

Simpsons MD

DES CACHETS D'*EXCEDRIN* POURRAIENT CONTENIR DU CHLORURE DE MERCURE

Alerte aux analgésiques au Colorado

■ DENVER, Colorado (UPI, AFP, AP) — Une alerte aux analgésiques empoisonnés a été déclenchée hier dans tout l'Etat du Colorado à la suite de l'hospitalisation hier et lundi de deux habitants de la région de Denver ayant absorbé des cachets d'Excedrin, un analgésique concurrent de l'aspirine, apparemment empoisonnés au chlorure de mercure.

L'Administration fédérale pour l'alimentation et les médicaments a ordonné à tous les détaillants du Colorado de retirer ce produit de la vente et demande à tous les consommateurs de rapporter les flacons d'Excedrin à leurs magasins d'origine afin qu'ils puissent être collectés et analysés. La même procédure avait été mise en place dans l'affaire du Tylenol empoisonné, qui a fait sept morts à la fin de septembre dans la région de Chicago.

En plus de la découverte à Denver de deux flacons d'Excedrin empoisonnés, une gélule d'un autre analgésique, l'Anacin, contenant de la mort aux rats, a été retrouvée lundi, à Grand Junction, également au Colorado. Une consommatrice, trouvant le médicament suspect, l'avait rapporté pour analyse. Ce produit n'a toutefois pas été retiré de la vente.

Par ailleurs, une huitième bouteille de Tylenol contaminé au cyanure a été découverte à Chicago et la police aurait interrogé hier un suspect qui a eu une violente dispute avec une des victimes du Tylenol peu de temps avant sa mort.

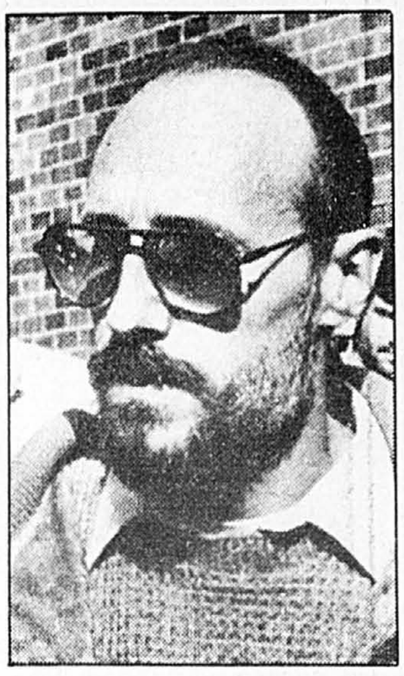
Selon le réseau de télévision WMAQ, il est possible que ce suspect ait choisi d'empoisonner au hasard plusieurs personnes dans le but de camouffler son crime.

Les enquêteurs dans cette affaire ont refusé de commenter les propos du réseau, mais ont confirmé qu'une huitième bouteille contaminée avait été découverte. La police recherche justement une femme qui a rapporté ce flacon, deux semaines après la série d'empoisonnements, en s'identifiant sous le faux nom de la femme d'un juge. La flacon provient d'un lot qui n'avait pas été associé jusque là à l'affaire Tylenol.

Selon le *Chicago Sun Times*, le suspect interrogé récemment a des liens de parenté avec une des victimes du Tylenol. Roger Arnold, un autre suspect dans cette affaire, serait un de ses compagnons de taverne. Arnold a par ailleurs été libéré sous cautionnement hier après avoir été accusé de possession d'armes.

Selon le réseau de télévision, l'avocat d'Arnold aurait négocié en fin de semaine avec le procureur général Tyrone Fahner, chef des enquêteurs, pour trouver un terrain d'entente car Arnold aurait, semble-t-il, des renseignements intéressants à communiquer.

Une série de coïncidences semble par ailleurs relier Arnold à la série de crimes. Il a lui-même avoué à la police qu'il avait eu du cyanure en sa possession jusqu'en août, mais qu'il s'en était débarrassé. Il a déjà menacé de tuer sa femme dont il est séparé avec des gélules de cyanure. Il a déjà travaillé dans un entrepôt d'un des magasins où plusieurs flacons de Tylenol contaminé ont été découverts et il travaillait avec le père d'une des victimes du Tylenol, Mary Reiner.



Laserphoto AP

Roger Arnold, suspect dans l'affaire du Tylenol a été accusé hier de possession d'armes

Quand la police l'a arrêté, au début du mois, elle a découvert une cache d'armes chez lui, des manuels de chimie dont un traitait de la manière de tuer avec du cyanure.

Quant à James W. Lewis et à sa femme, considérés un temps comme principaux suspects dans cette affaire, ils sont toujours recherchés par la police pour tentative d'extorsion de $1 million à la société Johnson & Johnson, fabricant du Tylenol.

Campagne publicitaire

La société Johnson & Johnson a lancé une campagne de publicité pour le Tylenol dont les ventes ont baissé de 25 p. cent depuis l'affaire de Chicago. La société a l'intention de remettre sur le marché des gélules de Tylenol dont le couvercle des flacons sera scellé pour empêcher toute manipulation criminelle.

La psychose qui s'est emparée des Américains à la suite de l'affaire Tylenol et des autres incidents similaires qui ont suivi a incité deux étudiants en administration de l'université Baylor, au Texas, à mettre au point un ensemble permettant aux consommateurs de vérifier eux-mêmes si les produits qu'ils achètent contiennent des poisons ou de l'acide. On ignore encore s'ils réussiront à mettre leur produit sur le marché.

Un témoin détenu en rapport avec la mort d'une « suicidée »

■ SHERBROOKE (PC) — Une enquête pour le moins inusitée débutera demain devant le coroner Michel Durand de Sherbrooke, alors qu'un jeune homme de 19 ans, présentement détenu, sera cité à titre de témoin important en rapport avec la mort d'une femme de 20 ans qui, il y a près de deux ans, s'était suicidée ...

Le corps avait été découvert pendu dans un boisé de la région sherbrookoise. L'auto que la victime avait utilisée pour se rendre sur les lieux avait été retrouvée dans un centre commercial de la ville. Il appert que la jeune femme était très dépressive et ne cachait pas son intention de mettre fin à ses jours.

Or, certains indices laissaient croire, à l'époque, qu'une tierce personne aurait pu contribuer à ce suicide.

Deux enquêteurs ont interrogé près d'une cinquantaine de personnes et ont visité pas moins de 70 quincailleries durant plus d'un mois. Ils auraient enfin découvert que la corde ayant servi à la pendaison avait été achetée par un jeune homme qui, à l'époque, n'avait que 17 ans. C'est lui qui a été mis sous verrou en vertu d'un mandat du coroner, cette semaine.

Le mystère entourant cette affaire, toutefois, ne s'éclaircira qu'au cours des audiences du coroner.

Requête pour retarder l'exécution de O'Bryan

■ NOUVELLE-ORLEANS (UPI, AP) — Des avocats ont demandé lundi à une cour d'appel des Etats-Unis de retarder l'exécution de Ronald Clark O'Bryan prévue pour le soir de l'Halloween. L'exécution de O'Bryan a été fixée expressément à cette date qui correspond au huitième anniversaire de la mort de son fils tué par un bonbon contenant du cyanure. L'enfant avait alors huit ans.

O'Bryan a été reconnu coupable d'avoir empoisonné son fils et d'avoir tenté d'empoisonner sa fille ainsi que trois autres enfants en leur donnant des friandises contaminées dans le but de recueillir l'argent des assurances. Seul le garçon avait mangé un bonbon au cyanure. O'Bryan a toujours soutenu qu'il était innocent.

1872 1982 110

Vêtements sport toujours de mise, à bas prix chez Simpsons









18.99 Prix Simpsons

1. BLOUSE À COL VOLANTÉ. 100% polyester. Blanc. Tailles moyennes 8 à 18.

34.99 Prix Simpsons

3. JUPE 100% LAINE, À MOTIF ÉCOSSAIS. Avec ceinture. Gris, chameau ou loden. Tailles moyennes 8 à 18.

9.99 Prix Simpsons

5. JUPE FOURREAU AVEC CEINTURE. Polyester/acrylique. Gris, brun, noir, ou vin. Tailles moyennes 10 à 20; 38 à 44.

41.99 Prix Simpsons

2. VESTE VELOURS, GENRE CHANEL. 100% coton. Noir, brun ou bourgogne. Tailles moyennes 8 à 18.

19.99 Prix Simpsons

4. CARDIGAN GENRE CHANEL EN BOUCLÉ. 100% acrylique. Taupe, baie, bleu, gris ou rouille. P, M, G.

7.99 Prix Simpsons

6. PANTALON FOURREAU EN TRICOT DOUBLE. Polyester/acrylique. Gris, brun, noir ou vin. Tailles moyennes 10 à 20; 38 à 44.

Rayons 304/617, vêtements sport pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez

842-7221

jour et nuit

Simpsons MD

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons – Carte d'Action Simpsons, carte La Baie, American Express, Visa et Mastercard.

1 123 456 789 0

Les heures d'ouverture des 5 magasins Simpsons sont:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h / jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h

VENEZ, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ **842-7221** SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

CENTRE-VILLE
977, ouest rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW
6790, autoroute Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU
7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS
4895, rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5
(Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi: de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
Samedi: de 8h30 à 16h30